

COLLEGE
S. JOSEPH
BERTHIERVILLE

AMICALE

DES

Anciens

Elèves

1920

LE 3
S4685
C64

COLLEGE SAINT-JOSEPH
BERTHIERVILLE

Amicale

DES

des Anciens Elèves



1920

Typ. à l'Institution des Sourds-Muets.

1E3

S4685

C64

Ce compte rendu
est gracieusement offert
aux membres de l'Amicale des anciens élèves
par le
BUREAU DE DIRECTION

AUX MEMBRES DE L'AMICALE

du

COLLEGE SAINT - JOSEPH

Depuis longtemps, les élèves du Collège Saint-Joseph désiraient grouper dans les cadres d'une association post-collégiale, les nombreux fils de leur Alma Mater dispersés dans nos provinces canadiennes, ou habitant au delà de nos frontières. Ils voulaient, par ce moyen, assurer à chacun d'eux, ainsi qu'à leur vieux Collège, l'appui de cette force, gage de succès et de progrès. Les noces de rubis qui s'annonçaient, offraient une occasion favorable pour lancer le projet: les Anciens, réunis dans des agapes fraternelles, seraient invités à discuter les avantages et la possibilité d'une Amicale, et, Dieu aidant, ils pourraient la fonder.

On sait le succès de la tentative: le 19 juin 1919, les anciens élèves, convoqués pour la présentation d'un orgue superbe, assistaient à la bénédiction et à l'inauguration de ce magnifique instrument, don de leur générosité. Ils étaient heureux d'affirmer ainsi le constant souvenir, l'affection sincère qu'ils gardent au vieux Collège et aux professeurs qui les ont formés. C'était plaisir de les voir fraterniser et revivre, pour un instant, les beaux jours de leur jeunesse.

S'il ne s'était agi que de donner satisfaction à leur coeur, ils auraient pu s'arrêter là; mais ils voulaient

compléter le programme qu'ils s'étaient tracé. La distribution des prix étant terminée, une réunion plénière fut convoquée à la salle d'étude, et lorsque, tard dans la soirée, les portes se rouvrirent pour donner congé aux orateurs et à leurs auditeurs, l'Amicale était fondée.

Le but de ces modestes pages est de dire, avec le récit des fêtes jubilaires, la naissance et le développement de notre association.

Puisse cet hommage de l'Amicale à ses membres resserrer les liens qui les unissent, et les attacher de plus en plus à leur vieux Collège.



Collège Saint-Joseph

1848

UN PREMIER MOT

le 10 octobre 1918

Mon cher ami,

Notre Alma Mater compte soixante-dix ans d'existence. Elle s'est développée admirablement, mais au prix de quels sacrifices, vous le savez. Les lourdes obligations qu'elle a assumées et dont elle n'est pas encore complètement déchargée, l'empêchent de pourvoir à certaines améliorations qui s'imposent. Ainsi, dans sa grande et belle chapelle, la nouvelle, car l'ancienne est maintenant affectée à la bibliothèque, nous retrouvons l'harmonium des anciens jours. Malgré notre attachement à cette relique qui éveille les pieux souvenirs, il nous faut reconnaître son impuissance à soutenir les jeunes voix qui se font, avec le nombre croissant des élèves, plus puissantes et plus exigeantes. Pour remplacer ce vieil instrument nous ne voyons que la ressource d'une souscription destinée à l'achat d'un orgue. Le montant requis, \$3 500 environ, serait bientôt réalisé si chacun y allait de bon coeur.

Ne trouvez-vous pas l'idée heureuse? Ne croyez-vous pas que le projet mérite d'être exécuté? Alors, je le lance. Sans retard je m'inscris pour cent piastres, puis, je vous tends la main, mon cher ami. Est-ce dix,

vingt-cinq, cinquante ou *cent* que vous m'offrez? J'accepte tout, et je vous supplie d'être généreux. Il faut que le cadeau soit digne de notre Alma Mater, digne de ses soixante-dix ans, digne de nous!

N'est-ce pas que vous entrez dans le mouvement, et prestement? Si tous vont de l'avant, nous pourrons, en la fête de saint Joseph, offrir cet orgue à notre Collège. Imaginez la joie des professeurs et des élèves actuels; entendez leurs bénédictions à l'adresse des anciens qui se souviennent et cultivent la reconnaissance. Procurez-moi, cher ami, le plaisir de vous lire prochainement et d'encaisser le montant que vous voudrez bien m'offrir. Je tiendrai un compte exact de toutes les souscriptions pour vous en dire le détail au jour de l'inauguration de l'orgue.

Maintenant, permettez-moi de vous faire part d'un projet que je caresse depuis longtemps: former une association ou Amicale des anciens élèves du Collège Saint-Joseph, en vue de nous prêter une aide mutuelle. Vous n'êtes pas sans savoir le bien que font ces amicales. Pourquoi, alors, ne serait-il pas convenu que tous ceux qui auront contribué à notre souscription seront de droit membres de notre association? C'est ce que nous pourrons discuter le jour où nous aurons le plaisir de nous réunir, et peut-être que nous pourrons alors jeter les bases de cette association ardemment désirée par plusieurs.

Dans cet espoir, je vous serre la main, et vous prie de croire à ma fidèle amitié.

J.-A. Larose, c. s. v.

P. S. — J'ai aussi entrepris de faire la liste de tous nos Anciens (vivants et défunts). Vous me rendrez service en me communiquant les adresses de tous ceux que vous pouvez localiser, et spécialement de ceux qui ont quitté le collège avant 1885. Veuillez m'envoyer aussi votre photographie; j'aimerais à compléter la galerie de nos Anciens.

J.-A. L.



ECHO D'UN JOURNAL

POUR LE PROGRES SCOLAIRE

Un nouveau projet d'Amicale. — Ce que pourraient faire l'initiative et la coopération.

L'idée flotte dans l'air. Elle a reçu en plus d'un endroit un commencement, et parfois plus qu'un commencement de réalisation. Les anciens élèves de nos diverses maisons d'éducation sentent le besoin de se grouper, de se mieux connaître d'une génération à l'autre, de faire quelque chose pour leur Alma Mater.

La dernière initiative qu'on nous signale est de Berthierville. Le Collège commercial de Berthierville a soixante-dix ans d'existence. Pour un pays comme le nôtre, c'est un fort bel âge et tous ceux qui ont fréquenté nos écoles peuvent deviner ce que cela représente de dévouement et de services rendus. Car toutes ces œuvres sont à base de dévouement: quelle est la maison d'enseignement commercial ou classique qui ne pourrait, à ce propos, révéler des exemples sublimes?

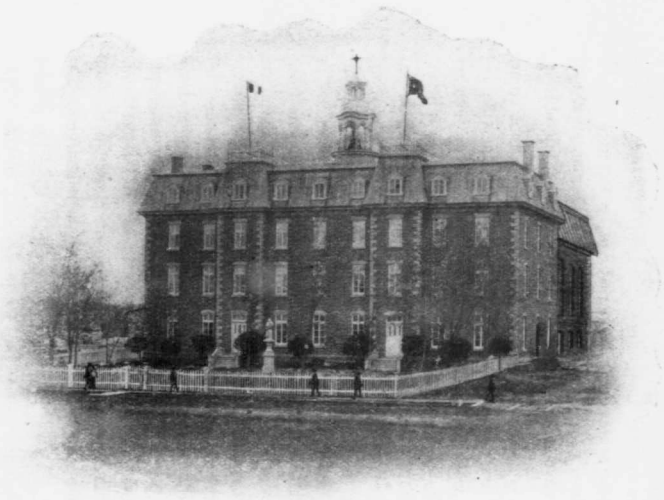
Un certain nombre d'anciens élèves de Berthierville veulent donc, à l'occasion de cet anniversaire, offrir à leur Alma Mater un tangible souvenir de leur reconnaissance et de leur admiration: un orgue qui remplacerait, dans la chapelle nouvelle, le "vieil harmonium tout démantibulé des anciens jours" et parer ainsi à

l'une des lacunes que risquent de laisser les "*fortes obligations*" qui pèsent sur la maison; ils veulent profiter de l'occasion pour se grouper. Un religieux qui a passé sa vie dans l'enseignement, qui est retourné comme professeur à la maison qui l'a formé, le R. F. Larose, c. s. v., met au service de l'organisation tout son dévouement et une somme de temps considérable.

On nous permettra de souhaiter ici, de tout cœur, que les milliers d'anciens élèves de Berthierville répondent à l'appel qui leur est fait. Nos lecteurs savent quelle importance nous attachons à ces œuvres. A notre avis, il faudrait qu'autour de chacune de nos institutions d'enseignement se formât un groupe d'anciens élèves qui resterait en contact avec la maison, qui tiendrait à honneur de l'aider, de lui permettre la réalisation de progrès nouveaux. Les Anciens trouveraient d'abord dans ces associations le plaisir de se replonger, pour quelques heures, dans une atmosphère de cordiale fraternité; ils constateraient les efforts faits par les maîtres, leurs directeurs et leurs camarades d'hier la plupart du temps, pour améliorer l'œuvre ancienne; ils pourraient apporter à ces hommes dont ils savent le dévouement, l'appoint de leur propre expérience, l'appoint aussi de leur argent.

Car, il en faut bien revenir là. Que de projets chèrement caressés par les professeurs, que de voyages d'étude, que d'installations plus perfectionnées ont été ajournés parce qu'en dépit de toutes les économies, de tous les sacrifices, on n'avait point de ressources matérielles suffisantes!

Et ces ressources, les Amicales peuvent en partie



Collège Saint-Joseph
1884.

les fournir, sans imposer à leurs membres de trop lourds fardeaux. Combien de gens qui ne pourraient, d'un coup, faire un cadeau considérable, mais qui pourraient chaque année donner de petites sommes qui, additionnées et multipliées, constitueraient un levier puissant! Il suffirait de fixer aux contributions un taux minimum, qui conviendrait aux modestes souscripteurs, en laissant aux plus riches toute liberté de hausser leur mise.

Nous savons fort bien, nous l'indiquions dès le début, que l'idée a déjà un commencement d'exécution; nous savons qu'à l'occasion d'anniversaires, par exemple, certaines maisons ont reçu de leurs Anciens de riches cadeaux, mais il faudrait en venir, estimons-nous, à une habitude systématisée et généralisée.

Constituons autour de nos maisons d'enseignement une garde puissante, permettons-leur de se développer librement, suivant les désirs et les volontés de leurs directeurs. L'initiative et la coopération peuvent, dans ce domaine comme dans les autres, réaliser des merveilles. Des bourses peuvent être fondées pour assurer aux professeurs une formation supérieure; d'autres souscriptions peuvent aider au renouvellement, au perfectionnement de certaines installations; d'autres, nous ne parlons plus ici des religieux, peuvent aider à maintenir dans l'enseignement des hommes de haute valeur en leur assurant au moins la sécurité de leurs vieux jours.

Les modalités de l'action peuvent être diverses, les objets immédiatement poursuivis, différents. L'important, c'est qu'on mette en œuvre les bonnes volontés,

qu'on les ordonne vers un objectif précis et utile, qu'on en multiplie par le groupement l'activité féconde.

A tout cela les Amicales peuvent efficacement contribuer. C'est pourquoi nous en saluons toujours avec plaisir la naissance, pourquoi nous souhaitons qu'elles couvrent bientôt tout le Canada français.

Omer Héroux.

(*Le Devoir*, 10 fév. 1919.)

UN AUTRE APPEL

Le Collège de Berthier.

Tous ceux qui sont passés par le Collège commercial de Berthier ont dû lire avec plaisir le premier-Montréal dans lequel M. Héroux, il y a quelques semaines, annonçait la fondation d'une association des anciens élèves de cette institution.

A la fin de l'année scolaire, l'inauguration d'un orgue, dans la nouvelle chapelle, donnera lieu à une réunion d'anciens élèves qui profiteront de la circonstance pour discuter ce projet d'association, en prévoir les difficultés et prendre les moyens de les surmonter le plus tôt possible. Ce sera en même temps un petit congrès où les condisciples d'autrefois, en très grand nombre, souhaitons-le, pourront se retrouver, se réjouir et redevenir jeunes durant quelques heures. Chacun des Anciens aura sans doute à coeur d'être présent à ces manifestations.

L'on retourne généralement peu souvent au collège où l'on a reçu son instruction. Les circonstances de la vie, l'engrenage des obligations qu'elle nous a faites sont seules responsables de cette anomalie.

Le collège est, presque au même titre que le foyer, la maison à laquelle on a conservé le plus d'attachement, celle qui a laissé une empreinte sur notre âme et dont toute sa vie on subit l'influence. Il existe une grande affinité, une espèce de parenté morale, entre la famille et le collège. C'est sans doute à raison de ce fait que, dans la circulaire adressée à un certain nombre d'anciens élèves, les autorités du Collège demandaient entre autres choses, à ces derniers, d'envoyer leurs portraits. L'idée n'a rien qui puisse faire sourire, elle est toute naturelle. Les portraits des membres d'une famille sont de précieux ornements du foyer. Ils constituent l'histoire des vieux et servent à l'édification des jeunes.

Le Collège de Berthier est pour un très grand nombre d'anciens la maison du Rév. Fr. Marsolais. On a voué un culte à sa mémoire. Que sous l'impulsion de son souvenir, les Anciens considèrent donc que c'est pour chacun d'eux un devoir filial de ne pas rester sourd à l'appel qui lui est fait aujourd'hui.

Donner signe de vie, voilà tout ce qui leur est demandé. Qu'ils adressent dès maintenant aux autorités du Collège une petite lettre, une carte postale, disant qu'ils approuvent le projet d'association, qu'ils pourront ou ne pourront pas être présents à la réunion de fin d'année. Qu'ils donnent en même temps que leur adresse celles de leurs anciens condisciples qu'ils

auront réussi à localiser. Ceux à qui l'idée viendrait d'envoyer un cadeau seront bien inspirés. L'opportunité en est incontestable. Il serait regrettable cependant qu'un seul des Anciens fasse taire ses souvenirs, se prive du bonheur de revoir ses condisciples, compromette le projet d'association parce qu'il est dans l'impossibilité de donner beaucoup ou de donner quelque chose.

L'entrée de l'association sera ouverte à tous les Anciens de Berthier, sans aucune restriction. L'utilité d'une organisation de ce genre, et pour le Collège et pour chacun des anciens élèves, est indiscutable. Ceux qui habitent Montréal devraient, semble-t-il, y attacher une importance toute particulière. Etant donné leur nombre, ils pourraient se constituer en un "cercle d'amusement" qui les mettrait habituellement en contact, leur procurerait l'occasion de se protéger et de s'aider mutuellement.

Une réunion préparatoire sera probablement tenue à Montréal, d'ici quelques semaines. La date et le lieu seront annoncés dans les principaux journaux.

Camille Tessier.

P.S. — Le principal organisateur est le R. Fr. J.-A. Larose, c. s. v. C'est à lui que l'on pourra adresser toutes les communications. Son dévouement et sa ténacité sont gages du succès de l'entreprise.

VERS LE SUCCES

La souscription est lancée. Les lettres s'envolent comme des pigeons voyageurs aux quatre coins du pays. Certaines dépassent même les frontières et s'en vont saluer les amis de la grande république. Comment seront-elles reçues? Que rapporteront-elles? C'est le temps de la guerre! est-ce aussi l'heure du souvenir? C'est pour rappeler le touchant accueil fait à ces blanches missives allant parler au coeur des Anciens de l'Alma Mater, que je désire épinglez un certain nombre de réponses cueillies au hasard et reçues avec tant de bonheur. Mieux que toute autre appréciation elles diront les sentiments qui vivent chez les Anciens, chez ceux que nous avons le plaisir de revoir souvent, comme chez ceux que les circonstances de la vie ont éloignés du foyer, mais qui n'en conservent pas moins la religion du souvenir et de la reconnaissance. Je cite textuellement des phrases prises ici et là dans les centaines de lettres qui s'amoncellent sur mon bureau.

Voix de Montréal:

"Je suis de vingt jours en retard. Mettez à mon débit autant de mauvaises notes. Je tâcherai de faire en sorte que le crédit l'emporte sur le débit. Un jour viendra cependant qui n'est pas venu où je donnerai ce que je n'ai pu donner."

“Un petit collégien de 1898 serait mal à l’aise de voir son nom en tête de votre liste; c’est pourquoi j’ai différé de quelques jours à vous transmettre mon obole.”

“Avec le sentiment très vif de ce que je dois aux Clercs de Saint-Viateur, je me sens à la gêne de vous offrir si peu. Ça me gêne encore plus quand je songe à certains personnages qui occupent des positions importantes dans votre maison et avec lesquels j’ai des relations intimes. Ça me gêne enfin à cause des bons amis, *inter quos* Fr. L. et autres à qui on ne voudrait rien refuser et à qui on ne peut donner selon les désirs du cœur. C’est qu’il y a les coups de la guerre, de la maladie et du prix toujours plus élevé de la vie... tout cela avec une moyenne armée dont je suis le général et que je dois entretenir à mes frais, malgré mes représentations à Sam Hughes et mon dévouement au pays. Dans ces conditions, mon cher Ami, le cœur voudrait faire plus que la bourse ne le permet. Tout de même, obéissant à la bonne inspiration que tu m’as donnée... et à ma femme, qui me gronde depuis un mois de ne pas m’exécuter plus tôt, je t’envoie de tout cœur mon *petit bleu* avec l’assurance de ma meilleure amitié.”

“J’accuse réception de votre lettre du 27 octobre. Inutile de vous dire que votre projet m’a intéressé. Veuillez donc recevoir mes remerciements les plus sincères pour l’attention que vous portez aux Anciens. J’approuve de tout cœur votre projet, et je formule l’espoir qu’il arrivera à bonne fin. Il me fait peine cependant de ne vous prêter main-forte que dans une certaine mesure. Vous savez la crise que nous traver-

sons à Montréal, la difficulté que les divers établissements éprouvent à se procurer la main-d'œuvre. J'ai cependant mon emploi ordinaire, mais je m'astreins à un travail supplémentaire dans la soirée afin de joindre les deux bouts. Espérons que l'état normal reviendra bientôt et alors je volerai à votre secours. En attendant veuillez recevoir mon humble chèque et l'assurance de mon dévouement."

"Mille pardons pour avoir tardé à répondre à votre lettre. Mon excuse est la mortalité dans ma famille... Je ne puis malheureusement pas imiter le geste magnifique d'un mécène que je félicite. Je vous envoie cependant mon obole, bien assuré que vous ne mépriserez pas l'offrande des petites gens, mais qu'au contraire c'est sur elle que vous pouvez surtout compter."

"J'accuse réception de votre lettre faisant appel à notre générosité pour l'achat d'un orgue destiné à votre belle chapelle. Comme je garde toujours un bon souvenir de mon séjour au Collège, sous le régime du bon Fr. Marsolais, je m'empresse de me rendre à votre demande et j'inclus mon humble obole. Je regrette que mes moyens ne me permettent pas de vous offrir ce que le cœur voudrait donner, mais comme bien d'autres, je souffre des ennuis que la guerre a causés. Ce que je fais, je le fais cependant de grand cœur."

"Je regrette de ne pouvoir me dire ancien élève de votre maison, mais comme grand ami des RR. FF. Puzé, Marsolais, Bélanger, Pelletier et Guay, avec qui j'avais des rapports très intimes, et ensuite comme enfant de Berthier, où j'ai passé toutes mes vacances

soit chez ma tante, soit chez mes oncles. Je vous permets de me classer où vous voudrez, pourvu que vous me laissiez de la grande famille de vos Anciens. Je suis donc très heureux de vous adresser mon chèque."

"Vous avez un tour particulier de vous faire estimer et même de vous faire aimer. Ce petit mot signé de votre main m'a fait un sensible plaisir. Dans la maison du vieux et bon Fr. Marsolais, de vénérée mémoire, on garde la mémoire des Anciens; et croyez qu'il y a aussi des Anciens qui se souviennent. Ci-incluse mon humble contribution."

"Madame la grippe est venue me visiter. J'ai dû retarder jusqu'à ce jour pour répondre à votre circulaire. J'approuve hautement votre projet et je loue votre libéralité. On ne fera jamais trop beau ni trop bien pour notre chère maison de Berthier. Ancien élève, je lui dois et ma formation et mon instruction. Pourquoi faut-il que la bourse soit vide quand le cœur est plein des sentiments de la plus sincère reconnaissance! Ci-inclus un bon postal. Vous l'accepterez avec plaisir, puisque c'est l'obole du pauvre."

Une voix de la campagne:

"Je n'ai fait que mon entrée chez vous. Le lendemain, avant l'ouverture des classes, je retournais chez moi. Je suis aujourd'hui un cultivateur à l'aise. Je n'ai qu'un regret, celui de n'être pas instruit. Mais j'aime ma profession et l'instruction aussi. Mes enfants et mes neveux se sont instruits chez vous, et je vous suis reconnaissant des avantages que vous leur avez pro-

curés. Et puisque vous me faites l'honneur de me considérer comme un Ancien, j'ai grand plaisir à vous envoyer ma contribution."

Une voix des Etats-Unis:

"Au moment où j'ai reçu votre lettre, mon époux venait de mourir; moi-même je suis très malade. Dieu m'éprouve, que sa volonté soit faite. J'ai cru de mon devoir de répondre pour le cher défunt en vous laissant savoir ma douleur et le bon souvenir qu'il avait conservé du Collège de Berthierville. Il aurait certainement fait quelque chose pour l'œuvre à laquelle vous vous dévouez; c'est pourquoi je me fais un devoir de vous adresser le chèque ci-inclus en vous demandant de prier pour le repos de l'âme de votre ancien élève, mon époux défunt."

Voix de Joliette:

"Pardonnez mon retard. La fameuse grippe et la besogne m'ont fait perdre de vue votre bonne lettre et par suite l'obligation d'y répondre. Ci-inclus mon chèque."

"J'arrive tard, mais j'arrive avec tout mon cœur. Ci-inclus mon chèque de cent dollars pour votre orgue. Je lui souhaite un bon voyage. Puisse-t-il s'associer plusieurs compagnons en route... et vous arriver en grande compagnie!

"J'ai la douce confiance qu'il rencontrera un grand nombre de compagnons à son arrivée au Collège. Peut-

être même — et si c'était vrai! — y aura-t-il encombrement. Dans ce cas, je ne voudrais pas vous mettre dans l'embarras pour l'héberger, mais je me permettrai de vous rappeler que j'ai retenu sa place depuis longtemps. Et comme il n'est pas né musicien, je vous assure qu'il ne sera pas exigeant et qu'il se contentera bien volontiers de la fonction de souffleur d'orgue sans porte-euille.

"Avec mes meilleurs souhaits de santé et de succès."

"J'ai reçu à temps votre lettre du 23 octobre dernier. Je n'ai pas négligé, mais j'ai retardé d'y répondre pour certaines raisons indépendantes de ma volonté. Je ne puis que vous féliciter des projets que vous formulez pour assurer le développement de plus en plus complet du Collège Saint-Joseph. Vous trouverez ci-joint un chèque que je vous offre avec plaisir. C'est une obole bien humble, je l'avoue; aussi, veuillez la considérer non comme l'unique signe sensible de ma reconnaissance, mais comme un premier témoignage tangible de ma gratitude."

Voix de Valleyfield:

"J'arrive à la onzième heure, sûr d'être reçu à bras ouverts par les bons Clercs de Saint-Viateur, à qui je souhaite en passant une bonne et heureuse année. Je suis occupé et pris comme pas un, et puis pauvre comme tout. Avec cela que voulez-vous que je fasse pour votre œuvre? Cependant, pour ne pas renier mon passé, je vous envoie mon chèque "ad titulum pauper-tatis."

Voix des Cantons de l'Est:

“J’ai le regret de vous dire que je n’ai pas reçu votre dernière lettre. Je dois cependant vous avouer que j’étais au courant de votre projet et que je me serais fait un point d’honneur de seconder vos généreux efforts en m’inscrivant sur la liste de vos donateurs, quand même vous n’auriez pas poussé la délicatesse jusqu’à m’instruire deux fois de vos louables intentions. Je regrette sincèrement de n’avoir pu faire plus par le passé pour le Collège de Berthier, qui a formé tant d’honnêtes hommes et de si vrais Canadiens français. Enfin me voilà.”

Voix de Sorel:

“Je ne suis allé en classe que neuf mois. Je suis fier cependant d’avoir reçu pendant ce temps les bonnes leçons d’encouragement et de morale du Rév. Fr. Desmarchais, que je n’ai jamais oublié. Voilà tout mon bagage d’instruction. Je m’inscris donc non pas en tête de votre souscription, mais tout à fait au bas, car je suis le moindre de la grande famille des Anciens qui ont fréquenté votre maison. A la vérité ses débuts furent bien humbles, mais combien elle s’est développée et a prospéré! Nous sommes fiers et orgueilleux aujourd’hui de notre Alma Mater. Honneur aux Clercs de Saint-Viateur! J’y vais donc de ma modeste offrande.”

Voix de Berthierville:

“Je ne suis pas élève de votre maison, mais j’ai des

enfants qui ont fréquenté votre Collège; c'est pourquoi j'estime qu'il est de mon devoir de vous adresser une petite offrande pour votre belle œuvre."

Et après ces belles paroles le beau chèque!

"En réponse à votre lettre du 20 octobre courant, j'inclus mon chèque de... comme offrande que vous voudrez accepter au nom de mon fils et en mon propre nom. J'aime le Collège de Berthier. J'ai applaudi à ses succès passés et ses progrès futurs me tiennent au cœur. C'est toujours me flatter que de me rappeler que j'en suis un ancien élève."

Voix de l'Épiphanie:

"Le projet que vous désirez mettre à exécution est vraiment digne d'admiration et mérite mes plus sincères félicitations. Mais ce qui me fait de la peine, c'est de ne pouvoir contribuer, au moins pour cette année, à votre belle œuvre. Le malheur qui a frappé ma famille, il y a deux ans, se fait encore ressentir et m'oblige à l'aider. J'aurai l'occasion de vous rendre visite au mois de janvier, et s'il n'est pas trop tard je pourrai vous remettre la somme de... Vous voyez que je désire faire ma part."

Voix de Québec:

"Je vous admire tellement dans votre persistance que j'accède avec plaisir à votre demande. Ci-inclus veuillez trouver mon chèque pour... et aussi ma photographie, puisque vous insistez. Si vous réussissez à former des élèves aussi tenaces que vous l'êtes vous-mê-

me, ils devront vous en être très reconnaissants, car leur succès est d'avance assuré dans le commerce.

“Avec mes félicitations, etc.”

“J'accuse réception de votre lettre du 18 novembre courant. C'est avec plaisir que je me rends à votre demande. Sous ce pli vous trouverez mon chèque au montant de \$100 pour vous aider à faire l'acquisition d'un orgue digne de votre institution.

“Je visitais, en août dernier, cette Alma Mater que je n'avais pas revue depuis vingt-cinq ans, et c'est avec plaisir que j'ai rencontré le Révérend Frère Laperle. J'ai été des plus heureux de constater que les années ne l'avaient pas changé, son dévouement à la musique et au chant est bien de nature à lui faire oublier l'âge.

“Quant à l'institution elle-même, j'ai constaté qu'elle a subi une transformation complète qui fait souhaiter de redevenir jeune. J'ai surtout admiré votre magnifique chapelle que vous avez eu le soin de mettre sous le vocable de saint Joseph, représenté par la même statue qu'il y avait dans l'ancienne, et sous sa protection nous pouvons espérer que l'institution continuera à marcher de progrès en progrès.

“Cet harmonium, devenu trop modeste pour les proportions de la chapelle et dont les accords ont aidé durant plusieurs années à développer les voix neuves et souvent fausses de la jeunesse, de même qu'à chanter les louanges du grand saint protecteur de la maison, devrait certainement trouver place dans l'ancienne chapelle, que vous avez convertie en bibliothèque, et je suis certain que tous les anciens élèves qui auront le

plaisir d'aller visiter l'Alma Mater, en seront fiers..."

Voix d'Outremont:

"C'est pour vous, mon cher ami, c'est pour votre orgue ce chèque de cinquante piastres. Je le signe de grand cœur et je serais heureux si je reconnaissais par là les bons et réels services que vous et d'autres fidèles amis de Berthier m'avez si souvent rendus."

Voix des Trois-Rivières:

"J'ai bien reçu vos trois lettres. La première m'a pris dans une attaque de grippe, la seconde m'a rejoint en route pour l'Angleterre. Je suis revenu à mi-chemin, et à mon retour, je trouve votre circulaire.

"Je trouve bien aimable que vous me considériez comme un des anciens élèves les plus affectueux du Collège Saint-Joseph.

"Quelle excuse puis-je vous offrir pour mon retard à répondre à vos aimables lettres? La seule acceptable serait le manque de temps et mes nombreuses occupations. Je me joins de tout cœur au mouvement que vous avez commencé. Tous ceux qui sont passés par Berthier gardent un inaltérable souvenir de leur Alma Mater. Pour moi, lorsqu'il m'arrive de plaider des causes où il s'agit de comptabilité, mes yeux se retournent toujours vers le Collège Saint-Joseph de Berthier, où l'on m'a appris à voir clair dans ces choses.

"Pour me rendre à votre désir, je mets sous pli mon humble chèque pour la somme de

"J'espère que le bon Frère Laperle, lorsqu'il fera

retentir les voûtes de votre nouvelle chapelle, n'oubliera pas son ancien élève qui lui faisait beaucoup plus de bêtises que d'harmonie.

“Je vous adresse un numéro du *Trifluvien*, dans lequel j'ai fait reproduire votre lettre circulaire.

“J'espère que vous me pardonneriez mon retard et que vous conserverez une bonne opinion de votre serviteur...”

Voix d'en haut :

“Je vous envoie mon humble obole. Je le fais de bien bon cœur quoiqu'il n'y ait rien de si pauvre qu'un chanoine. Toute sa richesse est dans son titre: c'est un peu comme une vigne sans fruit.

“Je vous ai déjà dit, il est vrai, que je ne croyais pas le temps opportun pour lancer une souscription de ce genre, mais je ne puis m'empêcher d'admirer votre audace. Puisse Dieu la bénir! Si jamais l'orgue dont vous parlez est commandé, vous pourrez réclamer de moi au temps du paiement la somme de... afin de combler le montant que je désire donner à cette fin...”

L'audace a été bénie. Dieu soit loué et tous les fidèles amis du Collège Saint-Joseph qui ont entendu notre appel et qui ont su y répondre d'une manière si aimable et si généreuse!

Si j'ai multiplié ces témoignages, que j'aurais pu fournir en bien plus grand nombre encore mais que le cadre restreint d'une brochure ne me permet pas de publier, c'est que j'ai voulu fixer dans ce compte rendu l'empressement avec lequel on a répondu à une heureuse inspiration, et plus encore l'attachement dont font

profession les Anciens du Collège Saint-Joseph pour leur Alma Mater.

C'est pour le personnel un réconfort et un appui dont il ignorait la force.

Il faudrait lire toutes les lettres qui nous sont venues de partout, pour prendre conscience du bien qui s'est fait dans le passé. Ce ne sont pas toujours ceux qui ont contribué généreusement à notre œuvre qui ont éveillé dans notre âme les plus remuantes émotions. Que de lettres dans lesquelles il n'y avait pas d'argent, mais l'or seul des plus riches sentiments, mériteraient d'être citées à la suite des précédentes. N'est-ce pas le plus beau cadeau que l'on puisse apporter à sa mère que de lui conserver tout son cœur d'autrefois!

Cet événement a permis à bien des cœurs de s'ouvrir. Leur franchise nous apporte les meilleures jouissances et elle affermit en nous les meilleures espérances. Une maison n'est pas à la veille de s'écrouler quand elle a de si nombreux et de si bons enfants. Toutes ces lettres reçues seront conservées aux archives pour l'édification et l'encouragement de ceux qui viendront après nous.



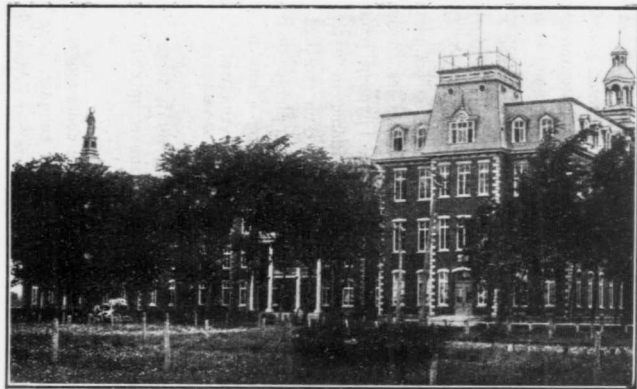
LE COLLEGE

Reposons-nous un peu dans le parterre et, pour raviver nos souvenirs, relisons ces dates historiques, puis saluons le personnel actuel.

Ce collège fut fondé en 1848 par Messire F.-R. Gagnon, curé de Berthier, qui en confia la direction aux Clercs de Saint-Viateur. Reconstitué en 1884, considérablement agrandi en 1907, il a été complété en 1914. Cet établissement réunit toutes les conditions de confort et de salubrité qu'exige l'hygiène scolaire : classes et salles spacieuses, abondamment aérées et éclairées, dortoirs vastes et pourvus d'un excellent système de ventilation, cour de récréation plantée de beaux arbres, où les élèves peuvent se livrer à tous les jeux ou exercices qui entretiennent et développent les forces physiques.

Le programme d'enseignement du Collège Saint-Joseph comporte un cours primaire et un cours supérieur.

Dans le cours préparatoire et le cours moyen, l'enfant apprend à lire, à écrire et à compter, pose une base solide à sa formation française par l'étude de la grammaire et l'initiation littéraire, et commence l'étude de la langue anglaise. Après sa sixième année, l'élève possède une instruction primaire complète et se trouve en état de commencer ses études supérieures ou son cours classique.



Collège Saint-Joseph
1914.

Les études supérieures au Collège Saint-Joseph sont à base essentiellement française et visent à la culture générale de l'élève. L'anglais et les matières commerciales ne sont pourtant pas négligés. Après quatre années d'études sérieuses, le jeune homme a acquis un développement intellectuel qui lui permet d'occuper immédiatement une position lucrative s'il se destine au commerce, ou lui assure le succès s'il poursuit des études techniques.

POUR MEMOIRE

Conseil de la maison

- R. F. Alfred Charbonneau, c. s. v., Directeur.
- R. P. Odilon Charbonneau, c. s. v., Aumônier.
- R. F. Edouard Guinard, c. s. v., Assistant-directeur et préfet de discipline.
- R. F. Elzéar Laperle, c. s. v., Econome.
- R. F. Pierre Roy, c. s. v., Professeur.
- R. F. Alphonse d'Anjou, c. s. v., Comptable.

Professeurs

- R. F. Arsène Beauregard, c. s. v.
- R. F. Thomas Charbonneau, c. s. v.
- R. F. Edouard Gariépy, c. s. v.
- R. F. Joseph Larose, c. s. v.
- R. F. Eugène Plante, c. s. v.
- R. F. Joseph Drolet, c. s. v.
- R. F. Adélarde Delisle, c. s. v.
- R. F. Henri Paquette, c. s. v.
- R. F. Gabriel Barrette, c. s. v.
- R. F. Emile Bernard, c. s. v.
- R. F. Josaphat Labelle, c. s. v.

M. Adhémar Matte, professeur auxiliaire.

M. Saint-Georges, professeur de violon.

M. Joseph Houle, professeur de piano.

LES NOCES DE RUBIS

du

COLLEGE S.-JOSEPH DE BERTHIERVILLE

1848 - 1919

PROGRAMME

Le 19 juin 1919, à 8 heures du soir.

Bénédictio de l'Orgue par le R. P. L.-J. Morin,
c. s. v., vicaire provincial. — Allocution par l'abbé
Joseph Piette, curé à Saint-Stanislas de Montréal.
— Salut du T. S. Sacrement. — Te Deum.

9 heures.

Bienvenue aux Anciens par le F. Directeur et par M.
Jean-Marie Comtois, élève finissant. — Distribution
des prix spéciaux, certificats, diplômes et remise de
la médaille-souvenir aux Finissants. — Musique
par l'Harmonie et chants canadiens par la Chorale.

10 heures 30.

Réunion intime des Anciens, à la salle d'étude, pour
procéder à l'organisation de l'Amicale: élection des
officiers.

11 heures 30.

1^{er} Banquet de l'Amicale. — Discours, puis veillée
en famille.

Le 20, à 6 heures du matin.

Grand'messe de *Requiem* pour nos directeurs, profes-
seurs, condisciples et amis défunts.

LE CONCERT

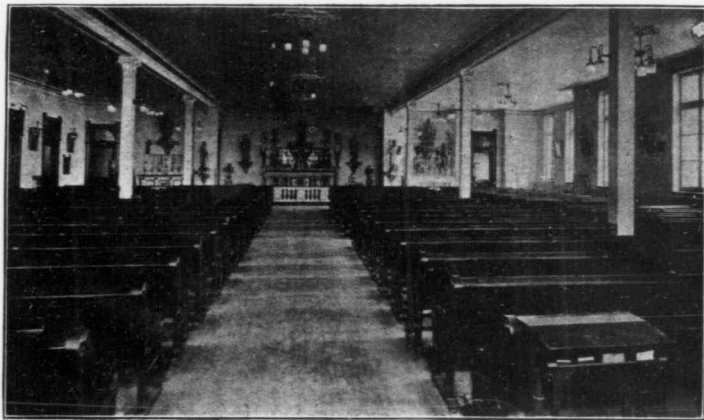
Il n'y a rien comme vouloir, et vouloir de tout cœur, pour réussir. Dieu sait, pourtant, si l'entreprise était hasardeuse: en pleine guerre, au plus fort d'une épidémie de grippe, au milieu d'un emprunt national, lancer une souscription! Et cependant, les réponses arrivaient au F. Larose, si nombreuses et tellement encourageantes que, le 7 avril, la direction du Collège signait un contrat avec la maison Casavant.

Le 10 juin, l'orgue était installé dans notre chapelle et ses beaux tuyaux dorés rivalisaient d'éclat avec les rayons du soleil qu'ils multipliaient en les reflétant. L'orgue n'attendait plus que la main d'un artiste pour faire valoir la richesse de ses jeux. M. Albert Contant, qui veut bien se dire un des bons amis de notre maison, accepta de donner gratuitement le concert d'inauguration. Le 12 juin, dans l'après-midi, puis dans la soirée, la population de Berthierville, ainsi que nos amis et nos bienfaiteurs de Montréal et des centres voisins de Berthier, eurent le plaisir d'entendre et de souligner de leurs fréquents applaudissements le programme musical suivant:

PROGRAMME

1. Marche Miniature. *E. Lemaigre.*

Cette pièce d'un caractère plutôt léger, mais très gracieux, est tout indiquée pour faire goûter toute l'originalité des jeux du récit.



La chapelle actuelle.

2. Sonate de Concert A) Adagio
B) Alla Polacca.
C) Allegro Strepitoso.
B. Sultz.

Œuvre en trois mouvements de styles très différents et de facture plutôt orchestrale.

3. Petite Pastorale. "Promenade Champêtre".
P. Wachs.

Œuvrette démontrant le timbre tout à fait champêtre du hautbois.

4. Fantaisie sur des "Czardas Hongrois".
Michaelis-Lemaigre.

A noter, la sonorité bizarre des jeux de mixture.

5. La fileuse chante et prie. . . . *Klarg-Elert.*

Ici le parfait mécanisme des claviers permet l'imitation caractéristique du rouet.

6. Fanfare en si bémol majeur. . . . *Th. Dubois.*

Œuvre de glorieuse puissance, faite de contrastes des plus intéressants.

7. Menuet d'Antan. *J.-Alb. Contant.*

Petite pièce nous ramenant à l'époque des perruques poudrées.

8. Clair de lune et rossignol. . . . *Klarg-Elert.*

Pendant que l'astre de la nuit se lève dans toute sa majesté, le gentil chantre du soir le salue de son chant.

9. *Réminiscences de Botrel. Réalisation J.-A. Contant.*

Les jeux de Hautbois, Viole de Gambe, Montre, etc., chantent tour à tour les mélodies du barde breton.

10. *Paraphrase de "Pange Lingua". Alexis Contant.*

Cette magistrale composition fut la dernière que le regretté musicien écrivit pour orgue. Il appartenait à son frère de faire revivre cette œuvre inédite du distingué compositeur canadien-français.

11. *2ème Symphonie, 3ème mouvement,*

Allegro Staccato. . . Ed. Kretschmer.

Cette symphonie écrite d'abord pour orchestre, fut réalisée pour l'orgue par l'auteur. Seules les orgues modernes en permettent tout le détaché de l'exécution.





M. le chanoine P. Peltier,
curé de Berthier.

LA BENEDICTION DE L'ORGUE

La bénédiction de l'orgue avait été fixée au 19 juin, jour de la sortie des élèves. Le matin de ce jour, une messe solennelle d'actions de grâces fut chantée par M. le chanoine Pierre Peltier, curé de Berthier. Dans la soirée, les anciens élèves arrivaient de tous côtés pour assister à la distribution des prix et prendre part à la fête qui devait suivre.

La distribution des prix se fit à la salle d'étude. Le spectacle était vraiment beau : aux places occupées ordinairement par les élèves, on voyait leurs papas, leurs mamans, leurs grands frères, leurs petites sœurs, tous joyeux et souriants sous les flots de lumière qui inondaient leurs figures. Des applaudissements bruyants saluaient les enfants qui, par leur bonne conduite, leur application constante et leurs succès marqués, avaient mérité des prix et des couronnes. De fois à autre la douce musique de l'Harmonie se faisait entendre, mettant de l'enthousiasme plein le cœur des heureux parents.

Et l'heure passe; elle s'écoule d'autant plus vite qu'elle est plus gaie. Nul ne tient compte des minutes qui s'envolent, si ce n'est la vieille horloge qui multiplie ses tic tac pressés et la grande aiguille qui, pour la deuxième fois répète sa route, fait annoncer son nouveau voyage par les coups réguliers du marteau sur le timbre sonore. L'office religieux réclame notre présence, montons à la chapelle.

Le R. P. Joseph Morin, c. s. v., assisté de l'aumônier du Collège et précédé du cortège des servants irradiés par les reflets de leurs belles soutanes rouges, s'avance, revêtu des ornements sacrés et procède à la bé-



M. l'abbé Joseph Piette,
curé à S.-Stanislas de Montréal.

nédiction de l'orgue. Les prières terminées, l'instrument, désormais consacré au culte du Très-Haut, redit, en des notes graves et solennelles, un hymne à la gloire du Tout-Puissant.

Pendant que l'orgue emplissait notre vaste chapelle de l'harmonie de ses voix, M. l'abbé Joseph Piette gravissait les degrés de l'autel pour faire l'éloge de la

musique sacrée. Longtemps nous avons espéré pouvoir reproduire ici, pour vous procurer le plaisir délicat de la relire, cette pièce d'éloquence que la modestie de l'orateur s'obstine à nous refuser.



M. le chanoine Arch. Mousseau,
procureur de l'archevêché de Montréal.

Nous avons cru bon, tout de même, de noter le souvenir de cette heure délicieuse passée sous l'œil du divin Maître, dans une atmosphère toute chargée de l'amitié des anciens élèves.

Un autre enfant du Collège Saint-Joseph, digne entre tous par le sérieux de sa vie, son caractère sacerdotal et le titre que ses vertus et ses talents lui ont valu,

M. le chanoine Archibald Mousseau, sous la chape d'or des grandes solennités, vient présider au salut du T. S. Sacrement et au chant du *Te Deum*.

Cette fois, c'est le Fr. Laperle, l'organiste que tous les Anciens ont connu depuis trente ans, qui touche l'orgue. Il est heureux de pouvoir enfin soutenir efficacement le Fr. Saint-Jacques qui chante à pleins poumons le "*Beate Viator*". Il s'était vu tant de fois réduit à l'impuissance par cette voix de stentor, qu'il jouit de son triomphe, pendant qu'un sourire se joue dans sa barbe grise.



L'AMICALE

C'était au 19 mars 1917, en la fête du Collège. Trois de nos religieux, les Frères Alfred Charbonneau, Gédéon Courchesne et Adalbert Desrochers, célébraient leurs noces d'argent de profession religieuse, et quelques anciens élèves assistaient au banquet offert aux jubilaires. Le Fr. Larose, invité à répondre à la santé des Anciens, formule le vœu "que chaque année un groupe d'anciens élèves revienne saluer l'Alma Mater". Cette idée flottait déjà dans l'esprit de plusieurs; comme une bonne semence jetée dans une terre bien préparée, elle germa et prit racine. Ces Anciens ne se rencontraient plus sans parler du projet d'association; ils voulaient le pousser sans faire grand bruit, mais avec constance.

Et voilà pourquoi, en ce 19 juin 1919, l'aumônier annonce, au *prône*, à 10 heures du soir, que l'assistance est priée de descendre à l'étude où d'importantes communications lui seront faites. La grande salle d'étude se remplit bientôt d'une foule de personnes qui ne rappellent que de loin la gent écolière. On y voit des hommes de haute taille, au verbe sonore, à côté d'hommes petits, au verbe fluët; des messieurs à barbe grise ou à cheveux blancs coudoyant des jeunes gens frais rasés ou à moustache naissante; mais tous, quel que soit leur âge, sont gais, loquaces et même tapageurs. C'est en vain que la clochette réclame le silence et sonne des rappels à l'ordre: le flot coule sans cesse assourdissant et incoercible. Enfin, le F. Larose peut



Sal le d'étude.

obtenir un moment de silence et M. Camille Tessier, avocat, monte à la tribune.

M. Tessier expose le but de l'assemblée: il s'agit de fonder une Amicale des anciens élèves du Collège Saint-Joseph. Un projet de statuts a déjà été élaboré et il est soumis à la discussion. Peu à peu orateurs et



M. Oscar Daviault, marchand,
président de l'Amicale (1919-1920).

interlocuteurs s'animent; les discours se transforment en conversations où abondent les bons mots, les répliques heureuses qui soulèvent l'hilarité générale. Aussi on aperçoit des étrangers, même des élèves qui, attirés par cette joie bruyante, se glissent furtivement dans la salle

pour recueillir de leurs oreilles les mots d'esprit et remplir leurs yeux du beau spectacle offert par ce groupe d'hommes devisant joyeusement de choses sérieuses.

Durant deux heures le spirituel président dirigea la discussion. Les grandes lignes du projet étant acceptées, on procéda à l'élection des officiers. Furent élus :

Président d'honneur : M. le curé de Berthier.

Président actif : M. Oscar Daviault, marchand.

Vice-président : M. Alfred Guay, libraire.

Secrétaire : M. Dominique Tessier, marchand.

Secrétaire-adjoint : Frère Joseph Larose, c. s. v.,

Directeurs ou conseillers

Le Directeur du Collège (de droit dans le bureau de direction, avec un professeur de la maison).

M. Wilfrid Gervais, propriétaire du Riendeau.

M. Victor Bourgeois, notaire.

M. Olivier Gadoury, médecin, maire de Berthierville.

M. Albert Giroux, gérant de la banque d'Hoche-laga.

M. Alexandre Lavallée, notaire.

Monsieur Camille Tessier ayant décliné l'honneur de la présidence et la charge de secrétaire, est nommé aviseur légal de l'Amicale.

Les membres du bureau de direction prennent place sur la tribune et ils sont décorés, de même que les cent soixante-douze membres présents, de l'insigne de l'Amicale. Tous descendent joyeux à la grande salle de récréation convertie en salle de banquet où ils sont reçus aux accords de l'Harmonie du Collège, qui ne

cessera de se faire entendre jusqu'à trois heures du matin.



M. Alfred Guay, libraire,
vice-président de l'Am.a.a.e.

LE BANQUET

La salle toute pavoisée de draperies, est ornée d'oriflammes qui s'inclinent comme pour souhaiter le bonjour à de grands amis depuis trop longtemps absents. Des faisceaux de drapeaux, dispersés sur les murs ou fixés aux colonnes, rappellent nos surveillants à l'œil clair. Puis, ils ont une manière curieuse de nous regarder, ces drapeaux : on dirait qu'ils lisent, au fond des consciences, les fredaines de nos jeunes années. En frôlant nos oreilles, ils chuchotent des mots oubliés ; ils éveillent des souvenirs lointains ; ils rappellent même certaines gamineries d'écoliers. Et voilà comment toutes ces vieilles barbes, comme touchées par la baguette d'une bonne fée, sont redevenues tout à coup les petits pensionnaires du vieux Collège : gamins rieurs avec des chansons plein le gosier. Est-il surprenant que l'on s'interpelle à tue-tête en se frappant sur l'épaule ?

Holà ! Maître des cérémonies, hâtez-vous avant qu'il ne soit trop tard, ou tout sera gâté. — Vite, vite, en place ! Voyez ces belles nappes qui attirent par leur blancheur. Asseyez-vous à ces tables couvertes de mets appétissants : potage, poulet, petits pois, laitue et fromage. Contemplez cette charlotte russe, ces poires et ces gâteaux "qui n'ont jamais gâté les élèves, assurent les aumôniers". Goûtez ces fruits : bananes, pommes et oranges "pour enlever l'amertume de la discipline". Trempez vos lèvres dans le vin LAPERLE.

“baptisé par inondation en 1896”, puis allumez un bon cigare “qui se fume ici... et non derrière le jeu de balle”.

Le P. de Grandpré, si habile dans l'art de placer les gens, réussit à diriger les mouvements. Sa figure



M. Dominique Tessier,
secrétaire-trésorier de l'Amicale.

réjouie dit la satisfaction qu'il éprouve en voyant les dignitaires installés à la table d'honneur et les autres convives groupés selon les sympathies provenant de l'âge ou de la camaraderie des anciens jours.

Le dîner commence; mais le Directeur se trouve dans un grave embarras, parce que, malgré toute sa

bonne volonté, il n'a pu ordonner le menu tel qu'imprimé. Il faut une correction et c'est le Fr. Larose qui se charge de l'annoncer. "Messieurs, dit-il, j'ai un mot à dire avant que vous ne demandiez *les nids d'huîtres*... Je vous rappelle que Berthier est loin de Coga-gne, et les huîtres commandées ne nous sont pas encore arrivées. Prévoyant cette déception, nous avons cru qu'un seul mets pouvait avantageusement remplacer celui qui manque: nous vous présentons les traditionnelles *fèves au lard*." Vous ne doutez pas du succès. Les huîtres sont enfoncées.

Y a-t-il jamais eu un banquet sans discours ni santés? Ce serait inconvenable. Aussi, M. le Président de l'Amicale, qui veut être de son époque, annonce les orateurs. Il prie M. Camille Tessier de vouloir bien remplir les fonctions de maître des cérémonies.

Un résumé des discours

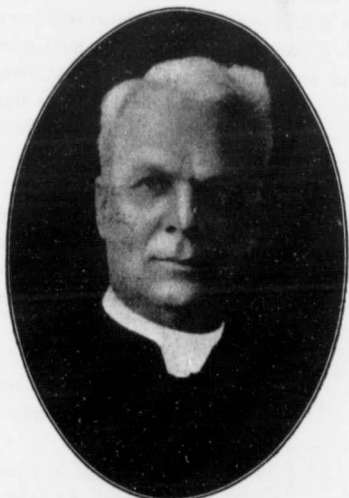
Le Directeur souhaite la bienvenue aux convives. Il le fait en termes délicats et avec une pointe d'émotion.

Il est suivi de M. Jean-Marie Comtois, élève finissant, qui salue les Anciens au nom des 273 élèves actuels.

M. Camille Tessier, avocat, répond par un bijou de discours qui dit la reconnaissance de cet ancien envers sa première Alma Mater. Il termine en proposant la santé de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur.

Le R. P. Joseph Morin, c. s. v., vicaire provincial, dit avec délicatesse des choses charmantes, puis il ex-

prime son admiration pour tout ce qu'il voit en ce moment dans notre Collège. Il adresse des remerciements et des éloges à M. le chanoine Peltier, bienfaiteur de notre communauté.



R. P. Joseph Morin,
vicaire provincial des Clercs de Saint-Viateur.

M. Olivier Gadoury, maire de Berthier, présente la santé de la paroisse. Sa verve augmente la bonne humeur de M. le Curé et nous vaut une éloquente improvisation.

M. le chanoine Peltier nous dit combien il aime ces fêtes de famille. Il affirme avoir en haute estime les maisons d'éducation sises sur sa paroisse : le Juvé-

nat, le couvent des Dames de la Congrégation, l'école de la ville, si bien dirigée par les religieuses des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, et le Collège Saint-Joseph, donc!!!

M. le maître des cérémonies demande à M. François Lacoursière, avocat, de vouloir bien présenter la santé du Collège Saint-Joseph. M. Lacoursière s'acquitte de ce devoir avec une maîtrise et un sens catholique peu ordinaires. Encore un Ancien qui prouve avoir gardé un excellent souvenir de ses anciens maîtres.

Le R. P. Odilon Charbonneau, c. s. v., aumônier du Collège, répond à l'orateur précédent. Son habitude de la parole lui rend la tâche facile. Il parle de l'Amicale et des conditions qui devront assurer son existence.

Combien d'autres, encore, auraient aimé à dire la joie que cette fête apportait à leur cœur! Mais les heures s'écoulent; chacun doit retourner chez soi pour reprendre sa besogne quotidienne. Alors M. Camille Tessier croit devoir clore la série des discours en disant l'admiration et la reconnaissance de tous pour celui qui a préparé cette belle "fête du retour", couronnée d'un si remarquable succès. Il propose la santé de l'Amicale et il prie le Fr. Joseph Larose d'y répondre.

Le Fr. Larose, plein de la plus vive émotion, donne un aperçu du travail qu'il a accompli, soutenu par les encouragements précieux d'un si grand nombre d'Anciens. Il affirme avoir écrit de sa propre main plus de 2 500 lettres et avoir localisé plus de 900 anciens élèves. Le nombre des réponses reçues approche 300.



La salle du banquet.

Le Fr. Larose reconnaît l'appui qu'il a reçu de ses confrères et, en particulier, du toujours estimé Fr. Laperle, si bien connu de toutes les générations d'élèves qui se sont succédé au Collège Saint-Joseph, au cours des trente-cinq dernières années. — Un souvenir à nos défunts: dix-sept de nos Anciens sont disparus durant la seule dernière année.

Le buste du toujours regretté Fr. Marsolais est là qui préside ces agapes fraternelles en même temps qu'il inspire son "protégé", le Fr. Larose, qui trouve dans ses souvenirs une foule de faits amusants pour démontrer la sollicitude spéciale et bien ferme avec laquelle le bon frère Directeur travaillait à son éducation.

En terminant, le Fr. Larose exprime le regret que tous éprouvent de ne pouvoir saluer ici le bon Fr. Levasseur, retenu à sa chambre, depuis quelques jours, par les suites d'un malencontreux accident.

Il est trois heures du matin. La plupart des convives quittent le Collège pour vaquer à leurs occupations; tous ont pris les résolutions suivantes auxquelles ils veulent être fidèles:

- 1.—S'entr'aider en toute occasion, par un motif de charité chrétienne;
- 2.—Envoyer de bons élèves à l'Alma Mater;
- 3.—Faire connaître au conseil de l'Amicale les adresses des Anciens qui ne seraient pas encore localisés.

LES DISCOURS (1)

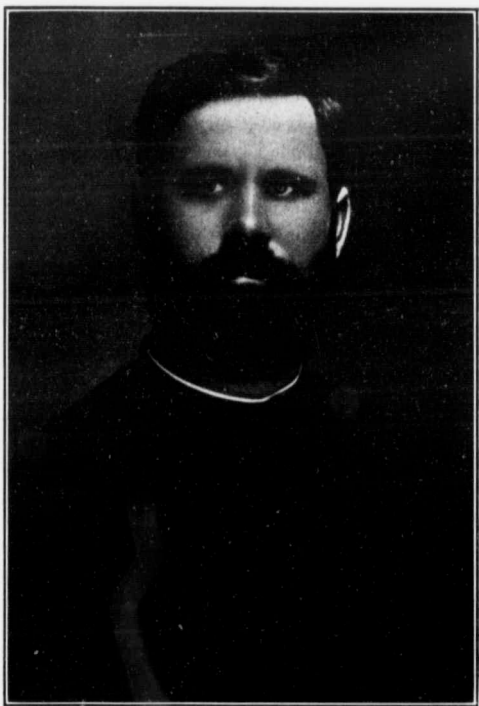
Le Frère Directeur.

Messieurs et chers Anciens,

C'est un grand bonheur pour le Directeur du Collège S.-Joseph (et je remercie le Ciel qui m'accorde cette faveur) de vous voir revenus à l'école de vos jeunes années et de pouvoir vous dire en mon nom, comme au nom de mes vénérés prédécesseurs et de tous les professeurs de la Maison: "Soyez les Bienvenus".

Oui, vous êtes chez vous et il nous fait grand plaisir de vous revoir. Pour ma part j'oublie ce soir les vingt années de ma vie que j'ai données au Collège.

(1) Plusieurs Anciens nous ont demandé de joindre au compte rendu de nos fêtes le texte du sermon de M. l'abbé Piette et des discours prononcés au banquet. Malheureusement, nous ne pouvons répondre à ce désir que dans une mesure restreinte. Certains discours, si pleins d'inspiration qu'ils fussent, n'avaient pas été écrits, et nous n'avions pas retenu les services d'un sténographe. Ils seront donc ignorés de ceux qui n'ont pas eu la joie bien vive de les entendre. Il en sera ainsi de la sympathique improvisation de M. le chanoine Peltier, du discours si spirituel du R. P. Morin, du sermon de M. le Curé de Saint-Stanislas et de l'allocation de M. le Maire de Berthierville.



R. F. J.-A. Charbonneau, c. s. v.,
directeur du Collège Saint-Joseph.

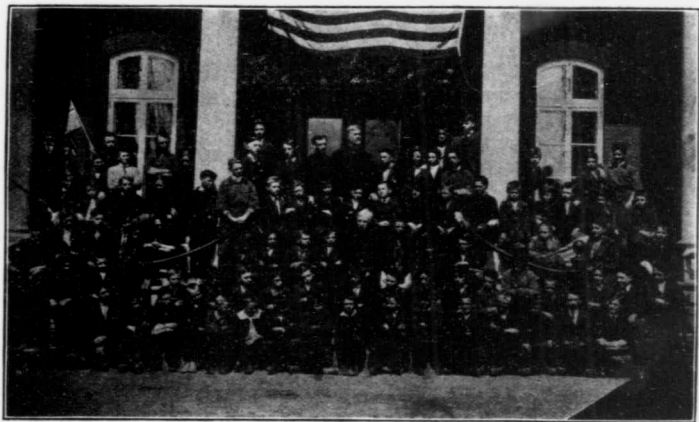
J'oublie que ma barbe et mes cheveux ont grisonné au dur labeur qui n'a cessé de recommencer tous les matins depuis votre départ. Il me semble qu'en votre présence une transformation heureuse vient de s'opérer en moi, que je n'ai plus d'âge et que je suis de tous les âges. Je suis l'homme que j'étais, professeur ou directeur, quand vous étiez sur les bancs de l'école et avec le même plaisir que j'avais à vous voir, à vous rencontrer, à vous taquiner, à me mirer dans vos yeux que je trouvais toujours si clairs et si beaux; avec le même plaisir, dis-je, amplifié de la réalisation de vives espérances, je vous retrouve ce soir. Alors vous devinez mon allégresse!

C'est vraiment l'heure paschale pour le Collège. Il n'y a place qu'à la joie et à la communion aux sentiments des uns et des autres. Communions tous aussi à l'amour fidèle que nous conserve le cher Collège qui célèbre aujourd'hui son 71^e anniversaire de naissance. Ce serait pour une personne un bel âge; pour une institution ce n'est que le matin de la vie et il s'annonce plein de promesses, quand les années passées au lieu de l'épuiser n'ont fait qu'accroître ses forces et marquer ses progrès. L'année 1919, Messieurs, sera pour l'Alma Mater une année de bénédictions, puisque grâce à notre heureuse rencontre, une surabondance de vie l'animera et lui assurera une prospérité sans pareille. Il devait en arriver ainsi, Messieurs, à une maison qui eut l'honneur et l'avantage d'avoir d'aussi saints personages à sa fondation et à son éclosion.

La foi d'un Frère Fayard ne devait pas s'éteindre. La gaité, l'esprit, l'envie de vivre du Fr. Lauzon appor-

tait au Collège une réserve de vie à laquelle il est encore heureux de puiser. La charité du bon "Père" Marsolais devait s'épanouir dans un rayonnement d'amour comme celui de ce soir. L'espérance invincible d'un Fr. Levasseur, ce remarquable procureur que vous regrettez toujours, d'établir le Collège sur une base financière solide ne devait pas être confondue. Elle ne l'a pas été et vous pouvez l'applaudir ce soir, car si les circonstances l'ont éloigné de nous, elles n'ont pu faire sortir son cœur de la maison. Il veille encore comme jamais sur les destinées du Collège et si jamais nous avions la tentation, je ne dis pas de faire des extravagances, mais des imprudences, vous pouvez être sûrs que son attachement au Collège l'emporterait sur nos relations amicales et qu'il ne manquerait pas de nous cogner sur les doigts.

C'est donc grâce à la poussée donnée par les Anciens, qui ont aimé la maison à ce point qu'ils se sont identifiés avec elle, que vous constatez ce soir le développement de votre Alma Mater. Si elle a pris des proportions plus grandes, c'est que l'amour d'une part et la fidélité de l'autre ont multiplié les enfants à son foyer... De toutes les directions lui sont venus des fils de ses Anciens. Le groupe des élèves des Etats-Unis s'est doublé et triplé. Aussi a-t-il fallu agrandir la table, augmenter le nombre des petits lits, élargir les salles d'amusements et faire à chacun sa place auprès du bon Dieu, qui aime ses enfants plus encore que nous-mêmes, puisqu'il les nourrit tous les matins de sa chair et de son sang. Et voilà, chers Anciens, comment votre joyeux retour fait revivre tous les chers souvenirs.



Les Elèves des États-Unis.

Une grande consolation pour un père c'est quand il peut dire: "Mon fils est placé". Notre bonheur à nous, c'est de nous convaincre ce soir que nos travaux, nos conseils, nos leçons n'ont pas été inutiles. Grâce à vos talents, à votre conduite et à votre bon esprit, vous avez fait fructifier les dons de Dieu. Vous êtes tous bien



R. F. Thomas Charbonneau, c. s. v.,
le "père" du groupe d'élèves franco-américains.

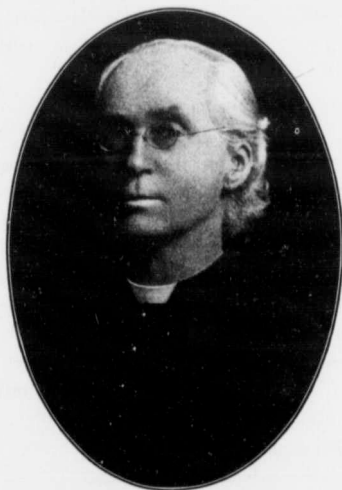
placés puisque tous vous faites l'honneur du pays, de l'Eglise et de vos familles. Vous faites aussi l'honneur du Collège St-Joseph. Entendez donc ce soir l'expression de satisfaction qui sort de la bouche de vos maîtres: "Vous êtes notre orgueil! nous sommes fiers et con-

tents de vous!" Ensemble bénissons le Seigneur qui nous donne à nous cet encouragement et à vous cette légitime satisfaction. Encouragement nécessaire à nous, car vous le savez, le grain que nous semons n'est pas de l'espèce qui lève, grandit et mûrit dans la même saison. Il faut avoir la patience d'attendre et avoir foi dans l'avenir pour voir le consolant spectacle, ou si vous voulez, la riche moisson que vous mettez sous nos yeux ce soir. Et je dis légitime satisfaction pour vous aussi, chers Anciens, qui prenez pleine conscience des avantages d'une bonne éducation première puisée à la double source du savoir et de la religion. Or, cet avantage, personne n'ignore qu'il n'est pas le lot de tout le monde. Il classe dans une catégorie à part ceux qui ont eu la bonne fortune de le recevoir; il en fait les détenteurs d'un trésor qu'aucun bolchévisme ne pourra atteindre, d'un trésor qui vaut pour la vie, qui contient tous les bonheurs et qui promet une égale félicité à ceux qui en seront les heureux héritiers. Donc, j'avais bien raison de vous dire: bénissons le Seigneur.

Mais il me tarde, chers Amis, d'entrer en tête à tête et en cœur à cœur avec vous. Ainsi il en est, me semble-t-il, de vous les uns avec les autres. Je ne veux pas retarder ces effusions. Tout de même, avant de céder à l'affluence des sentiments qui m'agitent, vous me permettrez d'évoquer le souvenir d'un absent qui a un titre spécial à notre admiration et à notre reconnaissance: je veux parler de M. l'abbé Geo. Bélanger, doyen de nos anciens élèves prêtres, qu'une indisposition assez grave retient loin de nous. Son attachement à notre maison se manifestait encore tout récem-

ment par une généreuse offrande en faveur de notre orgue.

Mes chers amis, je vous remercie de tout cœur de votre bonne visite à l'Alma Mater. Je vous remercie de votre grandeur d'âme qui vous a fait traiter



M. l'abbé Georges Bêlanger,
doyen des anciens élèves prêtres.

avec indulgence les torts involontaires que nous aurions pu avoir envers vous dans le passé. Être homme c'est pouvoir se tromper. La charité réciproque a tout brûlé et seule elle demeure aujourd'hui. Je vous remercie des dons substantiels et généreux qui ont précédé votre arrivée et qui ont permis au F. Larose de

réaliser un des plus beaux rêves de sa vie: donner un orgue à son Alma Mater.

Vous venez de le voir et vous avez entendu sa voix majestueuse: c'est tout simplement un don royal qui parlera de vous tous les jours et qui rappellera aux autres générations l'attachement et la générosité des élèves qui ont précédé et vécu la plus grande de toutes les guerres!

Je vous dis donc merci et encore merci.

Inutile de vous dire que vous êtes chez vous. Nous ne vous imposerons pas le règlement des anciens jours. Pour vous qui maintenant êtes externes ce sera "Deo Gratias" toute la nuit. Je souhaite que vous retrouviez ici tout le bonheur que vous êtes venus y chercher.

Trouvez-le avec une telle abondance que vous n'ayez pas à regretter ceux et celles dont vous vous êtes momentanément séparés et que vous ayez la consolation de dire quand nous aurons le regret de vous voir partir: l'Alma Mater nous aime autant que nos mères, nos épouses, nos enfants. Ce sera la pure vérité!

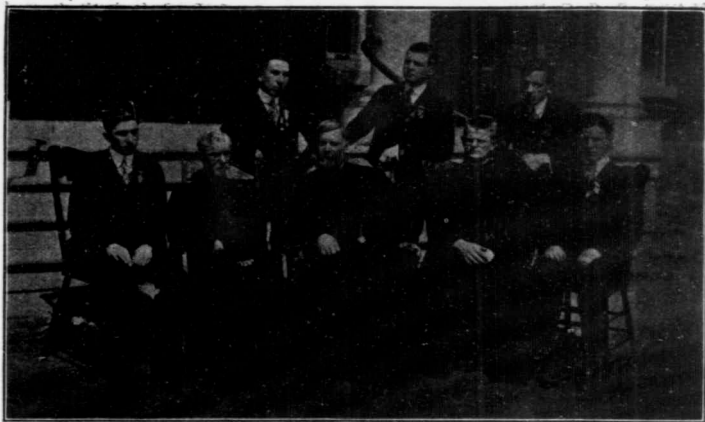
Messieurs les anciens élèves,
Mes bien-aimés amis,
Soyez les bienvenus!

M. J.-Marie Comtois, élève finissant.

Messieurs les Anciens Elèves,

C'est pour moi un grand honneur d'avoir été choisi pour vous souhaiter la bienvenue, au nom des élèves actuels. Je le fais sans trop de malaise, parce

Finissants de 1919.



R. F. J.-E. Guinard, c. s. v., R. F. J.-A. Charbonneau, c. s. v R. F. Gabriel Barrette, c. s. v.,
préf. de discipline, directeur, professeur.
Philibert Lafond, Jean-Marie Comtois, Blaise Duhamel
Lucien Plante Jean-Louis Tellier.

que les vrais grands hommes sont faciles, indulgents et bons.

Il y a longtemps que l'un de nos dévoués professeurs nous a fait entrevoir cette belle fête du Retour des Anciens... c'est chose accomplie: nous l'avons ce bel orgue que rêvait le Frère Larose, et si nous l'avons si beau, c'est dû à votre générosité, Messieurs les anciens élèves et Messieurs les bons amis de la Maison. Mais sachez, Messieurs, que nous aussi, élèves actuels, nous y avons mis notre petite part. Nous avons voulu que toute la famille participât au cadeau fait aujourd'hui au Collège Saint-Joseph, à l'occasion du 70ème anniversaire de sa fondation.

Vous l'avez entendu, cet instrument, le roi des instruments de musique, installé dans notre chapelle pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de saint Joseph, le patron aimé de notre beau Collège de Berthier. Il perpétuera la mémoire du vénéré Frère Marsolais, que vous avez eu le bonheur de connaître, vous autres, Messieurs!

Nous avons hâte, aussi, que vous organisiez l'Association ou Amicale des anciens élèves du Collège S.-Joseph de Berthier; nous avons d'autant plus hâte que, nous, finissants, nous sommes à l'honneur de l'étréner. Heureux finissants de 1919! Je ne veux pas prévenir vos décisions, Dieu m'en garde! mais, j'espère, comme on nous l'a laissé entendre, que les finissants qui ont contribué à l'achat de l'orgue seront admis, de ce fait, à faire partie de l'Association, et nous y tenons fortement, croyez-le bien.

Encore une fois, Messieurs, j'ai la joie de vous sa-

luer, au nom des 273 élèves actuels du Collège Saint-Joseph et de vous souhaiter des heures joyeuses au milieu de nous.

Pour nous, entrer dans l'Association signifie que nous ne serons plus ici l'an prochain... Cette pensée serait de nature à nous attrister si l'on ne nous avait appris que des devoirs plus grands nous attendent quand les études finissent. Nous irons donc au devoir les yeux fixés sur les Anciens qui ont tracé le chemin et qui nous appellent au travail, à la fidélité, à l'honneur!

Maîtres bien-aimés, croyez que nous n'oublierons de notre vie les précieux conseils et les bonnes leçons que vous nous avez donnés. Elles furent heureuses les années que nous avons passées au Collège Saint-Joseph.

Bien-aimés camarades, nous ne vous laissons pas pour longtemps; bientôt vous serez avec nous et nous nous retrouverons tous au milieu des Anciens que nous acclamons ce soir et qui resteront nos modèles et nos protecteurs. C'est l'au revoir que nous vous disons sous l'œil de saint Joseph dont nous implorons la protection.

M. l'avocat Camille Tessier.

Messieurs,

Le révérend Père Morin sait que je ne suis pas prodigue de compliments et que j'ai la mauvaise habitude de dire tout haut ce que je pense. C'est donc un homme à cheveux blancs que j'ai l'avantage de prendre ce soir à témoin de ma sincérité. Cela me met singulière-

rement à l'aise pour vous exprimer, Messieurs du Collège de Berthier, toute la vivacité du souvenir que vous avez su ancrer dans nos âmes.

Partis de chez vous, sur la route de la vie quelles que soient les années durant lesquelles nous avons marché,



M. Camille Tessier, avocat,
aviseur légal de l'Amicale.

quelles que soient les fleurs que nous avons pu cueillir, les épines qui nous ont blessés, nous sommes restés vos élèves; nous avons conservé, bien présente à notre esprit, la pensée de l'œuvre que vous accomplissez, et bien vivant dans nos cœurs, le sentiment d'affection

qu'y avaient fait germer votre dévouement et votre paternelle bienveillance.

Mesurer notre attachement aux manifestations si rares que nous vous donnons ne serait pas nous rendre justice. Vous le savez, le seuil du Collège à peine franchi, nous entrons dans les rangs pressés d'une foule qui nous pousse et nous entraîne, nous sommes incorporés à cette masse humaine qui va toujours, sans permettre à ceux, tentés de le faire, de regarder en arrière.

En arrière..., pas très loin pour quelques-uns, un peu plus loin pour d'autres, trop loin déjà pour la plupart, c'est notre enfance embaumée de la tendresse et de la présence continuelle de nos bons parents, de nos frères et sœurs, de nos premiers amis; en arrière..., c'est notre adolescence et notre jeunesse passées rapidement, comme un rêve, dans cette maison, façonnées par vous, éclairées par votre science, édifiées par votre vertu, imprégnées de l'hospitalité de ces murs et du calme pittoresque de cette petite ville de Berthier.

Messieurs les élèves, quand vous serez, comme nous, classés au rang des Anciens, vous n'aurez pas de plus grande joie, j'en suis sûr, que de revenir ici, y retrouver malheureusement peu des mêmes figures mais toujours les mêmes hommes, le même dévouement, la même sagesse, la même physionomie calme, sympathique et prenante des lieux et des choses.

Vous connaissez ce vers: "Choses inanimées, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer"... L'idée en est profondément vraie. Choses de Berthier, "Académie" de la première heure, murs anciens de ce Collège, vieux clochers, maison-

nettes paisibles, nature reposante, beau fleuve tranquille,... oui, vous avez une âme, un je ne sais quoi d'animé, de vivant et qui ne meurt pas, s'attachant à la vie de ceux qui viennent en contact avec vous et les forçant à ne vous oublier jamais.

M. l'avocat F.-X. Lacoursière

*Monsieur le Président,
Révérends Messieurs,
Mes chers Amis,*

Je vous remercie bien cordialement, Monsieur le Président, de m'inviter à adresser la parole dans une circonstance semblable. Je suis particulièrement heureux de me trouver sous le toit béni de cette Alma Mater et je me suis empressé de répondre à l'aimable et pressante invitation du Révérend Frère Larose. Après les éloquents discours que je viens d'entendre, je me demande ce que je pourrais ajouter. Mais, lorsqu'un fils revient voir sa mère après une longue absence, et surtout lorsque ce fils a été choyé et entouré des soins les plus attentifs, il n'a qu'à ouvrir son cœur pour que les sentiments de reconnaissance et de piété filiale en jaillissent spontanément.

On me demande de proposer la santé du Collège de Berthier, j'obéis et je m'exécute.

Il y avait au pays du Liban des cèdres fameux, dont les larges rameaux invitaient les voyageurs qui descendaient de la montagne, à venir goûter la fraîcheur de leur ombre et se reposer de leurs fatigues. Aussi, ne manquaient-ils jamais de s'y arrêter, quand une fois ils y avaient passé. Il en est ainsi dans ce Collège.

Ceux qui ont eu l'avantage de passer par le Collège S.-Joseph de Berthierville, de bénéficier de la bonne éducation et du solide enseignement qui s'y donnent, de partager la chaude amitié des professeurs et des maîtres, de jouir de la bonne camaraderie des confrères, en gardent un souvenir tel, qu'ils aiment à y revenir



M. l'avocat F.-X. Lacoursière.

souvent, sachant être toujours accueillis par la bonne et franche hospitalité qu'on y prodigue avec tant d'amabilité et à vivre quelques heures de doux souvenirs.

Les nécessités et les obligations de la vie nous privent malheureusement d'y faire de fréquents pèlerinages. Aux noces de diamant du Collège, je me suis fait

un devoir de me rendre et le souvenir de ces fêtes grandioses est encore vivace dans mon esprit.

Cette fête de ce soir, qui est non moins chère et non moins belle que les autres et dont il convient de féliciter vivement le Révérend Frère Larose pour le brillant succès obtenu et de le remercier de la joie qu'il nous procure, comporte une idée pratique et un sentiment d'affection : la fondation de l'Amicale, dont je félicite le président, et le cadeau d'un orgue, tribut de reconnaissance des anciens élèves.

L'orateur sacré, après la bénédiction, a, en termes très éloquents, décrit ce qu'est cet instrument, la voix sublime de nos temples, et nous en a décrit la mission parmi nous.

Cet orgue sera une voix éloquente et harmonieuse qui prêchera l'accord entre les nouveaux élèves et les anciens ; et de plus, il sera dans cette chapelle un monument élevé à la noble vertu de reconnaissance.

Parmi les convives que je vois réunis autour de ces tables, il y a de bonnes et anciennes connaissances et il y en a aussi de nouvelles. Mais il y a des absents, et parmi ces derniers, deux noms chers sont en ce moment présents à l'esprit de tous ceux qui m'écoutent. Le premier est celui du bon F. Marsolais qui, sans doute, laisse un moment son bonheur éternel pour partager le nôtre ; l'autre est celui du F. Levasseur que les nombreuses occupations de sa charge de procureur éloignent de nous en ce moment ; celui-ci, je le salue de toute mon affection. Le Collège S.-Joseph gardera toujours l'empreinte de sa haute intelligence, de sa sage

direction et de son affection pour cette institution et ses élèves.

Un des orateurs qui m'ont précédé a mentionné le mot "bolchévisme". Il convient de profiter d'une réunion comme celle-ci, pour jeter les hauts cris en face de l'expansion de cette doctrine pernicieuse qui est en train de saper la société par sa base. Messieurs, cette doctrine et ces faux principes ont pris naissance et se sont développés dans les milieux où il y avait absence d'idées religieuses et chrétiennes.

Est-ce que jamais le bolchévisme s'est rencontré dans la religion catholique? Non, Messieurs, parce que son fondateur l'a assise sur des principes de charité. Est-ce que l'on rencontre du bolchévisme dans les pays catholiques, dans notre belle province de Québec, dans les communautés, dans les collèges et dans nos institutions? Non, Messieurs, parce que tous se laissent guider par la sage direction de l'Eglise et par des principes profondément chrétiens. J'ai entendu dernièrement faire l'éloge de la communauté des Frères des Ecoles chrétiennes, et cet éloge est également le vôtre. Je déclare que tant que nous aurons dans la province de Québec de ces communautés au dévouement inlassable pour la cause de l'éducation, tant que nous aurons des institutions, des collèges comme celui de S.-Joseph de Berthier, ces institutions et ces collèges seront le meilleur et le plus solide rempart contre l'invasion du bolchévisme.

Je termine, Messieurs, et mon dernier mot sera pour les élèves actuels. Parmi vous, il y en a qui viennent de terminer avec succès leur cours d'études. Demain,

ils seront à nos côtés pour les luttes de la vie, et je leur souhaite du succès. Quant à ceux qui restent, je vous dis: travaillez ferme, ayant toujours votre esprit tourné vers de hautes et nobles aspirations; et à ceux qui partent comme à ceux qui restent, je leur dis: ayez de l'idéal, de l'idéal dans vos pensées, dans vos actions, vous rappelant toujours la parole du poète:

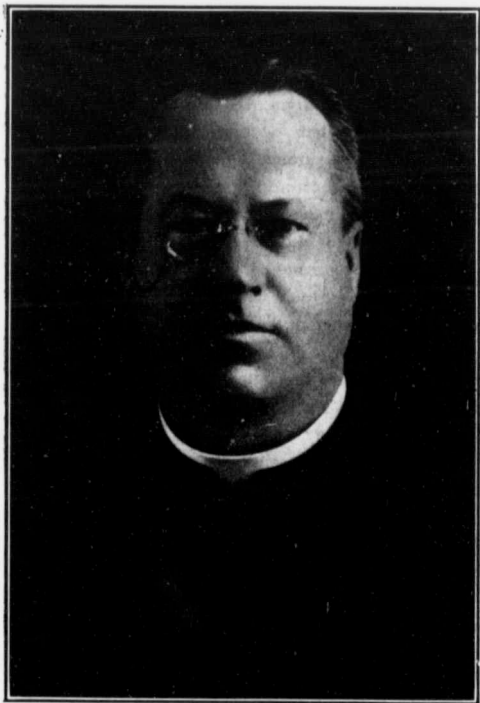
"Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent..."

Un dernier mot. Avec la permission du Révérend Frère Directeur, qui me l'accorde du coin de l'œil, je vous donne deux mois de congé.

Le R.P.O.Charbonneau, c. s. v.,aumônier du Collège.

Messieurs et chers amis,

Il y a vingt-cinq ans, j'étais professeur au Collège S.-Joseph. Nous avions l'honneur, à cette lointaine époque, d'avoir comme élèves M. le chanoine Mousseau et M. l'abbé W. Fernet, deux élèves qui brillaient déjà et qui étaient les amis de tout le monde... ils le sont encore et ils n'ont pas cessé de briller. L'orateur distingué qui a rempli ce soir notre chapelle du charme de sa parole, belle toujours comme la musique des grandes orgues, avait précédé les deux autres messieurs, mais les professeurs du temps aimaient à évoquer son souvenir et ils le faisaient toujours avec les plus grands éloges. On s'explique mieux maintenant cette admiration sans réserve des amis de son enfance, quand on sait, aujourd'hui, la place d'honneur qu'occupe M. l'abbé Joseph Piette, dans le clergé de Montréal, et la



R. P. Odilon Charbonneau, c. s. v., aumônier du Collège.

gloire qui revient au diocèse de Joliette d'être celui de son origine.

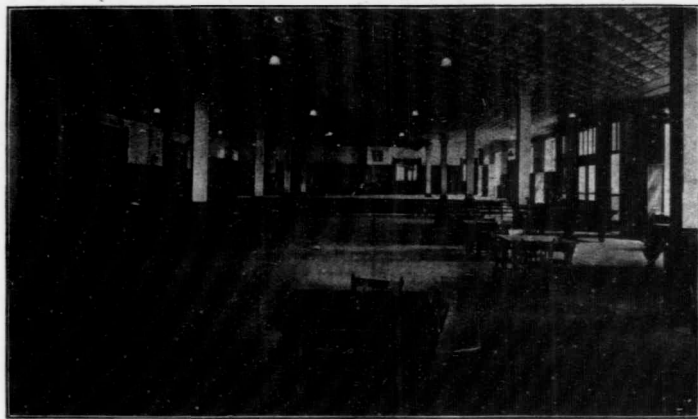
J'avais le plaisir, à cette date reculée, d'avoir dans ma classe des personnages qui sortaient absolument de la banalité et qui étaient destinés à vivre en pleine lumière de la rampe. Ainsi du Directeur actuel de l'Académie Querbes, le Frère Emile Champagne; ainsi d'un ancien Directeur de plusieurs établissements, le F. Joseph Larose, grand organisateur de la fête de ce soir. Leurs confrères, tous gentils garçons, s'ils n'ont pas eu la même vocation, ont suivi le même chemin de l'honneur et du devoir, et si nous n'avons pas la joie de les revoir à nos côtés en ce moment, c'est que vingt-cinq ans, c'est toute une tranche de vie dans notre existence. Oh a le temps d'aller loin en vingt-cinq ans, et même d'en revenir, c'est la part heureuse des uns, *inter quos ego*, les autres sont allés si loin, si loin qu'ils ont franchi les limites du temps et que nous n'avons plus à attendre leur retour. Mais comme ils aimaient le collège, nul doute que ce soir ils se penchent sur le bord du ciel pour nous saluer... Avec émotion, Messieurs, je réponds à ce salut des miens que j'aimais comme à celui de la litanie des autres qui se sont ajoutés aux miens depuis 1893.

Messieurs, si je rappelle ces souvenirs c'est pour vous dire que si la plus grande partie de ma vie a été dépensée ailleurs, le Collège Saint-Joseph a eu de ma vie religieuse les prémices et la dernière partie, c'est-à-dire que vous tenez les deux bouts de la corde de mon existence, il n'en faut certes pas plus pour encercler un homme et le posséder totalement. Donc l'aumônier

actuel du Collège est bien vôtre. Ancien professeur et chapelain, je me réjouis de ces deux titres qui me donnent accès dans votre noble famille. Il y a des mariages qui grandissent une partie. J'avoue que dans l'occurrence, je me sens comblé d'honneur de me trouver en si digne compagnie. Ce me sera un heureux souvenir d'avoir pu faire connaissance avec les représentants de toutes les générations qui se sont succédé dans cette maison.

C'est réjouissant, n'est-ce pas, en se tendant tous la main tout cordialement et fraternellement de prendre conscience que nous formons une chaîne qui couvre soixante-dix ans d'existence. Et n'est-ce pas encore pour fortifier cette chaîne et la rendre indestructible, que vous avez voulu revoir votre Alma Mater? N'est-il pas là tout entier le but de l'Amicale dont vous venez de jeter les fondations?

Une Amicale, si l'on s'en tient à la définition étymologique, est une association d'amis. Mais est-ce assez dire quand il s'agit de votre Amicale, à vous? C'est déjà beau de voir des amis qui unissent leurs efforts, qui fusionnent leur volonté pour le succès d'une œuvre chère à tous, mais quand ce sont des élèves d'une même maison qui se forment en association, des élèves qui se sont nourris du même pain intellectuel, qui se sont assis à la même table pendant longtemps, qui ont pris part aux mêmes amusements, qui se sont abreuvés aux mêmes sources religieuses, qui, par conséquent, ont dû développer le même idéal élevé... je dis alors, Messieurs, que l'Amicale revêt un caractère d'intimité telle qu'on devrait plutôt l'appeler une fraternité. Le



Salle de récréation.

malheur c'est qu'on a abusé de ce mot et qu'on l'a affreusement profané. C'est sans doute la raison pour laquelle vous lui avez préféré le mot "Amicale". Allons-y donc pour l'Amicale! C'est une appellation charmante et qui ne vous empêchera pas de vous reconnaître comme des frères et des membres de la même famille. D'ailleurs, rien qu'à vous voir cela se devine et cela se sent, que vous êtes en parenté les uns avec les autres.

A n'en pas douter, vous êtes pour le moins des demi-frères puisque vous avez tous la même mère. S'il en est ainsi, Messieurs, vous vous aimerez donc comme des frères et vous aimerez comme des fils bien nés la Mère qui a longtemps porté le joug et qui s'est mise à la torture pour vous donner, partiellement pour les uns, entièrement pour les autres, la belle éducation dont vous êtes si fiers aujourd'hui.

Messieurs, dois-je vous le dire? C'est assurément plus facile de fonder une Amicale que de lui conserver la vie. C'est une créature délicate et qui requiert les soins les plus assidus. Le jour où on lui tourne le dos, elle meurt. Il faut donc toujours la regarder dans les yeux et lui faire des sourires. C'est d'ailleurs ainsi que l'on fait, paraît-il, quand on aime. Et je m'empresse d'ajouter que si on observe ces délicatesses à son endroit l'Amicale devient charmante, et elle offre des joies infiniment douces comme celles que vous goûtez ce soir.

Permettez que je vous dise brièvement les conditions de son existence. Elles sont premièrement le *dévouement*. Quand donc la grosse cloche de l'Amicale son-

nera, il ne faudra pas vous reposer sur les autres et dire pour excuser votre absence: "Ils seront toujours assez nombreux sans moi". Non, il faudra être là au poste du dévouement et répondre: Présent.

En second lieu je dis que la *charité* doit en être la base. Et vous devez être heureux, Messieurs, que cette vertu soit nécessaire à l'existence de votre Amicale. Sa présence et son exercice en révèlent la fin surnaturellement belle. Aimer sa mère et l'aider d'un appui moral et matériel au besoin, s'aimer et s'entr'aider les uns les autres autant que cela peut être nécessaire, voilà bien tout "le pourquoi" de l'association. Vous voyez qu'il y a loin de ce but à celui de trop nombreuses unions qui ne tendent rien moins qu'au bouleversement général, et à la destruction de toute autorité. La Charité est le contraire du bolchévisme; partout où elle apparaît elle inspire confiance parce qu'elle apaise, soutient et reconforte; elle appuie de toute sa force le principe d'autorité qui est un principe sauveur; elle veut l'ordre et la paix dans la famille comme dans la société, et voilà pourquoi avant d'unir les bras, elle travaille à unir les cœurs dans une généreuse affection, capable à elle seule non seulement d'éloigner les conflits, mais de les empêcher de naître.

De quelle façon, Messieurs, cette charité ou si vous le voulez, cet attachement au foyer devra-t-il se manifester dans votre Amicale? Je réponds de deux manières. Il y a deux choses à considérer au foyer: la ruche et les essaims qui s'envolent chaque année. D'abord il faut conserver à la ruche toute son activité bourdonnante et débordante et ensuite ne pas se désintéres-

ser de cette fraction de la famille que les vacances nous enlèvent périodiquement, qui prend son envolée aussitôt que le diplôme lui a fait pousser des ailes et qui va s'abattre généralement dans les grandes villes, non loin de vos bureaux, quand ce n'est pas sur les pavés trop chauds ou trop froids et toujours trop durs qui encadrent vos riches demeures. Je dis, Messieurs, que c'est à ce moment précis que le rôle de l'Amicale doit commencer. Reconnaitre un petit frère qui manque d'expérience, le prendre par la main, lui donner un bon conseil, si possible lui ouvrir une porte, bref s'intéresser à lui plus qu'on ne le ferait d'un autre, parce que c'est un membre de la famille. Voilà ce que nous commande la charité et c'est à la fois toute la raison d'être de l'Amicale. Dans l'occasion, Messieurs, faites ce geste et plus encore que votre insigne il vous fera connaître pour un Ancien de Berthier.

Et vis-à-vis du foyer, y a-t-il à faire quelque chose? Oui. Ce que vous ne devez pas manquer de faire à l'endroit du toit paternel, ne jamais l'oublier, y penser toujours. Travailler sans cesse à ce que la vie y soit abondante.

Si vous avez jeté un coup d'œil sur les constitutions projetées de l'Amicale, vous aurez remarqué sans doute que les membres ne sont tenus qu'à une faible contribution annuelle. Je félicite les fondateurs de l'Amicale d'en avoir ainsi décidé. On est trop souvent sous l'impression que les associations sont des institutions bonnes avant tout à faire déboursier de l'argent. Il n'en sera assurément pas ainsi dans notre Amicale. Ce que réclame l'Alma Mater avant tout, ce sont les



L'Harmonie.

sympathies, c'est l'attachement, c'est le souvenir. Elle veut qu'on se souvienne d'elle particulièrement quand il s'agit de placer ses enfants; qu'on lui donne la préférence sur les institutions similaires quand on a à décider du choix d'un pensionnat; qu'on s'occupe de la faire connaître aux amis et aux voisins qui souvent sont en recherche d'une maison et ne savent où diriger leurs enfants. Voilà, Messieurs, la meilleure et la plus généreuse souscription que les Directeurs implorent de votre part; et si vous la leur accordez vous aurez justifié l'opportunité qu'il y avait de fonder une Amicale, parce qu'elle fera un bien immense, une prospérité sans pareille au Collège Saint-Joseph.

Quant à l'autre manière de souscrire elle n'est pas placée dans les statuts pour vous faire du froid dans le dos... elle est tout simplement une porte ouverte à la générosité de ceux qui peuvent et veulent faire des œuvres de charité.

Il y a parfois des âges d'or dans la vie. Les affaires, vont à merveille et la fortune vient pour ainsi dire d'elle-même. Il convient à ces heures heureuses de bénir le Seigneur et de reconnaître ses bienfaits. L'aumône est à n'en pas douter une des formes les plus touchantes de la reconnaissance. On vous invite alors à penser à votre collègue et à lui faire quelques gratifications qui l'aideront à se mieux outiller et le mettront en état de rendre encore de meilleurs services à vos enfants. Ce qui prouve que l'effort mérite d'être tenté, c'est le beau succès qui couronne le beau rêve du Frère Larose. Pour sa maison et la vôtre il vous a tendu la main et avec un cœur sans pareil vous avez répondu en faisant un ca-

deau royal à votre Alma Mater. Soyez-en loués et remerciés, Messieurs. Plus tard, si le bon Dieu, comme je l'espère, continue à vous favoriser, eh bien ! vous voudrez penser à la bibliothèque, aux musées, au gymnase, à la musique et vous ferez ce que le cœur vous en dira, et le bon Dieu et le Collège vous reconnaîtront pour les meilleurs des fils.

Messieurs, j'ai fini. J'ai été long, trop long peut-être. Ceux qui ont l'habitude de m'entendre n'en auront pas éprouvé la surprise. Que voulez-vous ? il y a des défauts dont on ne se corrige pas avant d'avoir donné tous les efforts de sa vie. Ce soir, il me semble que j'avais une excuse à vous causer longuement, puisque je suis le Père de la Maison. J'oublie que j'aurais peut-être pu me dissimuler derrière mon vénéré Supérieur que vous avez eu le plaisir d'entendre, mais je savais si bien qu'il était venu ici pour ajouter et non effacer. Je le remercie de l'éclat qu'il a jeté sur notre réunion et de la liberté qu'il a laissée à l'aumônier de vous communiquer les meilleurs de ses sentiments. Il fallait bien que dans l'intimité j'ouvrisse mon cœur à mes chers et nombreux enfants et que je leur donnasse à tous l'assurance que leur souvenir reste toujours vivace dans ces murs. Une des fonctions importantes de l'aumônier, Messieurs, c'est de bénir. Vous venez, mes chers amis, de faire une belle œuvre. Vous avez donné naissance à une créature charmante que vous avez baptisée l'*Amicale*. Je la prends dans mes bras. Je la presse sur mon cœur et avec tous ceux qui en sont les parents et les parrains je la bénis avec effusion.

Le Collège boit à la santé des Anciens et à la longue vie de l'enfant qui vient de naître.

Le Frère Larcse répond à la santé de l'Amicale.

Mes bons amis,

Je comprends facilement l'état d'esprit de ce grand prédicateur français qui, étant appelé à parler devant l'élite de la société parisienne, disait: "Je ne devrais ouvrir la bouche que pour me taire". J'aurais, bien plus que lui, raison de me taire; cependant je dois parler pour répondre aux anciens camarades, qui désirent connaître l'organisation de notre Amicale.

Vous me pardonneriez, Messieurs, si je mets en évidence le *moi* que Pascal jugeait si haïssable: je suis pressé de le faire pour le soutien de la cause que je patronne depuis si longtemps. Il y a trois ans, dans cette même salle, bâtie sur le terrain où nous prenions autrefois nos ébats, se célébrait le vingt-cinquième anniversaire de profession religieuse de trois professeurs de cette maison. En cette circonstance, j'avais l'honneur de répondre à la santé des Anciens et de formuler le vœu que "chaque année un bon groupe d'anciens élèves revienne saluer l'Alma Mater". Depuis, ce désir n'a pu sortir de mon cœur. Que voulez-vous? Chacun a ses amours et moi, j'ai le culte des Anciens. Il me semble qu'ils font partie intégrante de cette maison et que, ne pas les ramener souvent au foyer, ce serait laisser l'édifice tomber en ruines.

Aujourd'hui, Messieurs, je me félicite de ma ténacité. Si je me suis fait mendiant auprès de vous, ce n'était que pour organiser l'Amicale des anciens élèves du Collège Saint-Joseph de Berthierville.

Elle est fondée, notre Amicale, et elle est fondée par des hommes d'expérience. C'est dire qu'elle est

solidement assise et qu'elle vivra. Je vois déjà tout le bien qu'elle fera et à nous et à notre Collège. Par elle, nous allons nous entr'aider, nous soutenir, nous encourager. Voyez donc la liste des hommes distingués qui vont nous prêter leur concours. Nous avons des prêtres, des médecins, des avocats, des notaires, des



R. F. J.-A. Larose, c. s. v.,
organisateur et secrétaire-adjoint de l'Amicale.

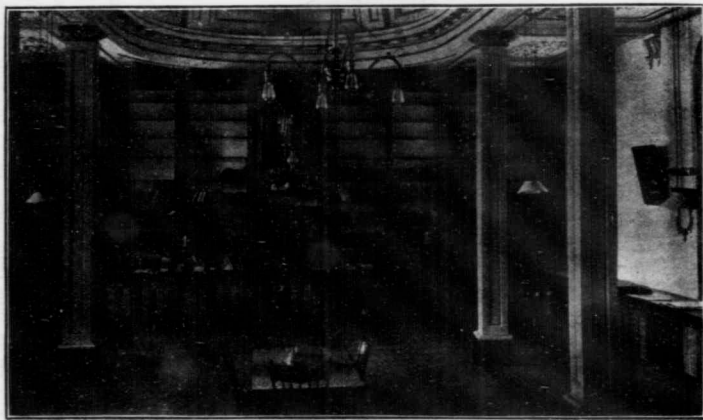
architectes, des pharmaciens, des agronomes, des voyageurs de commerce, des cultivateurs, des financiers... Nécessairement, c'est à ces hommes que nous irons. Nos intérêts seront ainsi mieux protégés et nous travaillerons au succès des nôtres.

Aussi, il faut que nous aidions notre Collège. Après soixante-dix ans d'existence, il me semble qu'un collège a droit de compter sur le dévouement de ses anciens élèves. Ne doivent-ils pas être ses meilleurs agents de recrutement? Il y a plus. Comme disait M. Omer



R. F. Pierre Roy, c. s. v.—R. F. Arsène Beauregard, c. s. v.
doyens des professeurs du Collège.

Héroux, dans son article du 10 février dernier: "L'Amicale aidera les professeurs et les élèves a se mieux renseigner en... *secourant* la bibliothèque, le musée, le cabinet de physique, le corps de musique...." Vous avez vu notre bibliothèque (notre ancienne petite chapelle), c'est la plus belle pièce de la maison, et nous avons voulu en faire le *coin* des Anciens! Notre bibliothèque n'attend que votre bonne volonté pour garnir ses rayons... Donnons-lui ce qu'elle réclame: volumes, brochures, abonnements à certaines revues



Ancienne chapelle (Bibliothèque).

instructives, voire même nos photographies; il y a un travail intéressant à faire avec les portraits.

Vous aimerez sans doute, et c'est légitime, savoir ce qui a été fait depuis le 10 octobre dernier. J'ai écrit plus de 2 500 lettres, sans compter les 1 800 circulaires que j'ai adressées à plus de 900 Anciens, que j'ai réussi à localiser. Il en reste encore des milliers à trouver, et qui n'ont répondu à aucun appel, malgré les cris que j'ai lancés à travers toutes les villes, tous les villages, toutes les campagnes et à tous les vents.

Je serai reconnaissant à tous ceux qui pourront me donner un renseignement... j'ai tant à cœur de retrouver tous mes frères plus jeunes ou plus vieux, et d'établir une liste aussi complète que possible de tous ceux qui vraisemblablement devraient faire partie de notre Amicale.

Deux cent soixante-huit (268) ont bien voulu répondre à ces lettres et ont souscrit pour l'achat de l'orgue.

L'orgue a coûté \$3 561.40

Les dépenses occasionnelles

s'élèvent à 182.77 \$3 744.17

Les Anciens ont donné \$1 786.25

Les bons amis de la maison .. 709.00

M. le curé et MM. les vicaires,
anciens et actuels 213.00

Les élèves actuels 84.00

La maison 500.00 \$3 292.25

Balance due \$451.92

Messieurs, je laisse aux hommes d'affaires qui font partie de notre conseil la charge de solder ce petit compte. Je suis sûr que la solution de ce problème sera vite trouvée et que l'Amicale sera soulagée de ce fardeau.

Messieurs et chers camarades, je vous remercie de tout cœur d'avoir répondu à mon appel avec générosité; je vous remercie encore d'être venus apporter à l'Alma Mater la preuve de votre fidélité et de votre sincérité.

Je remercie les dames de la ville de Berthier, qui ont bien voulu prêter leur concours à l'organisation de ce banquet et qui se sont occupées du service des tables.

Je dois des remerciements aussi aux directeurs de la maison, pour l'amabilité avec laquelle ils ont bien voulu nous accueillir, et pour la liberté qu'ils nous ont accordée de tenir notre petit congrès dans les murs de notre cher Collège; aussi bien la réunion de l'Amicale est-elle un acte d'amour que nous voulons répéter très souvent à la louange de notre mère, et un gage de la fidélité que nous nous gardons les uns aux autres.

Je remercie personnellement M. l'abbé Joseph Piette, curé à Saint-Stanislas, qui nous a apporté, avec sa ferme adhésion à notre projet, le concours de son éloquente parole.

Vous pensez bien, Messieurs, que je ne puis oublier la cheville ouvrière du grand travail qui s'est fait. Vous avez vu, cet après-midi et ce soir, la part très grande que mon grand ami, l'avocat Camille Tessier, a prise à toutes nos délibérations. Ceci est beaucoup

pour un jour; mais que penserez-vous lorsque je vous aurai dit que depuis un an, il n'a pas ménagé davantage son temps et ses peines pour mener à bonne fin le projet que nous poursuivions ensemble. Il a droit vraiment à la reconnaissance de tous, et au nom de l'Amicale,



R. F. Elz. Laperle, c. s. v.,
économe du Collège.

je le remercie ainsi que tous ceux qui se sont faits-
ses adjudants.

Je serais ingrat, mes chers amis, si je ne nommais ici celui qui m'a soutenu dans mon travail et dont j'évoquais le souvenir il y a un instant. C'est le bon F. Laperle, attaché au Collège depuis trente-cinq ans.

l'ami de tous les élèves qui ont habité cette maison. Toujours enthousiaste et toujours confiant, comme on l'est quand on s'appuie beaucoup sur le bon Dieu, le cher confrère a su me faire traverser les brumes qui voilaient la lumière à certains jours, pour me faire arriver avec lui et avec vous en ce plein soleil qui nous a réchauffés tout le jour et qui semble avoir mûri le projet que nous caressons.

Maintenant, Messieurs, il ne faut pas oublier nos chers disparus. Elle est déjà longue la liste de nos défunts. La seule année que nous traversons a enlevé dix-sept des nôtres à notre affection. Anciens condisciples de tout âge, anciens professeurs, anciens directeurs, ils sont morts! Des huit directeurs qui sont passés par cette maison, deux seulement survivent: le Fr. Lauzon, qui entre dans sa 81^{ème} année avec une vigueur encore étonnante, et le Fr. Levasseur, dont le souvenir reste toujours vivace à Berthier. Le Fr. Levasseur serait certainement avec nous ce soir, si un malencontreux accident n'était cause qu'il doit garder momentanément la chambre.

Nos autres maîtres et directeurs, où sont-ils? Où sont-ils, ces éducateurs qui travaillèrent sans bruit, contents d'avoir poussé discrètement vers les sommets des âmes jeunes et rayonnantes d'idéal?

Les noms de nos anciens maîtres sont conservés dans les registres poudreux de l'Alma Mater; et leur mémoire se transmet aussi de génération en génération. Parmi ceux-là, la reconnaissance me fait un devoir d'évoquer le souvenir d'un directeur en particulier, d'un directeur qui fut plus que bon pour moi, puis-

que je fus son *protégé* sous tous rapports, si protégé que j'ai dû, plus d'une fois, porter les péchés des autres, de quelques-uns d'entre vous sans doute... mais je ne nommerai personne!

Tous, ici, excepté les jeunes, vous savez de qui je veux parler. C'est du bon Fr. Marsolais, qui a donné



R. F. Ovide L.-Marsolais, c. s. v.,
professeur (1862-1874), puis
directeur (1874-1893).

trente et un ans du meilleur de sa vie à Berthier, à former des hommes pour la religion et la patrie. Oui, la sainte volonté de Dieu et sa chère maison furent ses deux grands amours! Il appartenait bien à cette race des grands éducateurs dont il faut se souvenir toujours.

Salut donc au bon Fr. Marsolais! et à ses prédécesseurs!

Salut au Fr. Levasseur, qui a su maintenir debout et florissante l'œuvre du Fr. Marsolais!

Salut aussi au Fr. J.-A. Charbonneau, le grand bâtisseur, l'agrandisseur de son œuvre!

Saluons-les profondément, ces hommes qui nous sont chers... et je dis aux plus jeunes, spécialement aux finissants de cette année : Souvenez-vous des Anciens ! N'oubliez jamais l'Alma Mater ! Aimez-vous les uns les autres ! Ce sont mes derniers mots, je ne saurais en dire de meilleurs.



HAUTES APPROBATIONS

ÉVÊCHÉ
de
JOLIETTE

Joliette, le 14 juin 1919.

Cher Monsieur le Directeur,

J'arrive du Nord et trouve votre bonne lettre d'invitation à l'inauguration de votre orgue pour le 12, et à sa bénédiction pour le 19.

Vous voyez qu'il m'a été impossible de répondre à la première; il me sera aussi impossible de me rendre le 19, à cause d'un engagement que j'ai déjà ce soir-là: la distribution des prix à notre Ecole Normale.

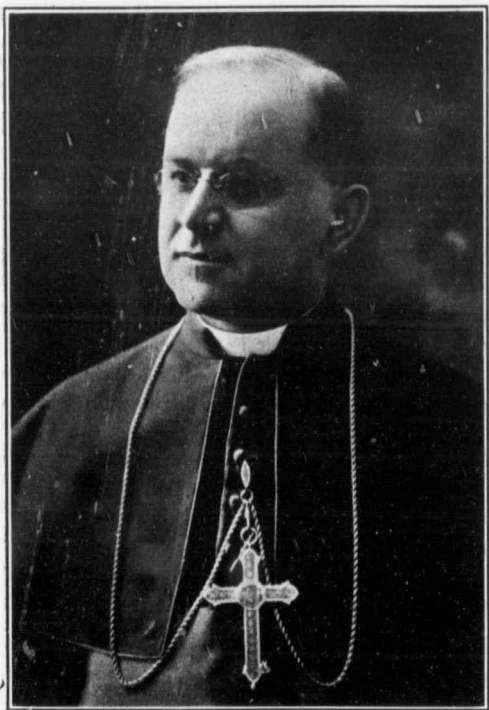
Je vous félicite de votre superbe acquisition, et je m'unis à vous pour dire un sincère merci à vos chers anciens élèves.

M. le chanoine Peltier, ou quiconque vous choisirez, bénira en mon nom l'instrument.

Cordialement vôtre in Dno.

(signé) † GUILLAUME,

év. de Joliette.



S. G. Mgr Guillaume Forbes,
évêque de Joliette.

INSTITUT
des
CLERCS DE SAINT-VIATEUR
Direction générale

Jette-Saint-Pierre,
18, rue Léopold,
le 8 juillet 1919.

Au Révérend Frère J.-A. Larose, c. s. v.,
Collège Saint-Joseph,
Berthierville.

Bien cher confrère,

Lontemps avant que j'eusse le plaisir de lire votre lettre du 9 juin dernier, j'avais appris, par les journaux, quelle belle œuvre vous aviez entreprise. Au moment où je vous écris, elle a atteint sa pleine et entière réalisation: j'en rends grâce au divin Auteur de tout don véritable, tant pour la gloire que vous Lui avez procurée que pour les mérites qui vous en reviennent.

Je suis heureux de vous offrir mes affectueuses félicitations et de supplier le Sacré-Cœur et le bon saint Joseph de vous bénir, de vous protéger, de vous consoler.

Veillez agréer pour vous-même et pour les confrères du collège, et les anciens élèves, en particulier pour le Père Aumônier et le F. Directeur, l'hommage de ma religieuse affection et de mon affectueux souvenir, et croyez-moi

Votre toujours dévoué en N.-S.

(signé) F.-M. Roberge, c. s. v.,
Vicaire de l'Institut.

Vive † Jésus

INSTITUT DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR
Direction provinciale

Outremont, Qué., le 26 octobre 1919.

Révérénd J.-A. Larose, c. s. v.,
Berthierville.

Mon cher Frère Larose,

J'ai été flatté de l'honneur que me fait l'Amicale de vos anciens élèves de me choisir comme patron de cette Association et j'aurais mauvaise grâce de ne pas accepter cette amabilité des membres de l'Amicale. Vous voudrez bien exprimer à ces Messieurs tout le plaisir que j'éprouve à cette marque de respectueuse sympathie de leur part.

Je demeure,
mon cher Frère,
votre tout dévoué,

(signé) J.-A. Charlebois, c. s. v.,
Provincial.

Rome, le 7 novembre 1919.

Rév. Fr. J.-A. Larose, c. s. v.,
Berthierville.

Révérénd et cher frère,

Je reçois aujourd'hui votre bonne lettre du 14 octobre.

J'accepte volontiers d'être le patron de votre Amicale des Anciens Elèves de Berthier, et je me ferai un devoir de demander au T. S. Père une bénédiction spéciale pour vous et l'Amicale que vous avez si heureusement créée. Le S. Père sera touché des sentiments que vous lui exprimez et que je lui transmettrai en mon audience de congé.

Nous prions pour votre vénéré curé.

Nos amitiés à tous.

Votre bien humble en N.-S.

(signé) † GUILLAUME,
év. de Joliette.

BENEDICTION APOSTOLIQUE



Très Saint Père

Le Patron, les Présidents, les Officiers et les mem-
bres actuels de l'Amicale des Anciens élèves du
Collège de Westhies, humblement prosternés aux
pieds de Votre Sainteté, sollicitent pour eux-mê-
mes et leur famille, la Bénédiction Apostolique

Leurs très hautes et très excellentes seigneuries
Seigneurs de Westhies, le 10 Mars 1894

+ James Doyette, Archevêque
Archevêque de Bourges

ÉVÊCHÉ
de
JOLIETTE

Joliette, 7 janvier 1920.

Révérénd Frère J.-A. Larose, c.s.v.

Sec.-adj. de l'Amicale des Anciens Elèves
du Collège Saint-Joseph de Berthierville.

†

Cher frère,

Je vous remercie des bons souhaits que vous m'exprimez au nom de l'Amicale en accusant réception de la Bénédiction apostolique que j'ai été heureux d'obtenir pour elle. Je lui souhaite longue et heureuse vie, et je la bénis de tout cœur après le T. S. Père.

Votre bien dévoué,

(signé) † GUILLAUME,

év. de Joliette.

STATUTS DE L'AMICALE

1.—L'Amicale a un triple but : *a*) rendre plus intimes les relations du Collège avec ses anciens élèves et plus vive l'affection entre les condisciples ; *b*) , créer entre les membres des relations d'un caractère pratique (s'entr'aider et s'encourager moralement et matériellement) ; *c*) aider l'Alma Mater dans le recrutement des élèves.

2.—L'Amicale est régie par un Bureau de direction dont le président d'honneur est M. le curé de la paroisse, et qui se compose, en outre, d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-trésorier, d'un secrétaire-adjoint et de quatorze directeurs.

3.—Le Directeur du Collège et un professeur par lui désigné sont d'office membres du Bureau de direction.

4.—Le Bureau de direction aura le droit, à sa discrétion, d'admettre dans l'Amicale des membres honoraires.

5.—Les membres du Bureau de direction resteront en exercice depuis le jour de leur élection jusqu'à une nouvelle assemblée plénière, sauf le cas de décès, de démission, ou de révocation prononcée par la majorité absolue des membres présents à une réunion générale régulièrement convoquée. Au cas de vacance pendant l'année, le Bureau de direction aura le droit de faire une nomination temporaire, et le membre nommé res-

tera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale.

6.—Le deuxième dimanche de mai, de chaque année (à moins que le Bureau n'en décide autrement pour des raisons qu'il exposera à la première séance générale), aura lieu la réunion des associés, après convocation par la voix des journaux. Le Bureau de direction devra présenter à cette assemblée le rapport détaillé de son administration. On délibérera ensuite sur les moyens à prendre pour promouvoir les intérêts de l'Amicale.

7.—Dans tous les centres importants où se trouvent plusieurs membres de l'Amicale, ils pourront se former en groupes, et ils auront le devoir de se réunir au moins quelques fois pendant l'année. Dans ces réunions partielles ils discuteront des intérêts locaux; mais leurs décisions ne vaudront qu'avec l'approbation du Bureau de direction.

8.—La majorité absolue des membres du Bureau de direction constituera le quorum à toute assemblée de ce Bureau.

9.—Les associés pourront faire des suggestions utiles au bon fonctionnement de l'Amicale, ou de vive voix dans des réunions plénières ou par lettre en tout autre temps.

10.—Pour permettre à l'Amicale d'atteindre les fins qu'elle se propose, les associés sont invités à verser deux piastres (\$2.00) par année. Ceux qui ont quitté le Collège depuis moins de deux ans ne paient qu'une piastre (\$1.00) et ceux qui complètent leurs études dans une autre institution sont dispensés du paiement de

la contribution annuelle. Les recettes sont placées à la procure du Collège, au taux annuel de 5 p. c. Les intérêts sont employés par le Bureau de direction, suivant les suggestions du Conseil de la maison.

11.—A chaque assemblée plénière, le Bureau de direction sera élu par proposition dûment secondée et adoptée, à la majorité des membres présents.

12.—L'Amicale aura le droit de s'affilier à d'autres amicales des élèves des Clercs de Saint-Viateur, pour fédération.

N. B. — Le Collège Saint-Joseph, par son Directeur, s'engage à faire chanter, en novembre, chaque année, une messe pour tous les membres inscrits, vivants ou défunts, de l'Amicale.



L'ACTIVITE DE L'AMICALE

Le 19 juin 1919 a vu la fondation de l'Amicale. Par un vote unanime, les Anciens, réunis en assemblée plénière, reconnaissent la nécessité d'une semblable association et décrètent qu'à partir de ce jour, elle existe sous le nom de *Amicale des Anciens Elèves du Collège Saint-Joseph de Berthierville*.

A cette première réunion, ce soir même, on élabore la plupart des statuts qui doivent régir les membres qui en feront partie... laissant au conseil exécutif et aux comités de les étudier plus à fond, pour ensuite soumettre leurs délibérations à une autre assemblée plénière qui sera convoquée en automne. On décide aussi du mode d'élection.

Le Bureau des directeurs sera formé chaque année, à la réunion générale (qui sera convoquée par la voix des journaux), et en fera partie celui qui ayant été nominativement et régulièrement proposé, la motion ayant été secondée, aura obtenu la majorité des votes des membres présents.

On décide également que l'Amicale aurait le droit de s'affilier à d'autres Amicales; que tous les anciens élèves du Collège Saint-Joseph peuvent en devenir membres; que les jeunes qui ont quitté le Collège et poursuivent leurs études ailleurs, ont le privilège, sur simple désir manifesté et sans avoir à payer aucune contribution, d'entrer dans l'association. Quant aux

autres membres, la part d'un chacun serait de \$1.00 annuellement, pour les deux premières années qui suivent la sortie du Collège, et \$2.00 pour les années suivantes.

1er octobre 1919. — Le président et le secrétaire adressent à tous les membres inscrits la circulaire suivante:

Collège Saint-Joseph, Berthierville,

le 1er octobre 1919.

Tous les anciens élèves du Collège Saint-Joseph qui sont membres de l'Amicale, comme tous ceux qui ont l'intention de devenir membres de l'Amicale, sont priés de se rendre au Collège Saint-Joseph, Berthierville, le samedi 11 du courant, à 8 heures du soir, pour assister à une assemblée importante à laquelle le Bureau de direction les convie. Il s'agit de régler définitivement les Constitutions de cette belle association, fondée le 19 juin dernier. Venez, amis, vous y êtes tous intéressés et vous serez les bienvenus. Vous êtes priés de donner vos idées sur ce qu'il y a de mieux à faire, pour que notre Amicale vive longtemps pour le plus grand bien de tous.

Signé: J.-Oscar Daviault, président.

Dominique Tessier, sec.-trésorier.

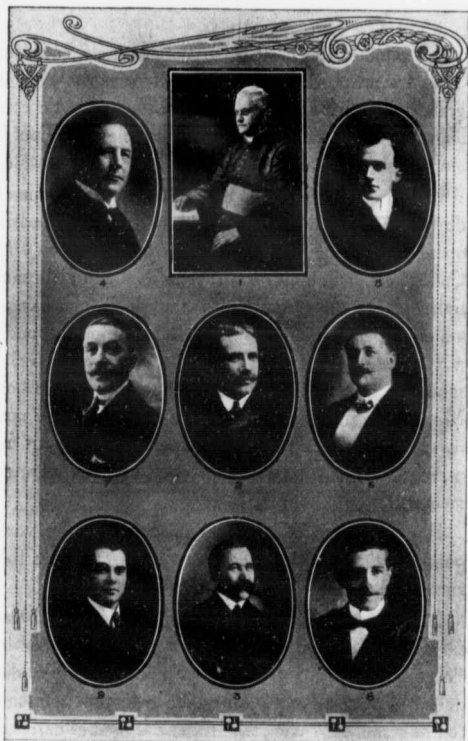
11 octobre 1919. — L'invitation a été entendue. Tous les membres du Bureau sont accourus avec un grand nombre d'amis et de fidèles. La salle de communauté, où se tient l'assemblée, est pleine. Tout le monde est joyeux et content.

Le Directeur salue les chers Anciens, les remercie de toujours s'intéresser à l'Alma Mater et dit le bien opéré déjà par la grande réunion des vacances. Le Collège est plein d'élèves. Il regorge. Il a fallu multiplier les lits, allonger les tables, ouvrir des classes nouvelles, appeler de nouveaux professeurs pour répondre aux exigences de la situation. La prospérité a été si soudaine, qu'elle a été embarrassante pour un instant. Mais le temps, qui arrange tout, nous a permis de nous ressaisir, et aujourd'hui tout va à merveille et nous fait espérer les meilleurs résultats pour l'année qui commence.

Encore merci, dit le Directeur, et il fait des vœux pour que l'assemblée de ce jour affermisse encore l'Amicale qui donne de si belles espérances.

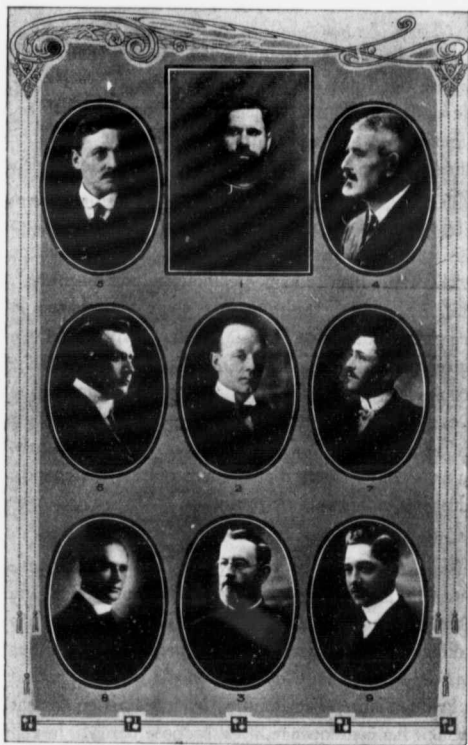
M. le notaire Victor Bourgeois, directeur de l'Amicale, décide que le souvenir des Anciens vive chez les élèves du Collège. Il est d'avis qu'une médaille, dite de l'Amicale, et portée par l'élève le plus méritant, contribuerait dans une large mesure à assurer ce résultat. A cette fin, il propose à M. le Directeur du Collège de faire faire cette médaille, et il se charge d'en solder la note.

M. le docteur Gervais s'intéresse aux membres souffrants de l'Amicale. Il peut s'en trouver qui soient dans une très grande gêne. Nous sommes des frères



BUREAU DE

1. M. le chan. Peltier, prés. hon.
2. M. Oscar Daviault, président.
3. M. Dominique Tessier, sec.-trés.
4. M. J.-O. Gadoury, M. D., dir.
5. M. Camille Tessier, aviseur légal.
6. M. Paul Champagne, dir.
7. M. Wilfrid Gervais, dir.
8. M. Alex. Lavallée, N. P., dir.
9. M. Victor Bourgeois, N. P., dir.



DIRECTION 1919.

1. R. F. J.-A. Charbonneau, c. s. v., dir.
2. M. Alfred Guay, vice-président.
3. R. F. J.-A. Larose, c. s. v., sec.-adjoint.
4. M. F.-X. de Grandpré, dir.
5. M. Emile Désy, dir.
6. M. Albert Giroux, dir.
7. M. Arthur Ferland.
8. M. Pacifique Bélair, dir.
9. M. Armand Morin, dir.

et nous devons nous soulager les uns les autres. Il propose donc que s'il arrive à un membre de l'Amicale de découvrir un Ancien qui soit dans l'infortune, le Bureau en soit averti, afin qu'il lui prête assistance dans la mesure où les ressources de la caisse le permettront.

M. Joseph Coulombe, gérant de la "Compagnie des frais funéraires", de Montréal, appuyé sur le principe que "Charité bien ordonnée commence par soi-même", émet le vœu que: puisque tous veulent à chacun la plus grande somme de bien, le meilleur moyen pratique d'atteindre ce résultat serait de donner la préférence aux Anciens dans toutes les branches de commerce où ils exercent leur activité, comme aussi d'avoir recours aux nôtres lorsqu'il s'agit de services professionnels. Qu'on s'adresse donc d'abord aux nôtres: marchands, industriels ou hommes de profession.

Cette suggestion est très appréciée de tous.

M. Camille Tessier remarque qu'un nombre considérable d'anciens élèves se trouvent dans la ville de Montréal, et que la représentation de ce groupe dans la direction de l'Amicale n'est pas proportionnée à leur nombre. Il demande donc qu'on élargisse les cadres de la direction et que d'autres Montréalais en fassent partie. En conséquence, il est proposé par M. Joseph Coulombe, secondé par M. Alfred Guay, que les messieurs suivants soient nommés directeurs: F.-X. de Grandpré, Armand Morin, Emile Désy, Pacifique Bélair.

La proposition est votée à l'unanimité.

M. Dominique Tessier propose, secondé par M. le docteur Gadoury, qu'un représentant des Etats-Unis et un autre de la classe agricole soient admis dans la direction. M. Paul Champagne, de Newton, et M. Arthur Ferland, de Berthier, sont régulièrement admis à faire partie du Bureau de direction.

Comme l'assemblée de ce jour a pour but de promouvoir le développement de l'Amicale, on est unanimement d'avis que des comités doivent être organisés dans les principaux centres pour travailler au recrutement des membres. Les directeurs de Berthier, de Montréal et des Etats-Unis devront donc se constituer en comités, s'adjoindre au besoin d'autres membres et travailler ferme auprès des Anciens pour les amener à s'inscrire dans notre Amicale.

On décide, à cette assemblée, que la réunion annuelle de l'Amicale aura lieu au Collège Saint-Joseph, le deuxième dimanche de mai.

Une discussion assez longue, mais toujours aimable, s'engage finalement sur l'usage à faire des fonds de l'Amicale. Le Frère Larose propose de venir au secours des élèves pauvres qui ne peuvent continuer leurs études. M. Camille Tessier est d'avis, et l'assemblée semble l'appuyer, qu'on ne doit pas si tôt s'engager à des dépenses considérables,... qu'il faut d'abord laisser venir l'argent à la caisse,... que ce qui urge en tout premier lieu, c'est d'aider les confrères à se procurer une situation,... qu'il sera toujours loisible au conseil exécutif, s'il a des ressources pour le faire, de décider de l'opportunité qu'il y a de soutenir une bonne œuvre

ou d'apporter une aide substantielle à un camarade dans le besoin.

3 janvier 1920. — C'est une veillée en famille, à l'hôtel Riendeau, de plusieurs Anciens de Berthier qui veulent causer de l'Amicale, et qui désirent faire un travail plus intense de recrutement. Un comité spécial est formé à cet effet, lequel aura son siège au bureau de notre vice-président.

8 janvier 1920. — Le comité se réunit chez M. Alfred Guay. Messieurs les directeurs de Montréal sont là avec un bon groupe d'amis. M. Ernest Carpentier agit comme secrétaire et donne lecture des listes d'anciens, compilées par le Frère Larose. On corrige un certain nombre d'adresses, et finalement ces listes sont distribuées pour que tous ces Anciens soient invités à venir grossir les rangs de notre bataillon. Le résultat de cet effort sera communiqué à la fin du mois.

1er février 1920. — M. Joseph Coulombe a gracieusement mis ses bureaux à la disposition de l'Amicale pour la soirée.

C'est M. Emile Désy qui préside l'assemblée. M. Ernest Carpentier agit comme secrétaire. M. Alfred Guay dirige la discussion. Deux invitations sont communiquées à l'Amicale. L'une vient de l'Amicale sœur de Saint-Jean-Baptiste, et l'autre, d'une toute jeune, qui vient de naître, l'Amicale Saint-Louis du Mile-End. On vote des remerciements et on propose que l'Amicale de Berthier soit représentée aux fêtes qui auront lieu dans ces deux maisons.

La question de fédération étant discutée, M. Joseph Coulombe, sans s'y opposer en principe, prétend que

l'heure n'est pas encore arrivée de considérer ce projet. Ce qui importe, pour le moment, c'est de fortifier notre Amicale. Il faut augmenter le nombre de nos membres. Il faut intensifier le travail de recrutement. S'il y a de la lenteur dans l'enrôlement des Anciens, ne serait-ce pas parce que les Anciens n'y voient pas un intérêt direct? Alors, il y aurait à faire quelque chose dans notre Amicale: y mettre un appât qui ferait disparaître l'indifférence en face de laquelle nous nous trouvons. Qu'est-ce que ce pourrait être? A nous d'y penser, et de trouver ce quelque chose. Nous aurons une assemblée plénière au mois de mai. D'ici là, songeons à ce que nous pourrions introduire dans nos constitutions afin d'éveiller l'attention des Anciens et de les amener à ne pas différer leur adhésion à notre Amicale.

M. Emile Désy se prononce dans le même sens.

Le Frère Larose croit de son devoir d'informer l'Amicale que le Collège Saint-Joseph n'entend pas utiliser pour lui-même les fonds de l'Amicale. Il est bien entendu, et c'est la volonté du Frère Levasseur, procureur provincial, que ce dépôt sera placé de manière à rapporter le plus possible à l'Amicale.

M. Wilfrid Gervais admire la grande délicatesse du R. F. procureur provincial; mais il ne voit pas pourquoi cependant l'argent perçu ne serait pas laissé entre les mains du Directeur du Collège Saint-Joseph et à sa disposition. Nous voulons aider notre maison, et nous en avons le moyen le plus efficace, ne le laissons pas échapper; disons à M. le Directeur: vous êtes notre banquier et nous vous prêtons sans intérêt.

L'assemblée applaudit avec enthousiasme.

Le comité formé pour le recrutement à Montréal, est ainsi composé :

Messieurs Emile Désy, Armand Morin, Rodrigue Fauteux, Aldéric Charbonneau, Ernest Carpentier, Aldéric Gareau, Lorenzo Désy.

14 mars 1920. — Le comité se réunit au numéro 19 ouest, rue Notre-Dame. L'ordre du jour ne contient rien de spécial. Il s'agit de préparer la réunion générale qui se tiendra à Berthierville, le 9 mai. Il faut en faire un succès, et le comité juge à propos d'inviter tous les Anciens de Montréal à une assemblée spéciale qui sera tenue en cette ville,

1.—pour discuter des meilleurs moyens à prendre afin d'amener les Anciens à la réunion du 9 mai;

2.—pour la formation d'un comité qui devra s'occuper de la question du transport;

3.—pour la prise en considération de l'engagement d'un solliciteur régulier pour le recrutement.

M. Ernest Carpentier prétend que le recrutement intensif sera difficile,... que le temps sera un grand facteur de réussite,... et qu'il faut faire comprendre aux anciens élèves qu'ils ont intérêt à ce que l'Amicale existe et à en faire partie.

M. Charles Béland croirait que la publication sou-vent faite dans les programmes, prospectus, avis, de la minime contribution que les membres s'engagent à payer, serait de nature à apprivoiser ceux qui auraient pu être épeurés par des demandes *supposées* être plus considérables.

M. Camille Tessier n'est pas de cet avis, et le comité semble se rattacher à son sentiment: qu'il ne faut par-

ler d'argent d'aucune manière. La contribution restera toujours une bagatelle, et pour aucun elle ne devra être un obstacle à son admission dans l'Amicale.

11 avril 1920. — Tel que convenu, une circulaire que nous reproduisons en entier, a été adressée au groupe de Montréal.

*Amicale
des anciens élèves
de Berthier.*

Montréal, le 8 avril 1920.

Cher Monsieur,

Nous sommes, à Montréal, plusieurs centaines d'anciens élèves du Collège de Berthier. Comptables, courtiers d'assurance, libraires, quincailliers, épiciers, négociants, manufacturiers, électriciens, ingénieurs civils, avocats, pharmaciens, etc..., nous sommes de toutes les professions et de tous les métiers.

Dans cette grande ville où les promesses de l'avenir sont immenses mais où il est tout de même pénible de se frayer une route vers la prospérité, pourquoi n'utiliserions-nous pas le lien de sympathie qui nous unit en nous aidant les uns les autres à réussir et progresser dans les divers états que nous avons choisis pour y gagner notre pain quotidien ?

A cette fin, il faut d'abord commencer par nous connaître. Beaucoup d'entre nous viennent souvent en contact sans savoir cependant qu'ils sont un peu de la même famille, ayant puisé leur éducation et leur instruction à la même source. Dès qu'ils l'apprennent,

un sentiment bien réconfortant vient s'ajouter à leurs relations d'amitié ou d'affaires.

Pour tirer parti de cette solidarité matérielle et morale, pour arriver à nous connaître tous; pour apprendre que, dans tel ou tel commerce, dans telle ou telle industrie, telle ou telle profession, il y a un ou des anciens de Berthier, que nous devons encourager de préférence à d'autres, ne croyez-vous pas qu'il serait à propos de créer, à Montréal, une organisation quelconque, cercle, club ou association, où nous pourrions nous rencontrer périodiquement dans un but de distraction et d'amusement, aussi bien que pour des fins pratiques d'encouragement et d'aide mutuels?...

Pour jeter les bases de cette organisation locale en marge de l'Amicale de Berthier, nous nous réunirons, dimanche le 11 avril, à 2 h. p. m., au numéro 19 ouest, rue Notre-Dame. Nous avons tous un intérêt personnel dans la réussite de ce projet. Votre présence à cette assemblée, cher ami, est absolument nécessaire. Et puisque nous vous écrivons amicalement et "sans cérémonies", nous nous permettons d'ajouter que, dans l'organisation de ce genre de club, il ne devra pas être question de souscriptions ou déboursés. Quand il deviendra nécessaire d'avoir de l'argent, nous en trouverons, et cela sans grever le budget d'aucun d'entre nous.

Donc, à dimanche, le 11 du courant, à 2 h. p. m., chez notre confrère M. J.-Alfred Guay, 19 ouest, rue Notre-Dame.

Vos dévoués,

Les organisateurs,
par J.-E. Carpentier, sec.

Une quarantaine d'Anciens répondent à l'invitation et se réunissent au bureau de M. Guay, notre vice-président.

Nous avons le plaisir de rencontrer pour la première fois dans notre cercle un des vénérables de l'Alma Mater, M. l'avocat Charles-Hector Lavallée. Les membres présents l'invitent à présider l'assemblée. M. Carpentier agit comme secrétaire.

M. l'avocat Lavallée remercie ses condisciples de l'honneur qu'il lui font; il leur demande d'exposer les projets qu'ils forment pour le développement de l'Amicale, et fait des vœux pour que le groupe de Montréal grandisse et soit toujours prêt à voler au secours de l'Alma Mater.

M. Camille Tessier, aviseur légal de l'Amicale, fait connaître le but de la réunion. Il s'agit de donner du nerf à notre organisation. Notre Amicale existe, mais elle peut devenir plus forte. Il faut lui donner une vigueur qui la rende capable de grandes choses. Il y a peu d'institutions qui aient à leur base le ciment de l'amitié. Nous avons cet avantage de nous connaître, d'être sortis de la même maison, et de nous aimer comme des frères. Pourquoi tous les Anciens ne se rallieraient-ils pas à nous? Le jour où l'on saura qu'il y a pour chacun de grands avantages à faire partie de l'Amicale, on s'empressera de venir à nous. Faisons savoir qu'il y va de nos intérêts.

M. Carpentier, en confirmation de ce qu'il vient d'entendre, déclare que depuis la fondation de l'Amicale, déjà il a pu aider et favoriser trois anciens élèves, que lui-même a reçu des encouragements qu'il ignorait

jusque là. Il en conclut que ce qui a été vrai pour lui, doit l'être pour les autres, et que si tous les autres motifs plus nobles disparaissaient, le seul intérêt personnel devrait chasser toute hésitation et déterminer les Anciens à ne pas rester en dehors de ce champ de protection.

M. Adrien Desrosiers, M. J. Hétu et M. Armand Morin applaudissent à l'idée de la formation d'un groupe à Montréal. Ils y voient de nombreux avantages, et promettent toutes leurs énergies pour en assurer la réalisation.

M. Joseph Coulombe revient à son idée de mutualité, d'intérêt immédiat, qu'il voudrait voir dans l'Amicale. Il ne se dissimule pas la difficulté de l'entreprise pour le moment, mais il espère que le temps lui permettra d'en voir la réalisation. En attendant, il supplie ses camarades de donner leurs encouragements aux Anciens d'abord,... notre Collège lui-même étant le premier à donner le bon exemple.

M. Adrien Desrosiers propose, et il est secondé par M. Hozanna Bayeur, que tous les Anciens de Berthier vivant à Montréal, s'unissent en un groupe dit "Groupe de l'Amicale à Montréal"; que cette association soit faite dans un but de protection, de distraction saine et même d'amusement, aussi bien que pour des fins pratiques d'encouragement et d'aide mutuelle; qu'une contribution soit immédiatement prélevée pour mener l'entreprise à bonne fin.

Messieurs Camille Tessier et Damase Olivier craignent que cette souscription ne nuise, du moins n'atteigne pas le but visé et compromette la contribution an-

nuelle qui sera demandée à la réunion générale de l'Amicale, à Berthier, le 9 mai prochain.

Le Frère Larose croit devoir, à ce moment de la discussion, faire brièvement, mais sans ambages, l'histoire de l'organisation générale de l'Amicale des Anciens élèves du Collège Saint-Joseph de Berthierville.

Il ajoute qu'il ne serait peut-être pas logique de procéder ainsi, attendu que tout changement notable à la constitution de l'Amicale (Statuts) ne peut se faire, voire même se proposer, qu'à la réunion générale annuelle, que d'ailleurs le Bureau de direction doit pourvoir à toutes les dépenses des groupes, à Montréal ou ailleurs.

Cette motion reste donc sur la table jusqu'à ce qu'un projet plus défini soit porté devant l'assemblée générale.

Le comité provisoire nommé pour le recrutement, à Montréal, le premier février, est maintenu d'une manière permanente dans ses fonctions.

Des remerciements sont votés, 1^o au Frère Albert Gervais, qui a bien voulu compiler et transcrire au dactylographe la liste des Anciens, qui a été remise aujourd'hui à tous ceux qui sont présents; 2^o à M. Alfred Guay, qui met gracieusement à la disposition du "Groupe Montréal", aussi longtemps qu'on le voudra, une des grandes pièces de son immeuble, au numéro 19 ouest de la rue Notre-Dame; 3^o à M. Aldéric Gareau, président de la "National Loose Leaf Co.", qui s'offre à faire gratuitement les impressions dont le "Groupe" aura besoin.

Et l'on répond en chœur à l'appel du Frère Larose, qui demande que nous soyons à Berthier, le 9 mai prochain, avec le plus grand nombre possible d'Anciens.

9 mai 1920. — Deuxième réunion générale de l'Amicale. L'assemblée a lieu dans la grande salle d'étude du Collège Saint-Joseph. Sont à la tribune: Messieurs Oscar Daviault, président; Dominique Tessier, secrétaire-trésorier; Emile Désy, Wilfrid Gervais et Armand Morin, directeurs. Près de cent cinquante Anciens sont réunis.

M. le président dit en substance ce qui suit:

Mes chers amis,

Je ne ferai pas de discours. Je tiens cependant à vous féliciter d'être venus en aussi grand nombre. Je remercie les présidents des associations sœurs de nous honorer de leur présence. Nous sommes réunis ici pour revoir nos règlements. Nous avons le pouvoir de faire des lois. Je vous exhorte à apporter toute votre sagesse, afin que les statuts que nous allons approuver, modifier ou ajouter, fassent à notre Amicale un abri sûr contre tous les dangers.

Comme c'est un travail difficile de présider aux délibérations, et que cela exige plus que l'expérience des affaires, je demanderai à notre aviseur légal de vouloir bien me venir en aide, et de prendre la direction de l'assemblée. On applaudit.

M. Camille Tessier monte à la tribune.

Messieurs,

Je ne félicite pas M. le président d'avoir choisi le plus petit de tous pour conduire la discussion de cette assemblée. Heureusement il a d'autres titres à notre estime, et je ne cesserai pas pour cela d'avoir la plus grande confiance en lui.

Présider une assemblée, c'est veiller à l'ordre, à la régularité des procédures,... et le malheur est que les avocats ont la réputation de mettre du désordre en tout ce qu'ils touchent. Dans la circonstance, je tâcherai d'être avocat... le moins possible.

Il m'est agréable, dit M. l'avocat Tessier, de faire écho aux paroles de M. le président pour souhaiter la bienvenue aux amicales sœurs: celle de Saint-Remi, représentée par M. l'avocat Amédée Monet; celle de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par M. Joseph Gariépy; celle de l'Académie Saint-Louis du Mile-End, par M. l'avocat Eugène Simard.

Le talent de mon confrère, M. Monet, député au provincial pour le comté de Napierville, m'est connu depuis longtemps, et tout le monde sait son courage à défendre de sa parole chaude et convaincante, les grandes causes qui intéressent la langue et la religion.

Je n'ai pas le plaisir de connaître Messieurs Gariépy et Simard, mais je les sais dignes de louanges, puisqu'ils ont l'honneur d'être les têtes dirigeantes des amicales sœurs.

Maintenant, Messieurs, nous allons revoir nos Statuts et récapituler l'histoire de notre Amicale. Elle



Groupe d'Anciens
9 mai 1920.

n'est que d'un an à peine, son histoire ne peut être longue. Elle commence cependant à être intéressante.

Bien que nos règlements n'aient pas été encore définitifs, l'organisation de notre Amicale attire déjà l'attention et notre association a déjà porté des fruits. Avec l'expérience que nous avons acquise et les longues discussions qui ont eu lieu cette année autour de nos Statuts, nous allons pouvoir, avec plus de lumière et d'assurance, les revoir les uns après les autres, pour ajouter, retrancher, corriger et amender. Avec notre président, je fais des vœux pour que notre travail soit sérieux et qu'il donne à la constitution de notre association une forme définitive.

Après un hommage très touchant que M. l'avocat Tessier rend en passant à ses anciens professeurs, et au directeur de l'Alma Mater, il invite tous les membres présents à se mettre à l'aise et à ne pas se gêner de dire ce qu'ils pensent sur tous les sujets qui seront soumis à la discussion.

La parole est à tous et à chacun. Mais pour suivre un certain ordre, un feuillet contenant le texte des Statuts a été distribué à tous les membres, et notre aviseur légal veut bien faire la lecture de chaque clause, qui passe ensuite dans le crible de la discussion. Il en est ainsi pour chaque article, pour chaque phrase, et l'on pourrait dire pour chaque mot. On ne passe pas au statut suivant sans que le précédent ait été pesé et qu'il ait reçu l'approbation générale.

Il en est de même jusqu'au statut 11ème, qui se lit comme suit: "A chaque réunion plénière, le Bureau de

direction sera élu par proposition dûment secondée et adoptée à la majorité des membres présents”.

M. Oscar Daviault, premier président de l'Amicale, se lève alors et, après avoir fait connaître les raisons qui l'empêchent de garder cette honorable charge, il prie l'assistance de vouloir bien lui donner un successeur.

La majorité des voix se porte alors sur M. le docteur Théodore Gervais, député au fédéral, qui est nommé président de l'Amicale. Aux applaudissements de tous il va prendre le siège présidentiel; il remercie ses camarades, plus vieux ou plus jeunes, du très grand honneur qu'ils lui font. Il fait aussi l'éloge de son prédécesseur et le remercie d'avoir aiguillé en si bonne voie l'Amicale qui nous réunit et qui nous promet de douces joies pour l'avenir.

Messieurs Alfred Guay, Dominique Tessier, Camille Tessier, et le R. F. J.-A. Larose sont maintenus à leurs postes respectifs de vice-président, secrétaire-trésorier, aviseur légal, et secrétaire-adjoint, par le vote de l'assemblée, qui élit aussi les directeurs ou conseillers, dans l'ordre qui suit:

Le Directeur du Collège Saint-Joseph, et un des professeurs à son choix.

M. Alfred Baril, voyageur de commerce.

M. Adrien Desrosiers, gérant dans la Great West. Ins. Co.

M. Joseph Coulombe, gérant de la Cie des Frais funéraires.

M. Oscar Daviault, marchand.

- M. Armand Morin, marchand.
- M. Alphonse Mousseau, notaire.
- M. Aldéric Gareau, imprimeur.
- M. Joseph Hétu, financier.
- M. Emile Désy, gérant de la Cie Chapman-Dart.
- M. Charles Béland, agent général d'assurance.
- M. François de Grandpré, marchand.
- M. Arthur Ferland, cultivateur.
- M. Olivier Lamarche, marchand.
- M. Georges Plourde, gérant de la maison Dufresne.
- M. Ernest Carpentier, expert-comptable.

NOTE. — Il nous a été impossible de nous procurer toutes les photographies des membres du Bureau de direction de 1920. Nous regrettons de ne pouvoir les publier.

On vote des remerciements aux officiers sortis de charge, et tous les assistants sont invités, en attendant l'heure du banquet à se rendre sur la galerie pour s'y faire photographier.



L'ANNIVERSAIRE

VIVE JÉSUS !



Berthierville le 25 avril 1920

Amicale des Anciens élèves
du Collège Saint-Joseph de
Berthierville
Bureau de direction.

Monsieur et cher ami,

Les membres de l'Amicale des Anciens élèves du Collège Saint-Joseph de Berthierville se réunissent en réunion générale à l'Alma Mater, le dimanche 9 mai prochain, à deux heures de l'après-midi. Ils espèrent que vous serez de leur nombre et que vous accepterez l'invitation qui vous est faite de prendre part au banquet qui suivra leurs délibérations. Vous êtes prié d'adresser votre réponse au sous-signé secrétaire-trésorier, dans les huit jours.

Le président,
J.-Oscar-Davaault.
Le secrétaire-trésorier,
Dominique Tessier.

Il serait du plus haut intérêt de mettre sous les yeux des membres de l'Amicale la liasse des lettres, des cartes, des télégrammes, venus en réponse à cette circulaire. La plupart, cependant, renferment trop de choses intimes pour être publiés. Afin de donner une idée du bon accueil fait à l'invitation, nous publierons tout de même un certain nombre de ces lettres.

En outre de l'enthousiasme qui fait toujours plaisir, on trouvera dans ces communications bien des réflexions sérieuses, qui feront peut-être mieux saisir encore l'importance des Amicales.

Extraits du Courier.

"Je vous remercie de l'aimable invitation que vous m'adressez au nom de votre Amicale.

"Avec plaisir, je me suis empressé de remettre aux anciens élèves du Collège Saint-Joseph les communications venues à leur nom.

"Depuis longtemps je crois à la haute importance de ces associations. Elles peuvent réaliser un bien considérable. En conséquence, il convient de former la mentalité de nos jeunes pour qu'ils les apprécient à leur valeur et leur donnent un concours empressé..."

"Je regrette d'avoir à te dire, mon cher ami, qu'il m'a été impossible d'arranger mes affaires pour pouvoir assister à votre réunion du 9 mai.

"J'étais sous l'impression qu'un autre, à part moi, travaillait au succès de cette réunion de l'Amicale, aux Etats-Unis. Je suis peiné de voir que ce bon travail ne s'est pas fait. Il faudra le reprendre.

“La colonie des Anciens de Berthier est assez forte dans les Etats de l’Est pour que vous puissiez compter sur notre concours. Il reste à faire une organisation. Nul doute qu’il se trouvera quelque champion pour se mettre à la tête du mouvement. Si ma santé n’était pas si ébranlée, je serais le premier à m’offrir. Je ne pourrai faire qu’un bon second,... mais vous pouvez compter sur moi et... sur les Franco-Canadiens, qui restent toujours fidèles à l’Alma Mater.”

“J’ai reçu avec plaisir votre aimable invitation et vous en remercie cordialement. Je regrette vivement de ne pouvoir aller rencontrer mes anciens professeurs et mes camarades d’enfance, pour redire aux uns ma sincère et filiale gratitude, aux autres, ma constante amitié.

“Que la gaieté la plus franche, l’union la plus sincère président à ces joyeuses agapes qui réuniront, sous le toit hospitalier de l’Alma Mater, la grande et belle famille du Collège Saint-Joseph de Berthier!”

“J’accuse réception de votre lettre-circulaire m’annonçant qu’il y aura une assemblée des membres de l’Amicale, à Berthier, le 9 mai prochain.

“Je vous remercie beaucoup de cette invitation, et je me ferai certainement un plaisir d’assister à cette fête, si rien d’imprévu ne survient...”

“J’accepte avec plaisir l’invitation que je reçois d’être des vôtres, dimanche, le neuf du courant.”

“Je reçois la circulaire de “l’Amicale des anciens élèves du Collège Saint-Joseph”, m’invitant à la réu-

nion projetée pour le 9 mai prochain, et au banquet qui suivra. Il va sans dire que vous pouvez me compter au nombre des vôtres."

"Il me fait plaisir d'accuser réception de votre invitation à la réunion générale de l'Amicale, qui aura lieu le 9 mai.

"A moins de circonstances extraordinaires, j'y assisterai et j'engagerai tous les anciens de notre région à me suivre. Ce sera d'autant plus facile, que les chemins nous permettront de faire le trajet en automobile."

"Je vous remercie bien sincèrement de votre aimable invitation. Vous ajoutez cependant une demande dont l'acceptation me rend un peu hésitant; tout de même, puisque vous insistez, j'accepte bien volontiers de me faire l'interprète des Anciens auprès des autorités du Collège, et à moins de circonstances imprévues, je me ferai un devoir d'être au milieu de vous le 9 mai prochain.

"J'envoie immédiatement à nos journaux locaux la lettre-circulaire, leur demandant de bien vouloir la publier..."

"J'accepte votre invitation avec plaisir, et je ferai l'impossible pour me rendre à Berthier le 9 mai prochain.

"Je vous enverrai demain les journaux dans lesquels j'ai fait publier l'invitation adressée aux membres de l'Amicale des anciens élèves."

"J'inclus mon chèque comme contribution à l'Amicale et vous suis reconnaissant de votre bienveillance

invitation à la réunion du 9 mai prochain, à laquelle je ne manquerai pas d'être présent."

"Je regrette beaucoup de ne pouvoir assister à la réunion de l'Amicale; mais les circonstances ne le permettent pas; vous connaissez comme moi les raisons de mon absence. Je tiens quand même à vous remercier d'avoir bien voulu penser à moi, et j'espère que dans quatre ans je pourrai assister régulièrement à ces réunions qui plaisent tant aux anciens..."

"Je viens justement de prendre connaissance de la lettre d'invitation que vous avez adressée à mon frère. Au bas de cette circulaire, dans un petit entrefilet, j'ai remarqué avec plaisir que vous avez mentionné mon nom... Merci!

"Je me rappelle fort bien que lors d'une entrevue avec vous, en juillet dernier, vous me disiez: "Parmi nos anciens du Collège Saint-Joseph, il y en a beaucoup qui seront durs à cuire pour l'œuvre de notre association". Peut-être m'aviez-vous déjà classé dans cette catégorie! Si c'est bien le cas, je vous prie de m'en tirer, car je suis tout "cuit" et assez mûr pour être rangé parmi les membres de l'Amicale des Anciens du Collège Saint-Joseph de Berthier. Comme preuve, je vous inclus mon chèque en paiement de ma contribution pour la présente année..."

"Avec plaisir j'assisterai à la réunion de l'Amicale, dimanche le 9 mai. J'ai écrit dans ce sens à M. Tessier, le secrétaire.

"Je serai à la disposition des amis... pour tout ce qui se présentera."

“Je caresse l'espoir d'être présent à la réunion générale de l'Amicale, qui se tiendra au Collège, dimanche prochain.

“Comme mon frère sera reçu diacre le même jour, et que je tiens à être présent à la cérémonie, je ne pourrai me rendre à Berthierville que si l'état des chemins me permet d'utiliser l'automobile.

“Donc, incertitude du côté des chemins, mais grand espoir dans mon cœur d'ancien élève de votre florissante maison.

“Ci-inclus un chèque, montant de ma contribution à l'Amicale.”

“Merci de votre tout aimable invitation à la réunion des Anciens, qui aura lieu chez vous, dimanche prochain.

“Je regrette beaucoup de n'y pouvoir être présent; pas n'est besoin de vous en dire davantage. Vous savez tout l'intérêt que je porte à votre maison et à notre belle Amicale, à laquelle je suis heureux, oui, mille fois heureux d'appartenir.

“Soyez sûr, bien cher ami, que je serai de cœur et d'esprit au milieu de vous autres, à ces agapes fraternelles...”

“Il me sera impossible d'assister à l'assemblée générale des Anciens de Berthier, le 9 mai. Cela n'empêche pas que je serai de cœur avec les anciens professeurs et amis, ce jour-là. Je souhaite plein succès à la réunion et je forme des vœux pour que l'Amicale produise les fruits attendus...”

“...Je suis peiné de vous dire qu'il m'est impossible d'être à Berthier le 9 du courant, à la réunion générale, parce que les communications sont difficiles à ce point que je ne pourrais pas être revenu au bureau le lundi matin; or, je ne puis pas songer à m'absenter ce jour-là. J'y serai par la pensée et je donne ma plus complète adhésion à tout ce qu'on décidera à cette réunion...”

“J'ai votre gentille lettre d'invitation à l'assemblée du 9 et ne puis m'empêcher d'y faire écho.

“Malgré la distance qui les sépare, nos maisons se touchent, par le nom, par le personnel, par l'enseignement qui s'y donne, les dévotions qui s'y pratiquent et les mêmes dévouements qui sont la grande école de formation des jeunes gens qui viennent continuer chez nous leur formation. L'amitié se moque des distances, et je me réjouis avec vous se soir, j'applaudis aux santés que vous porterez et je souscris aux motions que vous présenterez dans l'intérêt de notre association. Ma devise est: “Foi en l'avenir de l'Amicale et justice pour tous par son entremise!”

“J'accepte votre invitation avec plaisir, et je me rendrai avec empressement...”

“Je regrette de ne pouvoir être avec vous aujourd'hui. Je suis forcément retenu à Montréal. Plein succès!”

“Un sincère merci pour votre toute cordiale invitation. Je regrette vivement de ne pouvoir l'accepter. Il me fait toujours tant plaisir de rencontrer les confrères à l'Alma Mater! Mais un voyage urgent s'impose pour le 9 mai et doit me priver de cette réunion. Que

voulez-vous? c'est précisément chez vous que j'ai appris à faire passer le devoir avant le plus grand des plaisirs..."

"...Il m'aurait fait plaisir d'aller passer une agréable journée au milieu des amis, mes anciens camarades de collège, mais je crois qu'un voyage projeté depuis longtemps m'empêchera d'assister à votre magnifique réunion.

"Souhaitant plein succès à l'Amicale, je vous prie..."

"J'accuse réception de votre aimable invitation à la réunion générale de l'Amicale, à laquelle je regrette infiniment ne pouvoir assister. J'inclus dans la présente un chèque de deux piastres pour ma contribution annuelle..."

"Je regrette ne pouvoir, cette année encore, assister à la réunion des Anciens: des circonstances contraignent mon dessein d'être avec vous et me retiennent à Montréal demain."

"Veuillez accepter l'assurance de mes regrets de ne pouvoir être au milieu de vous en ce beau jour. Une raison majeure me retient au foyer familial. Je forme des vœux pour que votre congrès porte des fruits. Longue vie à l'Amicale!"

"Je vous remercie de votre invitation aux fêtes du Collège, le 9 mai prochain. Je ne crois pas pouvoir, cette année, être avec vous de corps; j'y serai sûrement d'esprit. Pour vous montrer mes bonnes dispositions, je vous envoie ma contribution annuelle comme membre de l'Amicale.

“Je crois que cette contribution, si elle se fait d’une manière pratique, pourra aider notre Collège d’une manière notable. Un premier appel pourra être fait par écrit, disons dans le cours d’avril. Quelque temps après, une liste devrait être faite de ceux qui n’auraient pas répondu à l’appel, et quelqu’un serait chargé d’aller les voir en particulier, pour leur demander leur offre. Ces petites obligations s’oublient si facilement. Par ailleurs, c’est moins facile de refuser à quelqu’un qui nous le demande de vive voix, qu’à celui qui nous le demande par écrit. Simple suggestion faite sans vouloir donner de direction...”

“J’ai bien reçu votre cordiale invitation et vous en remercie. Il est bien probable que je me rendrai avec l’amî Armand, qui, comme moi, se fait une joie d’aller vous serrer la main.

“M. Joseph Gariépy, président de l’Association des anciens élèves de l’Académie Saint-Jean-Baptiste, me dit qu’il se propose de se rendre à la fête, avec quelques-uns de ses camarades; seuls les officiers resteront au banquet. Je lui ai dit que je vous écrirais la chose, et que tous seraient les bienvenus à la table de famille. Je vous arriverai avec ce bon M. Gariépy et le F. Directeur de Saint-Jean-Baptiste. Je ne sais si vous connaissez M. Gariépy, mais je puis vous assurer que c’est un fervent des amicales et un dévoué à cette cause qui nous est chère. Il est de ceux qui espèrent que, dans un avenir assez prochain, le groupe des anciens élèves des Clercs de Saint-Viateur comptera des milliers de membres, dont l’influence sociale ressemblera à celle si enviable qu’exercent les Voyageurs de commerce et

autres groupes du même genre. N'est-ce pas que ce rêve est beau et... réalisable!

"Je vous félicite, mon cher ami, d'apporter un si admirable dévouement à l'organisation définitive de votre association. Votre travail a des à-côtés que vous ne soupçonnez peut-être pas. Voyez l'intérêt que vous suscitez. Voyez les organisations similaires qui prennent racine un peu partout. Voyez aussi l'encouragement intelligent que vous donnez aux autres amicales...

"Dans une circonstance difficile, je recevais d'un ami ce mot que je vous répète avec plaisir: "Fais une fois ton devoir en public et dix mille te suivront". Que cette parole est vraie! Oui, donnez-nous longtemps, toute votre vie, le spectacle réconfortant d'un homme épris d'une grande idée. C'est encore l'un des meilleurs moyens de faire du bien..."

"Je tiens à vous féliciter pour le beau succès remporté à votre belle réunion et fête de dimanche. Les nouvelles qui m'arrivent de partout sont excellentes: "Berthier fait bien les choses... On a eu un banquet superbe... Le groupe des Anciens du Collège Saint-Joseph est réellement distingué... J'ai fait un beau et bon voyage..." Voilà, mon cher Frère Larose, quelques-unes des paroles que l'on a eues à votre louange et à celle des chers vôtres.

"Pour vous reposer maintenant, tâchez de mettre la main sur l'*Action Populaire* de Joliette, dernier numéro, et vous y trouverez un article intitulé: "Comment l'avenir est aux minorités". Lisez cet article et vous sentirez un flot d'émotions s'emparer de votre cœur, et vous admettrez sans effort que le succès vient

de Dieu, et vous vous direz : l'avenir est à ceux qui mettent en Dieu leur confiance.

“Mon cher ami, l'œuvre des amicales est à ses débuts chez nous; nul doute qu'il vous passe dans l'âme des rêves de beauté et d'apostolat. Consolez-vous et remerciez la Providence qui bénit les petits et les humbles; elle vivra, cette belle œuvre! Elle vivra, parce que nos anciens élèves sont les membres d'une même famille et qu'à ce titre ils ont une vocation spéciale à remplir.

“La première de leurs apostoliques initiatives devra être la protection et la défense de leurs enfants, par la cause sacrée de l'éducation, à laquelle ils feront de leurs cœurs chrétiens un rempart invulnérable.

“Leur seconde initiative sera la protection et la défense de leurs pères spirituels, les Clercs de Saint-Viateur et, avec ceux-ci, toutes les communautés religieuses enseignantes.

“La troisième, enfin, sera l'heureuse influence, de plus en plus grande, qu'ils exerceront dans les différents milieux, parce qu'elle prendra sa force dans l'union et dans les idéals saints de leur association.

“Pour mener à bonne fin un si noble projet, il faudra des apôtres, une élite, une minorité qui mette en Dieu, oui en Dieu seul l'espoir de ses succès; car la faiblesse humaine, laissée à elle seule, ne peut rien contre l'effort adverse, la souffrance, l'abandon, etc., que suppose la lutte pour le bien. Où se formera cette élite, cette minorité vigoureuse? Dans la retraite fermée...”

UNE VEILLEE CHARMANTE

Nous avons dit ailleurs comment l'après-midi du neuf mai 1920 s'est agréablement passée. Le temps de la discussion est maintenant fini. C'est l'heure de la joyeuse récréation. On s'y donne à cœur joie. La cour d'amusements des élèves a été envahie. On voit des Anciens partout, à tous les jeux. On veut se rendre compte de l'habileté qu'on a retenue à saisir une balle, à soulever un poids, etc. On devine que ce sont d'anciens camarades ces hommes à cheveux grisonnants, que les jeunes n'ont pas connus, et qui semblent se connaître si bien. On évoque des souvenirs, on raconte les histoires du passé, on fait revivre les morts sans que personne prenne peur ou s'attriste; surtout on parle fort, on rit encore plus fort; on taquine à qui mieux mieux, à tel point, qu'à certains moments, la contagion du fou rire se propage, et l'on s'amuse par entraînement, sans bien savoir le motif qui déclanche pareille hilarité.

Tout cela c'est le repos après le travail, l'apéritif avant le souper. Mais l'heure est venue de se mettre à table. On sonne la cloche et l'on avertit que les hôtes d'honneur, M. le chanoine Peltier, curé, et le R. P. Charlebois, provincial, sont arrivés. Personne ne se fait prier; tous s'empressent plutôt de se rendre à l'invitation. Le travail, le voyage, les amusements ont ouvert l'appétit.

La famille a grandi, mais on se rappelle l'autrefois.

La vaisselle est toujours un peu épaisse, sans doute parce que les élèves ont la main un peu dure; les tables nous paraissent plus basses, probablement parce que nous avons grandi; mais ce qui les couvre est toujours aussi appétissant. Il y a du jambon délicatement tranché qui s'étale dans de larges plats; il y a de la galantine transparente qui laisse voir le poulet déchiqueté; il y a des sauces blanches qui fument et qui portent leur agréable odeur loin de leurs récipients; il y a, perdues dans des petits pois verts, des cuisses de poulets et de pigeons qui attirent les regards; il y a surtout, ô délectable souvenir du passé! il y a... oui! des *beans*, au reflet d'or, qui se gonflent et semblent vouloir déborder des vases blancs qui les contiennent!

Comment résister à tant d'attraits? Aussi, la bénédiction des tables étant faite, le mot d'ordre est donné: "Mangeons"! Et l'on mange. La sauce piquante ne manque pas. Les voisins se chargent de la faire circuler, et elle circulerait encore, sans doute, si un coup de cloche ne s'était fait entendre. C'est M. Armand Morin qui veut parler.

"Messieurs, dit-il, je vous demande pardon, si je me permets de vous interrompre dans votre si beau travail. Vous me pardonnerez encore, si, malgré ma jeunesse, je suis le premier à prendre la parole pour me faire l'interprète de cette assemblée. Je ne puis cependant différer d'offrir nos remerciements à nos dévoués professeurs pour l'accueil si charmant qu'il nous ont fait. Je ne puis tarder à dire notre merci aux musiciens pour la note si harmonieuse qu'ils n'ont cessé de jeter sur notre réunion et sur ce banquet; aux servants de table si

gentils, qui se sont si gracieusement mis à notre disposition, pour courir au-devant de nos désirs et donner satisfaction à tous nos caprices.

“Messieurs, nous sommes reçus royalement, disons-le pour exprimer la sincérité de nos sentiments. Dans ce temps de vie chère, alors que tout ce qui apparaît sur la table coûte les yeux de la tête, c'est dire que nous faisons encourir à notre Collège une dépense extraordinaire. Il ne serait que juste alors de lui offrir une compensation. Autrement nous nous exposerions, après tout le plaisir que nous avons eu, à nous en aller avec un regret. Nous n'aurons pas ce regret, Messieurs. Je suis convaincu que vous êtes de mon avis et disposés à défrayer le Collège de toutes les gâteries dont nous sommes l'objet ce soir. En conséquence, je propose que des enveloppes soient distribuées à chacun des convives, et que chacun y dépose ce que le cœur lui en dira. Suis-je secondé?” Tout le monde seconde et applaudit.

Le souper continue. Ce sont les desserts qui se promènent de main en main... gâteaux, tartes à la feuillette, bagatelles et crèmes, oranges, pommes, bananes, raisins et bonbons. Chacun se penche sur le plat de son choix, cependant que la tasse à café se remplit du meilleur moka et fume un arôme qui semble avoir la vertu de mettre les orateurs en verve.

M. le docteur Gervais, notre nouveau président, se lève et dit en substance :

Monsieur le Directeur,

Lorsque nous reçûmes l'invitation d'assister au

banquet de l'Amicale, tous nous savions qu'avec cette réunion coïncidait la fête de celui que nous revoyons toujours avec tant de plaisir et que nous appelons depuis si longtemps le Directeur de notre Alma Mater.



M. Théodore Gervais, M. D.,
député de Berthier aux Communes,
président de l'Amicale
(9 mai 1920).

Je félicite les supérieurs des Clercs de Saint-Viateur du choix qu'ils ont fait du Directeur de Berthier. Je crois qu'à l'avenir il sera difficile de séparer le nom de Charbonneau de celui du Collège Saint-Joseph. Si la prospérité d'une maison dépend de ceux qui la dirigent, alors il nous est facile d'en inférer que le héros de la

fête de ce soir n'a pas un talent d'administration ordinaire, puisqu'il a donné un accroissement si considérable à notre Collège: il l'a triplé! M. le Directeur, permettez-moi de vous offrir, au nom des Anciens, mes meilleures félicitations, et puisque nous avons le plaisir de célébrer votre fête avec vous, permettez-moi encore d'ajouter mes souhaits sincères du cœur: souhaits de santé pour remplir votre lourde tâche; souhaits de succès dans l'effort que vous faites pour élever toujours le niveau des études et garder à notre maison la réputation enviable qu'elle possède, et qui rend son recrutement si facile. Ce n'est certainement pas mentir que d'affirmer que le Collège Saint-Joseph est avantageusement connu, non seulement des campagnes environnantes, mais dans toute la province, puisqu'il vous vient des élèves de partout. Il est connu même dans l'Ontario et les Etats-Unis.

Il y a loin de l'apparence du Collège actuel à celle de la maison primitive qu'on appelait l'Académie. Que de progrès se sont accomplis depuis cette époque réculée! C'était l'autre temps avec moins de moyens, mais avec ses énergies latentes. Nous sommes, nous, les petits et les pauvres de la première heure. Ce qui nous console, c'est que l'autrefois a préparé l'aujourd'hui. Vous avez, vous, messieurs les élèves actuels, des avantages que nous n'avons pas eus; nous souhaitons que vous ayez notre bonne volonté pour pousser toujours en avant et réaliser des progrès que nous n'avons pu atteindre nous-mêmes.

Messieurs, si notre Collège s'est développé, et si notre village est devenu une ville, il ne faudra jamais oublier que les Clercs de Saint-Viateur, par la sage

direction donnée au Collège de Berthier, et par l'instruction qu'ils ont répandue dans notre région, ont fourni la plus belle part à notre développement. Il suffit souvent d'un homme pour transformer les choses, et combien d'hommes, mes chers amis, sont passés dans cette maison, et dont l'intelligence ouverte a rayonné sur nous et sur tout ce qui nous intéresse. Ne pensez-vous pas que nous en avons bénéficié? Et quand, dans ces éducateurs, s'ajoute à l'instruction le prestige de la sainteté, quel bien ne peuvent-ils pas faire!

Il en est un, entre tous les directeurs, dont la tâche fut si longue, si noble et si magnifiquement remplie, que je ne puis taire son nom. C'est le bon Frère Marsolais, qui vit encore dans toutes les mémoires et qui vivra toujours, je crois, dans tous les cœurs. Que son nom reste béni! Monsieur le Directeur, je fais ma gloire d'avoir été de son école. Si je n'avais pas été de son temps, c'est sous votre direction que j'aurais voulu vivre et me former.

Monsieur le Directeur, nous avons le plaisir de vous fêter, et de célébrer le premier anniversaire de la fondation d'une association dont le but est de rendre plus intimes les relations entre les anciens élèves. Si j'en juge par les procédés amicaux dont j'ai été le témoin depuis un an, je crois que nous serons obligés de changer le mot *but* en celui de *moyen*, car nos relations ne sauraient vraiment être plus aimables. Je crois qu'elles nous seront plutôt un moyen dont nous pourrions nous servir pour affirmer avec plus de force et plus universellement les grands principes d'ordre, de patriotisme et de religion que nous avons appris au collège.

Monsieur le Directeur, je suis un des plus anciens, et je me crois bien au point culminant de ma vie. Or, quand je regarde autour de moi, je crois que les élèves sortis du Collège Saint-Joseph sont au devoir et à l'honneur; et je m'en réjouis en ces jours de si grand malaise social. Ceux qui, de nos jours, n'ont pas de principes chrétiens ni de droite conscience, sont bien exposés à se laisser enrégimenter dans les bataillons du trouble et de la révolution. Grâce à Dieu, nous savons, nous, que l'autorité est nécessaire à une nation, à une ville, à un village et à la famille. Nous sommes des partisans de l'ordre et nous voulons la paix dans le respect de nos institutions. Ce sera, je l'espère, la gloire des Anciens de travailler toujours au maintien des traditions qui ont fait de notre pays un des plus heureux du monde.

Et pourquoi, mes chers camarades, n'exercerions-nous pas une action bienfaisante sur notre nation? Nous avons cet avantage d'avoir puisé ici une instruction saine et solide; nous avons ouvert notre intelligence aux divers problèmes qui peuvent se poser; servons-nous alors des réserves de lumière que nous avons accumulées, pour éclairer les autres, et soyons aussi la force morale qui pousse dans la bonne direction et dans la bonne voie ceux que nous aimons et qui n'attendent pour nous suivre que le moment où nous nous placerons à leur tête.

Mais je m'aperçois que je sors un peu du cadre que je m'étais tracé. Monsieur le Directeur, je ne suis jamais loin de vous quand je fais école et que je rappelle vos principes. Je concentre donc toute ma pensée en vous disant, M. Charbonneau, que nous sommes bien contents de notre Collège et bien contents de notre

Directeur. A l'un et à l'autre nous souhaitons succès et longue vie!

M. Roland Sylvestre, élève finissant, présente les hommages des élèves actuels au Frère Directeur et à tout le personnel enseignant.

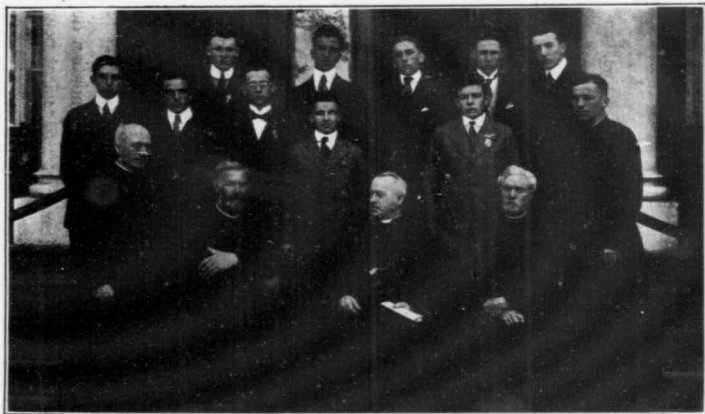
*Monsieur le Directeur,
chers et dévoués professeurs,*

Je suis particulièrement fier de vous présenter les hommages des élèves actuels, après et avec Messieurs les anciens élèves, membres de l'Amicale.

Monsieur le docteur Gervais a failli vous révéler toutes les meilleures choses que nous avions pensées... Heureusement qu'il nous reste à vous dire, Monsieur le Directeur et dévoués professeurs, que vous nous avez appris à devenir ce que sont les Anciens.

Nous voulons, en quittant cette maison, nous, les dix finissants de 1920, nous rappeler aussi ce que dit notre Histoire du Canada : que les anciens Canadiens n'auraient pas su faire œuvre durable s'ils avaient coulé la vie au petit bonheur. Or, nous ne sommes pas plus favorisés qu'eux... A notre tour donc, puisque nous voulons surnager dans cet océan d'américanisme, d'ambition matérielle, de libre examen, nous sentons bien que ce ne sera qu'à force d'énergie renouvelée. C'est notre désir qu'on nous juge à nos œuvres. En ne nous détachant pas de nos traditions, nous voulons donner une suite heureuse à notre jeunesse, aux belles années passées dans cette maison de saint Joseph. Aussi, est-ce avec la plus ferme confiance qu'avant de laisser cette maison, nous prions le puissant patron de la prendre,

FINISSANTS de 1920.



Laurent Olivier, Delphis Racette, Raoul Allard, Lucien Bazinet, Roland Sylvestre, Louis Chagnon,
Ide Joly, Henri Robitaille, Hervé Gervais, Roméo St-Germain.
R. F. James Fallon, c. s. v., préf. des études, R. F. Roméo Larue, c. s. v., professeur.
R. F. J.-A. Charbonneau, c. s. v., R. P. O. Charbonneau, c. s. v., R. F. J.-E. Guinard, c. s. v.,
directeur, aumônier, préf. de discipline.

ainsi que nous et tous les Anciens, sous sa bienfaisante garde. Qu'il nous aide dans les luttes toujours difficiles de la vie et qu'il maintienne nos âmes à ce degré d'élévation qui leur permette de respirer toujours l'air pur du ciel et d'aspirer aux hauteurs toujours sereines d'une perfection toujours plus grande.

Monsieur le Directeur et dévoués professeurs, un grand merci du cœur pour tout ce que vous avez fait pour nous.

Vos élèves de 1919 - 1920.

Le F. Directeur remercie M. le président de ses paroles si pleines de bienveillance; quant aux élèves, il se réserve de leur répondre à l'étude.

Monsieur l'orateur,

Je vous remercie, en mon nom et au nom de mes collègues, pour les paroles si aimables que vous venez d'avoir à notre adresse. Si nous n'avons pas tout le mérite que vous nous attribuez, nous avons au moins celui d'avoir reçu dans notre maison des personnages qui nous font honneur. Je vous prie, Monsieur l'orateur, de vous placer parmi les grands-prix de cette honorable classe.

Puis il présente ses hommages au T. R. P. Charlebois, provincial des Clercs de Saint-Viateur, dont la présence à ce premier anniversaire de la fondation de notre Amicale, est un si précieux encouragement pour tous ses membres.

Messieurs,

Mon premier mot sera le salut sincère et respectueux que j'adresse au Très Révérend Père Provincial

des Clercs de Saint-Viateur, que nous avons l'honneur d'avoir au milieu de nous ce soir. C'est une heure extraordinaire de notre vie de collège. Aussi, suis-je heureux de profiter de l'occasion pour joindre, aux salutations toutes filiales du personnel, l'hommage de toutes les générations qui se sont succédé dans cette maison depuis soixante-onze ans, représentées par les Anciens qui assistent à ce banquet, et dont je sens battre les cœurs à l'unisson des nôtres.

Dieu exauce nos prières et fasse votre vie longue et pleine de bonheur, Très Révérend Père.

Et enfin, il a un mot de cordiale bienvenue aux Anciens, membres de l'Amicale.

Messieurs et chers Anciens,

Le temps nous emporte. C'était hier, me semble-t-il, que j'avais le plaisir de vous souhaiter la bienvenue, et le calendrier nous avertit qu'un an s'est écoulé depuis ce jour mémorable, qui a vu naître l'Association des anciens élèves. Avec le même bonheur je vous revois aujourd'hui, et c'est avec une satisfaction sans égale que je salue votre retour.

Vous avez bien mérité de l'Alma Mater depuis que vous êtes passés au milieu de nous. En effet, l'année n'a-t-elle pas été employée à assurer la vie à l'Amicale et à lui donner une vie plus abondante? Vous ne vous êtes pas lassés de faire un recrutement qui a été des plus efficaces; vous avez multiplié, à Montréal, les réunions où les apôtres de la religion du souvenir se sont fait entendre; vous avez profité de toutes les circonstances pour rappeler aux Anciens que la Mère était toujours vivante, que vous étiez des frères, qu'il

fallait vous mieux connaître, et pour cela il était nécessaire que vous vous revissiez souvent dans des réunions de famille, ici ou ailleurs.

Grâce à vos efforts, ceux qui étaient emportés et distraits par le tourbillon des affaires, se sont arrêtés; ils se sont souvenus et ont consenti bien volontiers à la veillée du cœur, pendant laquelle les vieux souvenirs pleins de charmes se sont réveillés... pour ne plus se rendormir. On a voulu être de l'Amicale; on a trouvé que c'était charmant d'en faire partie; on a même compris qu'il était de l'intérêt de chacun de ne pas s'isoler et de vivre en dehors; et c'est avec un groupe devenu une puissance que vous avez envahi notre maison ce soir.

Je vous félicite, mes chers Messieurs, de vos succès, et je serais porté à me laisser aller à l'orgueil quand je me vois en présence de tant de générosité et de bonne volonté. Ce que nous rêvions est un fait accompli. L'Amicale existe, l'Amicale grandit, l'Amicale se développe avec une rapidité étonnante. Par elle l'Alma Mater a vu, cette année, ses classes, ses salles, et toute sa contenance déborder; par elle des positions ont été offertes à nos élèves finissants; par elle les Anciens, mieux connus, ont reçu l'encouragement de leurs camarades: c'est, à la mode nouvelle des forces d'aujourd'hui, le petit syndicat qui fonctionne et qui produit un rendement des plus heureux. A vous, Messieurs, mes remerciements pour le bien fait à la maison, comme pour l'aide apportée aux membres de l'Amicale.

Si la charité vous fait reconnaître les uns les autres pour des frères, le Collège Saint-Joseph se glorifie de

vous appeler ses fils. Restons toujours attachés, Messieurs, à ce foyer où il fait si bon de se revoir et de revivre le passé.

Merci, Messieurs, et soyez chez vous!

M. le docteur Gervais, en prévenant les désirs de l'assistance, continue à inviter les orateurs dont les discours suivent. Il souligne d'un trait heureux ce qui vient d'être dit, félicite les orateurs; il a le mot d'à propos et d'esprit pour faire entrer en scène le nouveau personnage.

Ces discours sont reproduits aussi fidèlement que la mémoire a pu les retenir, quand le texte n'a pu être produit.

M. l'avocat Camille Tessier.

Monsieur le Président,
mes chers amis,

On me demande de vous parler encore ce soir. N'est-ce pas assez de vous avoir ennuyés l'an dernier et cette année, en vous lisant un à un les points de nos Constitutions! On veut que je vous dise ce que je pense de l'avenir de notre Amicale. Je me rends d'autant plus volontiers que je le vois, cet avenir, d'un œil très rassuré.

C'était dans la nuit du 19 juin... elle était bien née, notre Amicale, et nous avons aujourd'hui le bonheur, en son premier anniversaire, de la saluer vaillante, belle et pleine de promesses.

Des promesses! Que peut-elle nous promettre, et que pouvons-nous en attendre? Il ne faudrait pas nous

exagérer déjà ses capacités; mais dans le cours de son développement normal, et surtout lorsqu'elle l'aura pleinement atteint, notre association est en mesure de produire une foule de bons et pratiques résultats, au grand avantage de cette maison, de chacun de nous, et je dirais de notre pays.

Le Collège Saint-Joseph de Berthier est un jour entré dans notre vie, et pour y rester. Cette institution fait en quelque sorte partie de notre jeunesse. Le voudrions-nous, qu'il nous serait maintenant impossible de l'en arracher. Quoi de plus naturel alors que nous ayons à cœur sa bonne renommée et sa prospérité toujours croissante! Notre association est dès maintenant en état de servir comme bon instrument de propagande. Elle facilitera le recrutement des élèves; elle protégera les jeunes finissants qui débutent dans la carrière; elle tâchera de les soustraire à quelques-uns des obstacles qu'ils doivent rencontrer à leur entrée dans le monde. Pouvoir suivre ces jeunes, les incorporer dans notre organisation, les garder en contact avec leur Collège, avec les années de paix saine et morale qu'ils ont passées ici, leur procurer de l'agrément et les encourager dans leurs affaires, tel devrait être, il me semble, un des côtés les plus pratiques de notre action.

Tous ceux d'entre nous qui ne sont pas encore indépendants de fortune, et il doit y en avoir, tous ceux qui sont en train de se bâtir une situation et un foyer, devront trouver dans notre organisation des avantages immédiats et matériels.

A Montréal, dans la grande ville vers laquelle se dirigent bon nombre des élèves de ce Collège, nous avons commencé à fonder, en marge de l'Amicale



Cour des élèves.

de Berthier et en parfaite communauté d'idées et d'aspirations avec elle, un cercle ou club ouvert à tous les anciens élèves. Dans un local approprié, nous nous proposons de tenir des réunions périodiques, que nous voudrions amusantes, divertissantes, en même temps qu'instructives, utiles et moralisatrices. A ces réunions, nous mettrons de l'avant l'idée d'encouragement et de protection mutuels. Et tout naturellement d'ailleurs, elles auront pour effet de rappeler à ceux qui y prendront part, que, dans tel ou tel métier, dans telle ou telle profession ou ligne d'affaires, il y a des Anciens de Berthier à qui nous devons la préférence, et que nous avons le devoir de recommander.

Le Ciel me garde d'être de ceux qui apprécient une œuvre au point de vue de ce qu'elle peut rapporter de dividendes ou d'intérêts palpables. Je crois encore que l'on doit conserver au désintéressement et à l'idéal une première place dans ce monde. Cette manière de tirer partie de notre Amicale ne doit cependant paraître dérogatoire ou mesquine à personne. En vue d'acquiescer de l'importance comme race, au point de vue économique, il est temps que nous commençons à utiliser tous les avantages que nous avons. Nous devrions avoir plus souvent présente à l'esprit, dans l'organisation de nos mouvements, cette idée quelque peu opportuniste de coopération dans l'enrichissement individuel de nos compatriotes.

A raison de notre lenteur à orienter nos efforts du côté économique, nous nous sommes laissés considérablement devancer chez nous, par les Américains et les Anglais. Ce sont eux qui nous révèlent nos ressources, eux qui les exploitent, eux qui s'en enrichissent. Cet

état de choses n'a pas sa raison d'être, et il ne faudrait plus craindre, il me semble, d'exagérer en tournant davantage de ce côté l'esprit de notre jeunesse. Comme je l'entendais dire déjà, en d'autres termes, par notre économiste Edouard Montpetit, nous avons été superbes sur les champs de bataille, quand il s'est agi de défendre notre territoire envahi ou menacé! Nous avons brillé à la tribune, aux époques où il nous a fallu conquérir nos libertés politiques et édicter nos lois; maintenant que la lutte s'est transportée sur le terrain économique, il ne faut pas déroger. Avec la même fierté qu'autrefois, montrons au monde que nos aptitudes sont universelles et que dans aucun domaine de l'activité humaine, le Canada français, s'il peut être égalé, ne saurait être surpassé.

J'ai la conviction, Messieurs, qu'une association comme la nôtre, formée d'éléments qui ont reçu une formation commerciale, de gens qui pour beaucoup occupent des situations enviables dans la finance, l'industrie et différents négoce, est capable de contribuer pour beaucoup à la prospérité de ses membres, et doit avoir cette idée à la tête de ses moyens d'action.

Avec le concours et la bonne volonté de tous les Anciens, notre association, j'en ai la ferme confiance, deviendra une force, une force que nous pourrons mettre efficacement au service des mouvements sociaux, économiques, religieux ou autres que nous jugerons importants.

"L'association est une chose merveilleuse, écrivait un politique français. Nous sommes tous pleins de bonne volonté, nous ne demandons pas mieux que de travailler, et cependant nous ne réalisons rien. Pourquoi?"

Parce que les volontés sont éparées. La volonté d'un homme, qu'est-ce que c'est dans l'immensité des forces qui se heurtent dans la bataille sociale? Qu'est-ce que la volonté d'un homme, quel que soit son génie, quelle que soit son énergie, quels que soient ses efforts, s'il reste seul? Ah! si, au contraire, il réussit à mettre en commun un faisceau de bonnes volontés, tout change, sa force se trouve centuplée du jour au lendemain. L'association n'additionne pas les efforts individuels; l'association multiplie les efforts individuels par les efforts individuels, et là où l'on est dix, on a la force de cent, parce qu'au lieu de subir le conflit des intérêts, qui affaiblit l'effort de chacun, on a les coudes serrés de ces dix hommes qui font la trouée dans les foules." (1)

Enfin, Messieurs, une autre raison pour laquelle notre association doit nous être chère, raison d'un ordre plus élevé, celle-là, c'est qu'elle est une œuvre durable, une œuvre qui devra vivre plus longtemps que tous et chacun de nous. Par elle, nous exerçons d'avance notre action sur l'avenir, et, Messieurs, il est excellent d'avoir cette pensée de l'avenir, cette préoccupation de l'après nous. Car, en fin de compte, qu'est-ce que nous sommes? Qu'est-ce qu'un homme? Qu'est-ce que vous et moi? Nous passons vite, et nous ne sommes quelque chose que par les générations qui nous ont précédés et celles qui nous suivront; nous ne valons que comme anneaux de cette chaîne qui nous rattache au passé et nous lie à l'avenir. Ayons donc l'ambition

(1) Léon Bourgeois.



La Société philharmonique
(1919-1920).

de consacrer une petite part de notre vie à des œuvres qui nous dépassent! Notre association en est une.

M. Amédée Monet,

de l'Amicale du Collège Saint-Remi.

Messieurs,

Jusqu'ici, vous n'avez entendu que la voix de Berthier. Maintenant, vous entendrez celle d'une autre maison des Clercs de Saint-Viateur, celle du Collège Saint-Remi. Le docteur Gervais me présentait comme avocat et comme député; je me permettrai de lui dire que ce n'est ni comme avocat ni comme député que je vous parlerai, mais comme ancien élève des Clercs de Saint-Viateur, au même titre que vous. Depuis le commencement de la journée, nous avons entendu l'expression des sentiments que doivent avoir tous ceux qui sont passés par cette maison. Vous avez senti quelque chose qui vous étreignait, au souvenir des belles années de votre enfance, passées dans ces murs; et moi, qui n'ai vu Berthier pour la première fois qu'aujourd'hui, je me suis senti chez moi, parce que je suis un ancien élève de vos professeurs, et c'est à ce titre que je salue l'Amicale de Berthier.

Votre Amicale a été fondée depuis juin dernier; vraiment si on regarde la vie qu'elle a et les promesses qu'elle donne, on ne le croit pas, on lui donnerait cinquante ans d'existence! Au nom de notre association de Saint-Remi, je vous présente mes félicitations. J'offre aussi mes félicitations au Directeur du Collège, et j'espère que je serai invité au 25^e anniversaire de sa nomination comme Directeur, car je suis renommé comme étant une "bonne fourchette" aux banquets. Si

la maison est telle que je puis le constater depuis que je suis avec vous, c'est grâce à la direction intelligente qui la conduit vers le progrès. C'est le Collège qui fait l'Amicale et c'est l'Amicale qui fait le Collège. Je regrette d'être obligé d'avouer — j'ai l'habitude de dire ce que je pense — que notre association n'a pas la vitalité de la vôtre; il faut dire que notre maison de Saint-Remi traverse une impasse peut-être unique en son genre, qui entrave les progrès de notre Amicale. Je pourrai retourner à Saint-Remi avec des paroles d'encouragement pour le personnel et les amis de notre association.

Monsieur Camille Tessier vous a parlé de l'avenir, des difficultés que le jeune homme rencontre et des moyens de vaincre ces obstacles. Je m'adresserai aux élèves actuels et je demanderai aux plus jeunes comme à ceux qui partiront dans quelques jours, de toujours garder un amour sincère, national pour cette maison. Il est une chose qui frappe tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'instruction: ceux des élèves qui sont passés par les mains des Clercs de Saint-Viateur, sont des hommes qui font leur marque. Ce sont des hommes consciencieux, des patriotes éclairés, des citoyens honnêtes. Ce qu'il faut surtout à notre province, ce sont des hommes de caractère, qui sachent en toutes circonstances être des hommes de principes, des patriotes non seulement en discours, mais aussi en actes; des gens de bataille sur notre sol, pour la défense de nos droits. Le Canada seulement, toujours, en tout et partout!

Je m'attendais bien qu'on me ferait l'honneur de vous adresser la parole, mais je croyais que cet honneur me serait réservé pour la fin et alors j'aurais emprunté la

phrase habituelle: "ils m'ont volé mon discours, je n'ai plus rien à ajouter".

Messieurs, il faut avoir de l'idéal dans la vie. Et si nous mettons le doigt sur la plaie nationale, nous constatons ce manque d'idéal, ce désir du meilleur à réaliser qui rend la vie personnelle et fructueuse pour la patrie. Les personnes sans idéal sont souvent celles qui sont passées par les collègues et qui ont perdu leurs plus belles années. Vous entendez souvent dire que la jeunesse est le plus beau temps de la vie; vous ne le croyez pas, vous vous dites que c'est la répétition de ce que tous les vieillards disent; et, cependant, il ne faut pas avancer beaucoup dans la vie pour constater la vérité de cette assertion.

Vous avez un devoir à remplir, c'est de ne pas perdre une minute, afin de vous bien instruire pour la défense de nos droits. Faites-vous les champions de la langue française! Il y a deux langues officielles au pays; mais, si un jour on vous demandait de faire disparaître une langue, vous ne devez pas hésiter à sacrifier l'anglais pour sauver le français.

J'aurais voulu vous dire ce qui me vient du cœur aux lèvres, mais l'émotion m'étreint plus fortement que vous ne le pensez. Je vous ai demandé d'avoir de l'idéal... ayez-en afin de devenir des patriotes convaincus, des chrétiens sincères, des hommes apôtres.

Je vous demande de ne jamais oublier que vous êtes élèves des Clercs de Saint-Viateur, et votre Amicale sera la force de votre beau Collège Saint-Joseph.

Vous connaissez le proverbe "L'union fait la force", et vous en avez la preuve dans les "Fermiers-Unis"

de l'Ontario, et dans les différentes grèves que déclarent les syndicats ouvriers, pour forcer les patrons à leur donner un meilleur salaire. Unissez-vous, marchez ensemble et votre union sera une force pour le Collège, pour la patrie et pour la religion.

En terminant, j'émetts le vœu de voir bientôt la fédération des Amicales sœurs : celles de Berthier, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Remi, et peut-être celle de Terrebonne.

Messieurs, j'emporterai de ce voyage le meilleur souvenir et je charmerai mes loisirs par la sérieuse considération des belles choses que j'ai vues et entendues à Berthier, le 9 mai 1920.

Le R. P. O. Charbonneau,

aumônier du Collège Saint-Joseph

Mes chers amis,

L'Amicale dont nous célébrons le premier anniversaire est bien vivante. Le Ciel a entendu nos vœux et il semble lui avoir accordé les plus belles promesses de longue vie.

Il faut nous en réjouir, Messieurs. En ce temps d'excessives jouissances, trop souvent les enfants sont rachitiques et meurent. Si l'Amicale a vécu, c'est donc que les parents étaient vertueux et forts. Vous me permettrez, Messieurs, de souhaiter qu'étant née viable elle trouve toujours à côté d'elle des protecteurs dévoués, pour lui permettre de se développer, en attendant qu'elle ait elle-même les bras assez longs et assez

forts pour enserrer dans une commune affection tous les fils, anciens et nouveaux, du Collège Saint-Joseph.

Messieurs, vous qui avez la mémoire fidèle au point de vous rappeler les souvenirs de dix, vingt et trente ans, je ne vous demande pas si elles sont encore présentes à votre esprit les réflexions que je faisais l'an dernier sur le berceau de l'Amicale. Je vous disais, n'est-ce pas, qu'il est plus facile de lui donner la vie que de la lui conserver. Si je me rappelle ces paroles, c'est pour vous dire que je n'ai pas changé d'idée. Je serais même étonné si les chefs de l'association, qui ont fait preuve d'un si grand dévouement au cours de cette année, n'en avaient pas fait le commencement de la douloureuse expérience.

C'est que, quand on se donne à une œuvre dont on comprend l'importance, on voudrait que les autres répondissent avec la même spontanéité... et ce serait merveille, Messieurs, que tout le monde comprit à la fois ce qui doit être compris et se portât d'ensemble, d'une commune volonté, vers le but indiqué. Il faut s'attendre toujours à rencontrer de l'indifférence, de la froideur, quand ce n'est pas de l'opposition. Ce serait inouï qu'une entreprise importante ne suscitât aucune contradiction.

En face de ces obstacles, Messieurs, qui découragent ceux qui ne sont pas bien trempés, vous avez senti votre ardeur grandir, et si vous les avez rencontrés, ça été pour les vaincre et les faire disparaître. Je vous félicite, Messieurs, de votre diplomatie autant que de votre courage. Il n'y a que ceux qui veulent d'une volonté ferme et résolue qui arrivent au triomphe de

leurs idées, et vous avez été de ce nombre, Messieurs les directeurs. Soyez-en loués. L'aumônier, qui avait peur de voir votre patience se lasser, voit ses craintes diminuer, et il se dit avec tous les autres: tant que l'Amicale aura des fervents comme elle en a, son existence est assurée.

Elle est remarquable cette constatation, Messieurs, que ceux qui sont venus prendre place à l'ombre du drapeau de l'Amicale sont des meilleurs et des plus intelligents qui soient passés dans les murs de l'Alma Mater. Ce sont ceux dont la conduite était excellente ici et qui en dehors de la maison ont vécu d'idées saines et de bons principes. Ce sont ceux qui ont surnagé au naufrage des appétits de jouissances et de gains sordides. Ceux qui n'ont pas perdu la tête dans le tourbillon de la politique et du mensonge.

Grâce à Dieu, vous êtes de cette classe, et ils n'ont pas à craindre de ne pas se trouver en bonne et distinguée compagnie ceux-là qui ont atteint les distinctions sociales, qui n'aimeraient pas à descendre dans un milieu vulgaire et qui n'ont pas donné encore leur adhésion à votre chère Amicale. Ils peuvent venir et ils seront chez eux. Nous les invitons à grossir le nombre des braves. Plus vous serez nombreux et de la meilleure espèce, plus il y aura chance que l'Amicale parvienne à la plus grande vieillesse, puisqu'elle aura toujours pour lui insuffler la vie l'esprit de ses membres, qui est un esprit de dévouement, de vérité et de charité.

Vous désirez, Messieurs, faire œuvre utile et durable? Le moyen, Messieurs, d'entretenir cet esprit dans le corps de votre association? Permettez-moi de vous l'indiquer. Ce qui soutient la persévérance dans une

entreprise, n'est-ce pas la conviction qu'elle est nécessaire et possible d'abord? C'est donc l'idée qui précède et domine l'exécution. Il faut croire d'abord, il faut se faire une foi, c'est-à-dire que si nous voulons faire le bien dans la vie, il faut commencer par se faire



Rév. Père Hector Leprohon, c. s. v.,
assistant-aumônier depuis janvier 1920.

des convictions, par se nourrir de bons principes. Plus il y aura de convictions dans un esprit, plus il y aura de prédispositions à se lancer dans un bon mouvement ou à suivre ceux qui l'auront déclenché. Ce qui importe donc, Messieurs, c'est d'alimenter le réservoir de nos énergies, et comment le faire?

Assurément, Messieurs, vous n'êtes pas pour retourner à l'école afin d'y parfaire votre étude de saine philosophie. L'heure est passée de ce temps où vous puisiez votre instruction dans les livres. Maintenant c'est dans le journal que vous rafraîchissez soir et matin vos connaissances.

Ne serait-il pas opportun, Messieurs, de rappeler dans ce petit congrès l'importance — puisque c'est à cette source qu'on s'abreuve quotidiennement — du choix de ce précepteur qui viendra vous faire l'école tous les jours?

Le journal, Messieurs, a la figure et l'esprit de celui qui tient la plume et que nous ne voyons pas. Si nous le voyions, il y aurait sans doute moins de danger. Peut-être sa face nous dirait-elle que c'est un alcoolique qui parle; ses yeux fuyants, un fourbe et un menteur; son arrogance, que c'est un effronté qui a perdu toute pudeur et tout droit au respect. Mais encore nous ne voyons pas cet être dangereux, et comme "a priori", on suppose que l'écrivain est un personnage sincère, honnête et non vendu, on lit, on croit, on se laisse endoctriner, on fausse ses idées, on emmagasine de la mauvaise science, on s'empoisonne finalement sans s'en apercevoir et l'on devient malheureux et sceptique en se croyant le plus féru de principes et le mieux renseigné des hommes. Il est donc dangereux, Messieurs, de lire n'importe quel journal. A part ceux qui se donnent pour mission de corrompre l'esprit et le cœur, il y a ceux qui, à force d'artifice et de mensonge, tâchent de faire pencher pour un parti politique plutôt que pour un autre. Si vous vous attachez à ce seul journal, vous ne serez pas encore dans la vérité. Il n'y a pas de

politique qui ne soit pas menteuse. Le journal de parti est toujours l'avocat du diable. Vous n'entendez qu'un son si vous vous limitez à cette seule lecture.

Puisque nous sommes ici pour travailler à améliorer le sort d'un chacun; puisque nous sentons tous dans nos cœurs le besoin de nous dévouer aux bonnes causes; puisque notre plus grand désir est de multiplier dans notre Amicale le nombre de ceux qui ont des idées saines et qui vivent leurs idées, pourquoi alors ne travaillerions-nous pas de concert à la diffusion du bon journal, semeur de bonnes et saines idées? Or, ils ne sont malheureusement pas nombreux dans notre pays les journaux qui s'inspirent aux sources pures du catholicisme et du patriotisme. Vous les connaissez ces journaux qui défendent notre langue, nos traditions, nos droits, notre religion. Vous connaissez le journal qui a assez de fierté pour ne pas s'aplatir devant ceux qui ne sont dangereux que pour les chiens muets.

Il y a, à Montréal, un journal qui n'est ni bleu ni rouge, qui a reçu les bénédictions de l'épiscopat pour l'œuvre saine qu'il accomplit, qui possède les sympathies du clergé le plus averti, qui attire dans ses réunions l'élément le plus sage, le plus clairvoyant et le plus digne de confiance. Ce journal, Messieurs, je le signale à votre attention et je voudrais que tous les membres de l'Amicale en fissent leur vade-mecum pour l'avenir. Voilà, chers amis, le vœu que je fais en terminant. S'il est entendu, votre réunion de ce jour aura eu un but des plus utiles et vous aurez donné à l'Amicale un nouveau ferment de vie.

Messieurs, lisez donc le *Devoir* tous les jours. Faites-le connaître et aimer. Soyez des abonnés du *Devoir*,

autant pour vous instruire sainement que pour soutenir la bonne œuvre et le courage de ceux qui se battent pour nous. Restez et mourez des hommes du *Devoir*, et l'Amicale aura en vous ses plus fidèles et dévoués serviteurs.

Merci, Messieurs.

M. l'avocat Eugène Simard

de l'Amicale de l'Académie S.-Louis de Montréal.

Bien chers amis.

Je me suis longuement demandé se je devais affronter l'honneur de vous adresser la parole. C'est pour remplir deux devoirs que je romps le silence, plus séant à mon âge. D'abord j'offrirai à M. le Directeur les souhaits de l'Amicale Saint-Louis; ensuite, je remercie l'Amicale de Berthier de l'invitation gracieuse qu'elle nous a faite de nous unir à elle pour les fêtes grandioses auxquelles nous assistons. L'association benjamine n'a que des félicitations à offrir à sa sœur aînée pour son organisation et son envie de vivre.

Je termine en répétant ce que disait M. Monet sur le projet de fédération des amicales, et je souhaite qu'on puisse suivre les bons conseils qu'il nous a donnés sur l'idéal d'un jeune homme dans le monde.

M. Joseph Gariépy

de l'Amicale de l'Académie S.-J.-Bte de Montréal.

Messieurs,

Je ne me sens réellement pas à l'aise en vous adressant la parole après des orateurs dont la profession est

de faire des discours. Si j'avais à faire des chiffres, je pourrais probablement tenir mon bout! Il n'en va pas de même quand il s'agit de parler devant un auditoire aussi distingué.

Je lisais tout dernièrement un petit livre intitulé "Chez nos gens". En présentant mes hommages au Directeur de cette maison, pour l'accueil si cordial qu'il nous fait, le petit livre m'est revenu à la mémoire. Etre chez les Clercs de Saint-Viateur, à Berthier ou à Saint-Jean-Baptiste, c'est sentir le même cœur, la même intelligence: c'est être *chez nos gens*... Ils sont attentifs aux besoins de notre âme; on reconnaît ceux qui nous ont instruits, qui nous ont faits ce que nous sommes. A eux notre reconnaissance pour leur dévouement à la formation de la jeunesse de notre pays.

Chez nos gens, on goûte bien des choses: on n'oublie pas surtout de se réunir à certains jours de l'année. Alors on revoit la nombreuse famille se grouper autour du chef vénéré. On apprend à vénérer le clocher paroissial, à cultiver le blé de l'amitié fraternelle et on cause à l'amicale. Je suis porteur d'un message: *chez nos gens*, on ne vient jamais le cœur vide. J'offre mes vœux de réussite à la famille de Berthier, et souhaite qu'un jour elle unisse ses efforts à ses sœurs pour la défense de la grande famille chrétienne.

M. le notaire Alphonse Mousseau

Au début d'un de ses discours, Brunetière disait: "Je serai long et ennuyant". Je m'approprie cette déclaration pour la changer un peu et vous dis: Je serai court et probablement ennuyant. C'est mal de deman-

der à un notaire de parler après un avocat. Mais Monsieur le président a le droit de commander et j'ai le devoir d'obéir.

Mes yeux n'ont cessé de regarder le moindre des détails, depuis que je suis ici aujourd'hui: tout m'intéresse au Collège Saint-Joseph. Tantôt c'est un fantôme qui s'élève devant moi, me rappelant plusieurs compagnons morts déjà; tantôt des souvenirs de tendres amitiés qui ont charmé mes jeunes années et qu'il m'est doux encore de me rappeler. Qu'avons-nous fait depuis que nous avons quitté le Collège? Nous avons tâché de faire notre devoir, suivant ainsi les conseils et l'exemple de nos anciens maîtres. Aujourd'hui nous revoyons ici des professeurs et des élèves; des professeurs formés à la même école que les nôtres, imbus des mêmes principes sociaux et moraux et tâchant de les inculquer à la jeunesse qui nous a succédé. Mon premier et unique maître au Collège Saint-Joseph est celui que nous saluons respectueusement ce soir, le Directeur de cette maison. C'est lui qui m'a appris les éléments et la syntaxe. J'ai gardé un excellent souvenir de ces deux années vécues sous la direction du Fr. Charbonneau, et je ne lui garde aucune rancune des corrections qu'il savait nous infliger très justement. Si aujourd'hui je me tiens encore droit, c'est peut-être à vous, Frère Directeur, que je le dois.

Monsieur le docteur Gadoury

Messieurs,

Je regrette infiniment que le devoir professionnel m'ait empêché d'assister aux délibérations de cet après-

midi... Mais le devoir avant le plaisir! Ce soir, arrivant encore en retard, je m'étais mis un peu loin, dans la crainte d'être aperçu et invité à parler, et voilà que je suis découvert et je n'aurai pas pu, comme je l'avais espéré, simplement jouir d'entendre les autres sans avoir à m'exécuter moi-même.

Il est vrai que je suis membre de l'Amicale, et de la toute première heure... ce qui veut dire que je vous dois ma contribution. Je vous l'apporte. Comme premier magistrat de la ville, c'est un exemple que je dois à tous. Je suis fier, mes chers amis, d'avoir l'occasion de vous édifier. C'est un devoir auquel on ne doit jamais résister, quand on est membre d'une association dont le principe de vie est la charité, et ce devoir devient encore plus urgent quand on s'avance plus loin dans la vie. Or, vous ne l'ignorez pas, c'est un de mes privilèges de pouvoir me classer parmi les plus vieux de tous ceux qui se félicitent d'être anciens de cette maison.

Il y a quarante ans, Messieurs, les choses ne se passaient pas comme ce soir. Il y a cependant une chose qui existait et qui existe encore. On fêtait et on aimait à fêter notre Directeur, comme on aime à fêter le Directeur d'aujourd'hui. La reconnaissance dans cette maison, comme vous le voyez, ne date pas d'aujourd'hui, elle existait avant moi. Mais nous n'avions pas de fanfare; on ne donnait pas de grands et solennels banquets; les orateurs étaient encore en herbe; il n'y avait que les sentiments qui étaient ardents, et admirez donc ce qu'ils nous faisaient faire. Le bon Frère Marsolais, comme vous le savez, était aimé de tous. On n'aurait pas voulu qu'il nous fût enlevé de la maison. Or, il

arrive qu'on a toujours peur de perdre ce que l'on aime... et ne murmurait-on pas à nos oreilles, pendant les vacances: "Le F. Marsolais s'en va, paraît-il". Déjà la désolation était grande. On attendait avec l'espoir que la nouvelle serait fausse. Elle était fausse,



M. Olivier Gadoury, M. D.,
maire de la ville de Berthier.

en effet. La nomination qui suit la retraite des religieux nous ramena notre cher directeur. La nouvelle joyeuse nous avait été communiquée avec l'annonce du jour où il rentrerait dans sa chère maison. Il s'agissait alors de lui faire une fête qui lui dirait la grandeur de notre satisfaction. Les plus grands d'entre nous, *inter*

quos notre président sortant de charge, M. Oscar Daviault, se firent alors les organisateurs. On se mit sur les chemins; on rassembla tout ce qu'il y avait d'élèves dans le village; on les convoqua à l'Académie pour tel jour et telle heure. Il était entendu que chacun de nous aurait un fusil et que nous prendrions d'assaut la maison et notre Directeur au moment où ce dernier descendrait de voiture. Et ce fut une pétarade très longue, une fusillade des plus bruyantes, suivie des acclamations les plus enthousiastes, des cris de joie éperdus d'un bataillon d'une cinquantaine d'enfants qui se croyaient de l'importance d'une armée de Napoléon.

Le Directeur n'en pouvait croire ses yeux, mais son cœur eut bientôt fait de lui faire saisir le motif de cette singulière démonstration..., et il s'abandonna à la joie avec nous, et en nous enserrant dans ses bras par cinq ou six à la fois, il nous fit entrer dans la maison, nous poussa vers le réfectoire, et ce fut alors le banquet improvisé et charmant que *Christine* s'empressa d'organiser, contente qu'elle était de voir le *papa* si aimé des enfants, elle qui, la première, consommait si généreusement sa vie au service du bon M. Marsolais.

Et voilà, mes bons amis, un échantillon de nos fêtes.
Heac olim meminisse juvabit.

Le temps a passé depuis. Le jeune homme qui avait tant de bonheur à traduire ses sentiments de la susdite façon, est devenu le maire de notre petite ville, ce qui lui permet, et je m'en réjouis dans la circonstance, d'offrir au Directeur actuel, non seulement ses félicitations personnelles, mais l'hommage respectueux de tous les citoyens de la ville de Berthier.

Nous reconnaissons, M. le Directeur, que le Collège a rendu les meilleurs services à notre population, et c'est sans doute en progressant le premier qu'il a entraîné la ville dans une ère de progrès qui s'accroît toujours. Les grandes industries qui viennent s'établir à Berthier, n'y seraient peut-être pas venues si les belles institutions que nous avons n'attiraient de loin l'attention des étrangers qui portent les yeux sur nous.

Messieurs, je remercie donc les Clercs de Saint-Viateur pour le généreux et intelligent concours qu'ils ont apporté dans le développement de notre ville, et je n'ai qu'un rêve, comme magistrat de la place, c'est d'en faire une ville agréable, charmante pour tous ceux qui nous feront l'honneur de nous visiter. Je voudrais surtout que les Anciens de notre Collège, lorsqu'ils nous feront le plaisir de revenir, reconnaissent l'ancienne ville, toujours paisible et hospitalière. Mais je voudrais à la fois qu'au lieu de la trouver plus vieille, ils la trouvent à chaque visite rajeunie et portant une toilette — je ne dirai pas à la mode, parce que la mode n'est pas toujours jolie — qui charme, qui attire et qui nous ramène ceux qui sont déjà venus.

Messieurs de l'Amicale, vous êtes chez vous quand vous venez à Berthier ; à tous je donne le droit de cité.

Le R. P. de Grandpré, c. s. v.

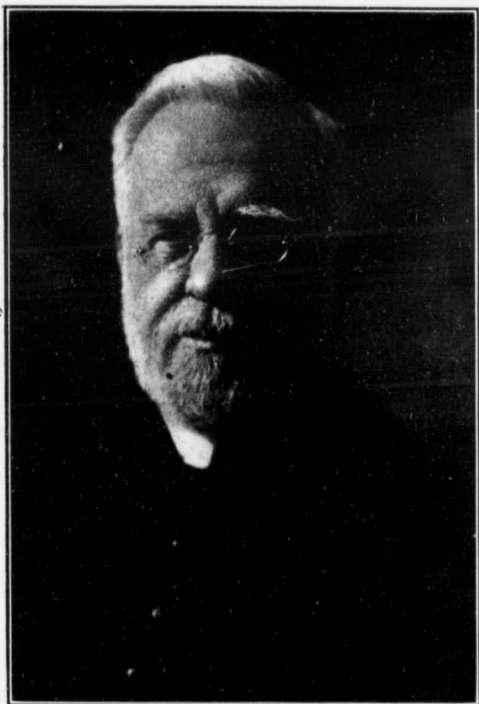
Le sténographe ayant fait défaut, nous avons le regret de ne pouvoir pas même résumer le discours si chaleureux du Père de Grandpré. Nous nous rappelons seulement que déjà le R. Père était sorti de la

salle du banquet quand la foule demanda à grands cris: "Le P. de Grandpré! le P. de Grandpré!!" On l'envoya chercher et il vint, sa douillette sur le dos et son chapeau à la main. A peine s'il avait fait son apparition dans la salle que déjà il parlait, mais les acclamations noyèrent ses premières paroles. On l'écouta ensuite et avec le plus vif intérêt, pendant une dizaine de minutes trop courtes. Il félicita les Anciens du bel exemple d'attachement à l'Alma Mater qu'ils donnent aux élèves actuels; de l'heureuse influence qu'ils exercent sur leurs camarades anciens et nouveaux; de leur sens pratique dont ils donnent la preuve en semant à profusion sur la bonne terre du Collège le bon grain prometteur d'une riche moisson. C'est la génération qui se lève, dit-il, qui en fera la récolte. Puisse-t-elle en remplir ses greniers, et dans la contemplation de ces gerbes d'or, bénir l'Amicale qui a semé, arrosé et mené à maturité.

Le T. R. Père J.-A. Charlebois,

provincial des Clercs de Saint-Viateur

Comme M. le président a eu la délicatesse de le dire en rappelant d'heureux souvenirs de collège, c'est vrai qu'à une époque qui commence déjà à être lointaine, j'ai eu autorité sur lui; je pouvais lui donner des ordres, en classe, et j'avais droit à son obéissance. Aujourd'hui, M. le docteur Gervais est le président de l'Amicale et le président de ce beau banquet. C'est à lui qu'il revient de faire des invitations, et je comprends que ces invitations ne sont qu'une forme délicate de commandements plutôt rigoureux. Je me hâte donc



Le T. R. Père J.-A. Charlebois,
provincial des Clercs de Saint - Viateur.

d'obéir, pour ne pas me mettre en contradiction avec ce que je lui ai si longtemps enseigné.

C'est le jeu de la vie de nous placer tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des autres. Ce qui importe, c'est de comprendre son devoir et de l'accomplir le mieux possible. Dans l'occurrence, tous comprendront que M. le président de l'Amicale conduit admirablement les choses.

Je voudrais que la bonne volonté tint lieu d'inspiration et qu'elle mit sur les lèvres les formules brèves qui doivent résumer les discours quand on touche à une heure aussi tardive.

Messieurs, je remercie les orateurs qui ont eu des paroles fort aimables à mon adresse, et je les remercie particulièrement de tout le bien qu'ils ont dit de l'Institut dont j'ai l'honneur d'être l'humble Supérieur. Cela est agréable même aux vieillards d'entendre le chant de la reconnaissance, et j'ai été plus d'une fois, au cours de cette belle soirée, ému des choses touchantes que j'ai entendues. J'espère avec vous, Messieurs, que l'Institut de Saint-Viateur fait l'œuvre du bon Dieu. D'abord il a été transporté dans votre voisinage par des mains saintes. C'est le saint évêque Bourget, à la demande du pieux M. Joliette, qui de France a fait venir au village de l'Industrie, aujourd'hui Joliette, les Clercs de Saint-Viateur. Là, la communauté a pris racine et elle s'est développée.

Le village de Berthier était trop proche de l'Industrie pour n'être pas un des premiers à bénéficier de l'enseignement donné par des religieux. Nous fûmes appelés ici, il y a soixante-dix ans accomplis, et nous y sommes heureusement encore, avec l'espoir de n'en par-

tir jamais. Nous nous félicitons des bonnes relations qui existent entre nous, et nous avons tout lieu de croire, si les événements ont une signification, que les attaches se font de plus en plus intimes et fortes, et que rien ne pourra jamais les briser dans l'avenir.

S'adressant aux élèves actuels, le R. Père ajoute :

J'ai passé au milieu de vous d'heureux moments cette année. J'ai constaté que les leçons que vous donnez vos maîtres n'ont pas été inutiles. Si maintenant vous aspirez à l'idéal qu'on tient toujours haut placé devant vos yeux; si vous vous rappelez les bons conseils que M. Monet vous donnait si éloquemment tout à l'heure, vous deviendrez alors ce que sont ces Messieurs qui nous couvrent d'honneur et nous apportent de si réconfortantes joies ce soir. En effet, vous êtes sur les bancs de l'école ce qu'ils étaient autrefois; il n'y a donc pas de raisons pour que vous ne soyez pas un jour ce qu'ils sont aujourd'hui.

Voyez-les, ceux qui vous ont précédés. Voyez comment chacun dans sa profession comprend et accomplit son devoir. Ayez comme eux un idéal; pensez-y aujourd'hui dans votre travail et votre conduite; ne l'oubliez pas demain non plus par l'effort continué. C'est, je crois, le meilleur souhait que je puisse vous faire, comme c'est aussi, me semble-t-il, le meilleur compliment que je puisse avoir à l'adresse des anciens élèves du Collège Saint-Joseph.

M. le docteur Gervais

Messieurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant président de cette association, l'Amicale:

du Collège Saint-Joseph de Berthier. Nous sommes en droit d'augurer de notre Amicale les meilleures choses pour l'avenir. Retenons ce point pratique : dans la vie, ce n'est pas ce qui peut rapporter à l'individu qui compte, c'est ce qui rapporte à la collectivité. Des veillées comme celle-ci doivent produire des bénéfices matériels, des satisfactions du cœur, des satisfactions de l'esprit. Je renouvelle mes souhaits à M. le Directeur et je remercie les professeurs de leur accueil cordial.

LE COURONNEMENT

Au lendemain de la fête, dans l'après-midi du vingt-neuf mai, Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes, en tournée pastorale, faisait au Collège l'honneur d'une visite.

C'est aux sons harmonieux de la fanfare que Monseigneur l'évêque de Joliette fit son entrée dans la salle de réception, où trois cents élèves l'attendaient. Monsieur Raoul Allard, élève finissant, offrit à Sa Grandeur les hommages de tout le personnel du Collège Saint-Joseph, et il évoqua le souvenir des membres de l'Amicale, qui venaient de se disperser.

Dans sa réponse, Monseigneur disserta longuement sur l'Amicale. Il dit son regret de n'avoir pu assister à sa dernière réunion générale, et il assure les élèves que, de cœur et d'esprit, il était là, présidant l'assemblée et bénissant les bonnes résolutions qui y ont été prises.

C'est pour exprimer aux organisateurs sa satisfaction que Monseigneur, étant à Rome, a voulu faire accom-

pagner son merci d'une bénédiction spéciale du Très Saint Père à l'adresse de l'Amicale du Collège Saint-Joseph.

Monseigneur engage chaleureusement les élèves actuels à entrer dans l'association dès leur sortie du Collège. C'est un moyen, dit-il, de ne pas vous séparer de l'Alma Mater en vous éloignant; et cette union que vous conserverez avec vos maîtres et l'institution qui vous a formés, ne pourra manquer d'exercer sur vous une heureuse influence.

"Mes chers enfants, continue Monseigneur, je vous bénis avec tous vos maîtres; je bénis vos parents et vos bonnes résolutions de vacances; je bénis d'une bénédiction toute spéciale cette fraternité que vous avez fondée, en formulant le vœu qu'elle soit pour chacun de ses membres une source de bonheur et, qui sait, peut-être un moyen de vie meilleure et de salut."

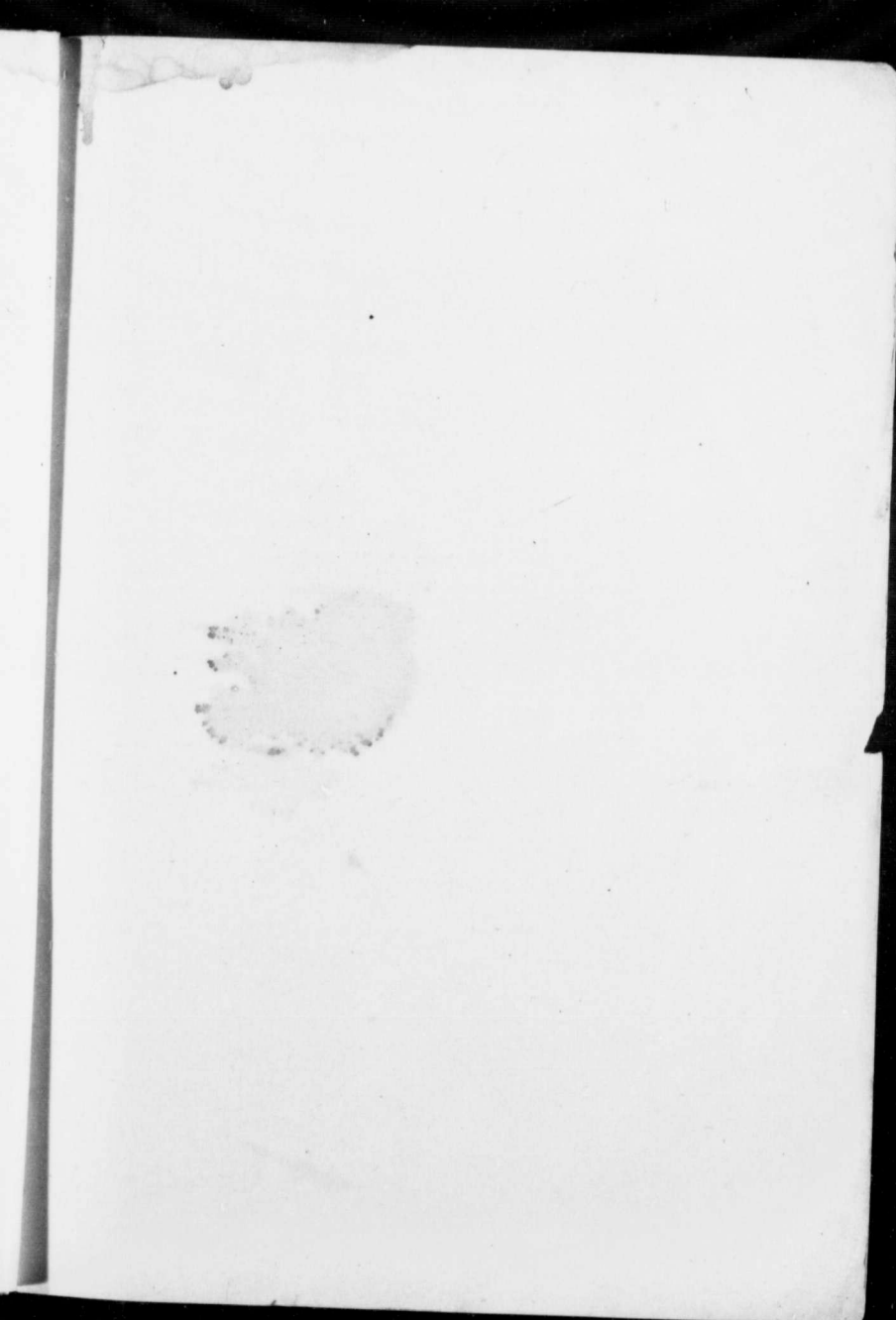




TABLE DES MATIERES

Aux membres de l'Amicale	3
Un premier mot	5
Echo d'un journal	8
Un autre appel	12
Vers le succès	15
Le Collège	27
Les Noces de rubis — programme	30
Le Concert	31
La bénédiction de l'orgue	36
L'Amicale	40
Le banquet	45
Les discours	52
Hautes approbations	91
Bénédictio apostolique	96
Statuts de l'Amicale	98
L'activité de l'Amicale	100
L'Anniversaire	122
Une veillée charmante	133
Le couronnement de la fête	172





N.L.C. - B.N.C.



3 3286 02648158 6

